Semestre 6

Histoire des idées politiques

Madame Menges Lepape

Les idées politiques peuvent se définir comme « **les conceptions selon lesquelles l’autorité publique s’établit, s’organise et se transmet** ». Elles concernent les relations de pouvoirs : C’est- à-dire les relations entre gouvernants et gouvernés, les relations qui affectent les citoyens et qui relient les citoyens au gouvernement. Les idées politiques s’attachent au fait politique, à l’événement politique.

**1ère PARTIE :**

**Des origines vers l’universalisme chrétien**

 « Que doivent les idées politiques à l'antiquité grecque ? » Jacqueline de Romilly

 On peut dire tout ou presque puisque toutes les philosophies générales et occidentales plongent leur racine dans cette pensée grecque. La Grèce a légué les grandes bases de la politique, elle a livré les socles de la politique. Elle a donné la terminologie politique. Le terme de « politique » est un terme grec qui vient du mot « polis » qui signifie la cité.

 Quelques auteurs ont pu dire que Rome a inventé le droit et qu’Athènes a inventé la politique. C'est vrai elle a créer la politique, le citoyen, la cité. La Grèce a crée la cité, le citoyen et par conséquent le concept de politique.

Les grecs ont conscience d’avoir inventé la politique au Vème siècle, de leur originalité au moment de l’affrontement avec l’extérieur avec les perses. Ils on pris conscience de savoir penser, réfléchir de cette réflexion. Leur réflexion s'opposait aux perses. d'un coté on a une réflexion de penser De l'autre on a l'obéissance sans réflexion. Les perses obéissent à un souverain despotiques qui était leur maitre et il devaient se prosterner. Ils sont soumis à ce maitre. En Grèce, on aime la querelle politique parce que cela signifie une certaine liberté politique.

Par la suite, Rome va beaucoup emprunter à la Grèce mais ira plus loin dans cette réflexions sur l’organisation politique et avec des réflexions politique en matière institutionnelle, sur l’organisation d'État. Réflexion faite entre dieu et César. Jacqueline de Romilly parle de « l’élan des premiers pas ».

 Le christianisme va introduire une grande innovation dans la manière de penser, de réfléchir même si le message chrétien n’est pas un message politique. Le christianisme a une très forte influence sur l’évolution politique, la réflexion politique et cela jusqu’à nos jours.

 Il y a en dehors de la Grèce et de Rome une pensée politique. C’est l'antiquité non européenne. On peut citer par exemple l'Égypte avec le texte des Pyramides qui date de 2400 avant Jésus-Christ. L’Égypte fait une apologie du pharaon qui est regardé comme un Dieu, de la gloire de la monarchie égyptienne.

 La Chine aussi va connaître un débat, une réflexion à la limite du politique et de la philosophie au Vème siècle. Ce débat oppose l'école confucéenne et l'école des Légistes. Confucius prônait un gouvernement des hommes saints pour obtenir le respect de l’ordre public et pas le recours à la loi pénale chinoise très cruelle.

 A l’opposé de cette pensée il y avait le courant légiste avec ***Shang Yang*** qui défendait un gouvernement appuyé sur la loi pénale et sur un système de châtiment cruel.

Ces héritages non européens n’ont pas exercé de véritables influences sur l’Europe.

Selon Ernest Renan*:* « *Pour un esprit préoccupé des origines, il n’y a vraiment dans le passé de l’humanité que 3 histoires de premier intérêt : l’histoire grecque, l’histoire romaine et l’histoire juive*».

**Chapitre 1 :**

**Les origines grecques ou l’invention de la politique.**

**Pourquoi la Grèce ?**

Parce que elle a laisser la 1er littérature du monde occidental et cette littérature a laisser une influence extraordinaire une influence sur tout les tons pour l'antiquité, moyen âge et que l'on vit encore aujourd'hui. Elle a exercer une très grandes influence partout sur tout les pays.

La Grèce qui a marqué tout les pays n'a conquit aucun peuple. Elle n'était pas guerrière, conquérante et pourtant elle fait passer son influence partout.

Avec un tel cadre n'avait aucune chance de se répandre or de Grèce car la Grèce n'avait pas cette politique de conquête. Or si l'on regarde on constate que les gens cultivait le grecs entre eux, le théâtre romain a produit des imitation de tragédie grecques.

Les romains on essayer de colorer la Grèce mais on pointer à la Grèce et a chaque fois c'était d'inspiration grecques.

Les grandes inventions reçoivent souvent un nom Grec, la fusée Ariane, le couturier Hermes.

Si l'on regarde on s'aperçoit dans cette longue suite de chef d'œuvre un siècle privilégié qui est le 5ème siècle Athénien qui a inventer la démocratie, la réflexion politique. Ce 5eme siècle qui a vue l'invention de l'histoire. Herodothe, Tucidide, construction de l'acropole. C'est aussi le siècle de Socrate. Dans toute cette histoire de la Grèce on doit beaucoup a ce siècle.

Cette dette que l'on a envers la Grèce est énorme est surtout envers Athènes. La cité va devenir le cadre de la reflexion

Parce que la Grèce a tout dit

**Section 1 : La cité ou le cadre de la pensée grecque**

Le monde grec se caractérise par son unité et division. Cela va entrainer le déclin d'athène et de la Grèce. Le To Hellenikon (=l'ellénique), cette unité qui est politqiue, géographoquie malgrès indivsion.

**L’unité de la Grèce**

 Le monde grec se caractérise à la fois par son unité (à faire, à bâtir, à construire), sa diversité, et également ses divisions qui vont entraîner le déclin de la Grèce.

C'est ce que dira Hérodote, que l'on dit le prère de l'histoire, 1er histoire de la grèque, il dit nous appartenons à la race, nous parlons la même langue, nous honorons les même dieu avec les mêmes autels et les mêmes rituels et nos coutumes se ressemble.

L’histoire de la Grèce Antique est l’histoire d’une unité territoriale, politique (il ya par là une idée de nation) en construction. C’est l’histoire du ***hellenikon***: unité à la fois géographique et politique et cela malgré les rivalités qui opposent les Grecs. Ils ont conscience de former une collectivité, une communauté qui les sépare du monde extérieur, des autres civilisations.

 Le monde extérieur est le monde des barbares qui ne savent pas parler. Les Grecs ont le sentiment d’appartenir à la communauté hellénique. Les grecques ont conscience de créer une unité, une collectivité à part du reste du monde qui les sépare du monde des barbares. Ils ont le sentiment de former un même peuple. Ils appartiennent à une communauté hellénique.

 C’est ce que dit Hérodote, le « père de l’histoire » : *Nous appartenons à la même race, nous parlons la même langue, nous honorons les mêmes Dieux avec les mêmes autels et les mêmes rituels et nos coutumes se ressemblent*.

 Les divers jeux panhelléniques (jeu de toutes la Grèce) vont rassembler les grecs. Ils ont été important lors de la guerre face à l'Asie Ils réunissent la Grèce d’un coté et l’ailleurs de l’autre (c'est-à-dire l’Asie).

Tous les Grecs ont fait face aux étrangers, aux pertes durant les guerres médiques et ont été victorieux et a réussi à les refouler en dehors de la mer Egée.

L’ardeur des guerriers Grecs est célébrée par les auteurs, en particulier par ***Eschyle*** « *Allez fils des hellènes délivrer la patrie, délivrer vos enfants, vos femmes, les autels de vos Dieux ancestraux, les tombes des aïeux. C’est aujourd’hui la suprême bataille* ».

 Cette unité grecque n’a pas de véritables fondements territoriaux ni de limites géographiques précises. L’éparpillement de la Grèce conduit à la grande question macédonienne : « *La Macédoine fait-elle partie ou non de la Grèce ? »*

 Les limites du monde grec sont très imprécises à cause du grand nombre de colonies fondées sur le pourtour de la Méditerranée et de la Mer noire et des îles sur la mer Egée.

**La division de la Grèce**

 Le monde grec est éclaté en cité, dispersé en une mosaïque de cités indépendantes les unes des autres. Les cités sont souveraines. L’histoire grecque est remplie de grandes querelles, de grandes violences c'est pour cela qu'il y a division. Il y a des luttes entre les cités mais également des querelles à l’intérieur même de ces cités entre les riches et les pauvres, paysan/urbain qui débouchent très souvent sur des guerres civiles, sur des tyrannies.

 La Guerre du Péloponnèse qui dure de 431 à 404 oppose deux grandes cités. (Guerre entre Sparte(ville guerrière, fermée) et Athènes (ville ouverte)). Cette guerre correspond au moment le plus violent de ces oppositions.

 D'ailleurs, Athènes sera la grande perdante de cet affrontement. C’est, pas la même, la défaite de la démocratie.

La cité pour la Grèce Antique est une référence fondamentale, une base essentielle. Elle oppose la Grèce au monde extérieur qui ne connaît pas cette organisation en cité. Le cadre de la cité grecque est celui de la pensée des grecs anciens et philosophes.

 Dans leurs institutions politiques, les Grecs n’ont jamais dépassé le cadre de la cité, de la « polis », qui va devenir la base de la réflexion des philosophes. Les grecs n’ont pas atteint une idée d’Etat.

**§1 : La cité grecque entre société et politique**

 Dès le VIII è s, la Grèce est devenue le pays des cités.

Ce phénomène de la cité n’a pas été imaginé par les Grecs. La cité déjà en Mésopotamie à partir du 4ème millénaire. Elle était organisée d’une façon différente.

La cité est devenue, avec les grecs, un espace d’organisation du pouvoir, de la religion, de la réflexion.

1. A- La Polis

Le terme français de cité (polis) signifie une entité urbaine. Or, la cité pour les grecs n’est pas qu’une ville, c’est aussi un lieu politique, une unité politique, c’est un Etat de dimension réduite, c’est un micro Etat.

Le terme de « policie » conviendrait mieux mais il n’a pas eu de succès.

On peut définir la cité comme une entité complexe à la fois géographique et sociale mais aussi politique et religieuse. Dès le départ, la cité est une souche familiale. La cité va être marquée par l’inégalité. On va peu à peu imposer une forme à cette cité.

1. **1- L’organisation géographique et sociale**

La cité va être décrite pas les penseurs et ils vont donner un modèle de la cité idéale, à copier. Elle doit avoir, selon eux, un territoire exigu et une population restreinte. Tout d’abord, le territoire de la cité doit être petit. Une cité qui possède plus de 1 000 km2 est considérée comme beaucoup trop grande. C’est le cas d’Athènes ou de Sparte.

En revanche, les iles comme Délos (3,6 km²) sont considérées comme trop petites.

La population aussi doit être restreinte et il ne faut pas que les cités dépassent plus de 10 000 citoyens.

L’urbaniste du Vème siècle, Hippodamos de Milet,confirme que 10 000 habitants est un nombre raisonnable. Il va imposer ce nombre de 10 000 dans sa cité.

Plus tard, Platon dira que 5 040 citoyens est le nombre pour la cité idéale. Ce nombre va fasciner les grecs car c’est le résultat de 1\*2\*3\*4\*5\*6\*7. Ce nombre permet facilement de diviser la cité.

De là, découlera l’idée que la cité doit contrôler les naissances. Aristote affirme que « le législateur à le devoir de fixer le nombre des enfants ».

 En moyenne, les cités grecques avaient 5000 citoyens. Il y a quelques exceptions comme Athènes qui avait 50 000 citoyens. Alors que les petites cités rurales dans les montagnes de la Grèce centrale ne possédaient que quelques centaines de citoyens. Corinthe avait entre 10 000 et 15000 et Sparte environ 9 000.

 Ce principe de limitation du nombre d’habitants a entraîné parfois des refus de naturalisation ou encore la fermeture des villes. Les cités ne vont pas s’ouvrir vers l’extérieur.

 Il n’y a pas de politique de conquête sauf pour la cité de Sparte qui est une ville guerrière qui a un idéal de conquête.

 Le morcellement territorial et politique de la Grèce est extrême. Il s’explique par la géographique de la Grèce, par son éparpillement en îles qui seront elles-mêmes découpées en cité.

La cité doit être autosuffisante : Elle doit pouvoir vivre en autarcie. Il n’y a pas de gout pour la conquête.

Le territoire de la cité doit être constitué d’une campagne et d’un noyau urbain : La campagne a un rôle de nourricière. La véritable richesse est la terre. Le noyau urbain est source de fortune.

 La campagne des cités est semée de villages, de fermes, de sanctuaires, de petits temples. La ville sera nourrie par la campagne mais dominera. Dans la cité, tout s’organisera en fonction de la ville. La ville est un ensemble d’habitations avec un port (comme le Pirée pour Athènes).

Les habitations sont groupées autour de l’Acropole (« Acropolis » signifie ville haute).

L’agora est un autre lieu important. C’est le lieu de la discussion politique, des échanges. Dans ces petites cités, il y aura souvent des conflits entre les intérêts urbains (pêcheurs, armateurs, artisans, …) et ceux des grands propriétaires terriens.

1. **2- L’organisation politique des cités**

 A l’intérieur des cités, seuls les citoyens ou hommes libres participaient à la vie publique, au jeu politique, au gouvernement, à la confection des lois. Mais les citoyens pouvaient être privés de leur citoyenneté. Ils se trouvaient alors en situation d’**atimie**.

 Cette situation pouvait conduire, à Athènes, à **la procédure de l’ostracisme** qui permettait, par jugement du peuple, d’exiler pour 10 ans un citoyen qui était considéré comme dangereux car trop ambitieux ou puissant.

Les autres habitants qui ne sont pas des citoyens ne font pas partie de la cité. Ils ne jouent aucun rôle politique. Parmi eux il y a :

* - **Les esclaves** qui sont les objets de la vie juridique. Les esclaves représentaient les 2/3 de la population.
* - **les étrangers** (les métèques) qui sont exclus de la citoyenneté. Ils exerçaient surtout des métiers de l’artisanat et du commerce. Dans certaines cités, ils pouvaient parler. (C’est le cas d’Aristote).
* - **Les femmes et les filles de citoyens** n’ont aucun droit politique. Pierre Vidal-Naquet  affirme que « la cité grec est un club d’hommes ».

 Ces différentes catégories sociales qui coexistent dans les cités montrent l’absence d’égalité sociale. Lorsque les grecs parlent de l’égalité du « to ison » ils ne l’envisagent que pour les citoyens et cette vision est réduite car il s’agit d’une égalité juridique et politique mais ce n’est jamais d’une égalité réelle.

Cette égalité réservée aux citoyens est double :

* - l’**isocratie** : C’est l’égale participation au pouvoir, c’est légalité politique
* - l’**isonomie**: C’est l’égalité devant la loi

L’organisation juridique et politique des cités est commune à tous les Grecs. Cependant, la cité est une organisation politique souveraine. Cela signifie que chaque cité s’organise comme elle l’entend.

Cette indépendance est double :

* - **D’une part, à l’égard de l’extérieur :** Les cités sont indépendantes les unes des autres. Elles ont la capacité de se défendre. Aucune règle externe qui pourrait être supérieure ne s’impose aux cités. Pour les Grecs, l’étranger reste très proche : c’est le voisin de la cité voisine.

« Eleuthria » est le nom de la cité grecque indépendante.

Aujourd’hui, cette liberté serait qualifiée d’indépendance nationale. Cet amour s’apparente à un nationalisme.

* - **D’autre part, la cité est indépendante de façon interne :** Le pouvoir qu’elle porte sur ses membres est théoriquement sans limite. Aucun droit individuel ne peut être opposé à la cité. Elle a les moyens politiques et juridiques pour vivre sur elle-même.

Les cités ont leurs propres institutions, leurs propres lois, leurs propres dialectes, leurs monnaies, leur système de poids et mesures, leur tribunal, leur justice et surtout elles ont leur Dieu protecteur. Ce culte religieux fait de la cité une unité religieuse, une Eglise.

Résulte pour les citoyens un sentiment communautaire. Il y a le sentiment d’appartenir à la même communauté et il est très proche des sentiments nationaux. Ce sentiment est une force d’indépendance.

Aristotedonne une définition de la cité « *la cité est une communauté de citoyens entièrement indépendante, souveraine sur les citoyens qui la composent, cimentée par des cultes et régie par des lois  ».*

 La liberté intérieure des cités est une liberté collective qui appartient à la communauté. Il ne s’agit pas d’une liberté individuelle qui revient au citoyen.

Euripide écrit « *Ici (dans la cité), le peuple règne, c’est cela la liberté* ».

 Durant l’Antiquité grecque, l’individu passe toujours très loin derrière la communauté. Mais il existe tout de même des libertés individuelles. A Athènes il y a des libertés individuelles comme la liberté d’aller et de venir, la liberté de sortir de la cité selon sa volonté (cette liberté est impossible à Sparte), liberté d’user de ces biens et d’en disposer par testament.

 Ces libertés privées restent secondaires par rapport aux libertés de la cité. Avec ce jeu de la communauté, la liberté doit former un tout où minorité et majorité seraient réunies. On parle d'une solidarité collective. Cependant, cette solidarité ne signifie pas l’uniformité.

 Aristote disait: *« Une cité n'est pas faites d'hommes semblables entre eux et c'est tant mieux car seule cette diversité permet les attitudes variées qui assurent à l'Etat la possibilité de se suffire à lui-même ».*

**Les formes politiques et les institutions varient d’une cité à l’autre :**

* - **Sparte** est une cité aristocratique, c’est une cité guerrière. L’idéal du citoyen était le citoyen guerrier, la guerre.

Les Spartiates développent un système social et politique très rigoureux, tourné vers la guerre, pour former des guerriers.

Les nouveau-nés garçons devaient être acceptés par la cité. S’ils étaient faibles et mal formés, inaptes à faire de bons guerriers, ils étaient jetés dans le gouffre des apothèmes : l’Eurotas. On recommandait d’exposer les filles, de les abandonner pour qu’elles soient adoptées par d’autres si celles-ci ne correspondaient pas aux critères.

 Dès l’âge de 7ans, les garçons restants recevaient une éducation pour devenir de bons guerriers.

* ⎝ Les historiens grecs regarderont Sparte comme grande cité stérile : Sparte n'apporte rien à la politique, elle ne livrera aucun auteur, penseur politique. La cité restera conservatrice. La liberté de penser n’était pas reconnue dans cette cité. C’est un véritable régime totalitaire qui était établie à Sparte. On considèrera les institutions comme archaïques. Elles ne vont pas vraiment évoluer.
* - **Athènes** était tout le contraire de Sparte. C’est une ville de bord de mer, tournée vers l’extérieur et les échanges. Elle va devenir la cité de la pensée politique. Elle connaîtra des évolutions politiques et l’expérience de la démocratie. La ville va dériver vers la perversion de la démocratie. Cette évolution nourrira tout de même la pensée politique. L’idée de la démocratie perdurera dans les pensées.

 Malgré cette diversité des cités, illustrée par Sparte et Athènes, tous les grecs sont conscients d’appartenir à une même communauté.

Les philosophes ont réfléchi, dans le cadre de la cité, aux formes de gouvernement.

La Grèce est allée de faillite en faillite, encore aujourd’hui.

**§2 La cité: cadre de réflexion, de la pensée politique.**

 La réflexion va se développer au lendemain des guerres médiques.

La pensée politique va se développer et devient un fait essentiel en Grèce. La participation politique des citoyens va devenir à la fois un droit et un devoir.

L’historien Thucydide fait dire à Périclèsqui a réalisé la démocratisation d’Athènes : « *Chez nous, un homme qui ne fait pas de politique ne passe pas pour un homme paisible, mais pour un mauvais citoyen*».

 Ces réflexions politiques des citoyens et des grands penseurs auront pour fondement les évolutions politiques qui se produisent en Grèce et surtout à Athènes.

Au Vème s, Athènes est en plein essor et domine ce mouvement des idées. Cette pensée antique a posé les grandes questions politiques.

1. A- Les grandes questions politiques posées dans les cités grecques

Plusieurs questions se sont posées :

* - *Quelle est la finalité de la politique ?* Les Grecs hésiteront entre la liberté, le bonheur commun, le vivre bien.
* - *Quelle est la source du pouvoir* **?** La source de la légitimité, les dieux, les citoyens, les aristocrates.
* - *Quelles sont les causes de la corruption politique ?*
* - *Quels sont les rapports entre l’Etat et la société ?* Des relations entre cités, des relations de la cité et de l'État, entre l’Etat et les dieux

La grande question qui retient les auteurs est celle de la nature du régime politique. On voit apparaître l’idée d’une distinction entre 3 formes de gouvernement, en fonction du nombre de ceux qui gouvernent. Les trois grands régimes sont la monarchie, l’oligarchie et la démocratie

 La première formulation précise figure dans l’œuvre *d’Hérodote* (vers le Vème siècle). Il affirme que la démocratie est un gouvernement de l'ensemble, du peuple. Elle ne pouvait s'imaginer que directe pour les grecs en raison de l'étroitesse de la cité.

Les penseurs grecs ont ensuite étudié l’évolution des régimes et envisagent la théorie de l’évolution et de la dégénérescence de ces régimes. Ils considèrent l’évolution comme cyclique : monarchie- démocratie- oligarchie.

 Les penseurs grecs vont montrer les possibles dérives de chaque régime :

* - **La monarchie** peut évoluer en despotisme quand le monarque ne gouverne plus selon les lois, l’intérêt général mais selon ses caprices, ses propres intérêts.
* - **L’aristocratie** qui est le gouvernement des meilleurs peut dégénérer en ploutocratie lorsque les meilleurs ne pensent qu’à l’intérêt de leur fortune (le gouvernement des plus riches).
* - **La démocratie** peut connaître une double évolution vers l’anarchie ou encore vers la démagogie lorsque le peuple gouverne dans ses propres intérêts lorsqu’il oubli les autres*.*

 Pour éviter de telles corruptions des régimes,les Grecs ont imaginé un gouvernement mixte. Ce gouvernement mêle à la fois la monarchie, l’aristocratie et la démocratie. Ce mélange assure un équilibre politique. Aristote fera une apologie de ce régime mixte.

 Durant le Vème siècle, grand siècle d’Athènes, elle va devenir la cité de la philosophie, des penseurs, des poètes, des auteurs. Ceux qui vont participer au débat politique seront nombreux. L’expérience de la démocratie athénienne, même si elle fut très brève, devait susciter une intense réflexion orientée vers la critique de la démocratie.

1. B- La critique de la démocratie.

 La démocratie est née à Athènes d’un accident historique qui fut embelli et exagéré par Hérodote.

*Clisthène*, fondateur de la démocratie, n’a défendu le peuple d’Athènes que pour obtenir le pouvoir et se débarrasser de ses adversaires. L’histoire grecque le regarde comme un opportuniste.

 C’est après sa disparition, à l’arrivée de *Périclès* (neveu de Clisthène), que la démocratie va un peu apparaître à Athènes. Par la suite, elle connaîtra des souffrances. Elle sera soit confisquée, soit elle glissera vers une démagogie.

 Après Périclès apparaît l’expérience du démagogue *Cléon* qui va être ridiculisée par de nombreux auteurs. Dans la comédie « *Les Chevaliers »* d’Aristophane, Cléon s’affronte avec un vendeur d'andouilles. Le vendeur lui dira: « *je t’accuserais de l’acheter, je ferais de ta peau un sac à voleur, je te crèverais le jabot* ».

 Cette expérience démocratique va se superposer à une très grave crise économique qui devait entraîner la faillite des classes moyennes et correspondantes à la défaite d’Athènes.

 A la fin de la guerre du Péloponnèse en 404, Athènes capitule et devient la vassale de Sparte.

* ⎝ De tous ces événements résulte un courant de pensée antidémocratique qui fut nourri par plusieurs auteurs.
1. **1- Les sophistes**

Le mot sophiste provient de « sophia » qui signifie la sagesse. Les sophistes vont critiquer la démocratie vers le Vème siècle. Il y aura de gros débats civiques et intellectuels à Athènes, sur l’Agora plus précisement. Platon parle de «*bavards obscures et anti ou pseudo-philosophes*». D'autres parlent « *des alter-philosophes* ».

1. a. Les premiers
	* o Protagoras d'abder : « *L'homme est la mesure de toute chose* »

La connaissance ne se construit qu'à travers la sensation et pas forcément à travers la raison, or la sensation varie d'un individu à un autre. On ne peut établir de principes généraux selon Protagoras. Il pose **le principe du relativisme**. Il est sceptique à l'égard de la tradition et s'engage vers la nouveauté c’est-à-dire la démocratie à cette époque.

Il explique la démocratie à travers une relecture du mythe de Prométhée : *« Les dieux ont oublié de doter les hommes du talent extraordinaire et naturel de vive en harmonie dans la société ».*

Du coup, ils vont devoir inventer l'art de la politique. Ils imaginent la Cité, des lois, des conventions, des pactes pour mieux vivre ensemble. Il existe un pacte passé entre le demos et ceux qui gouvernent.

* + o Gorgias

Il est réputé pour son éloquence à l'Agora. Il attribut dans la politique un pouvoir quasi-magique à la rhétorique, au discours politique. Le discours est la source de toute autorité.

* + o Prodicos et Hippias

Ils associent connaissance, morale et politique.

* 1. b- La seconde génération

Ils voient la crise de la démocratie. Ils ne tiennent compte d'aucune considération morale. Les discours violent la cité et la démocratie. Le pouvoir est un rapport de force. De ce fait, la cité est un lieu de violence.

La démocratie devient l'arme des plus faibles pour faire la leçon aux plus forts et limiter leurs pouvoirs (roi, aristocrates, etc).

* + o Trasimaque

Il défile dans la république de Platon. Il critique le gouvernement car, selon lui, il ne peut pas être la représentation du bien, de la justice. Ce n'est pas l'art du bon, du juste mais la domination de ceux qui détiennent la force.

Il a une vision pessimiste de la cité. Il se reporte sur la loi qui est l'instrument de cette domination et pas la recherche de la volonté générale. Elle est le reflet de l'intérêt des plus forts.

* + o Antiphon

La loi est l’expression de l'égoïsme, expression artificielle d'un compromis. Elle n'est pas répréhensible car si elle est violée c'est simplement que les citoyens n'ont pas été vigilent et c'est tant pis pour eux.

En revanche pour lui, les lois naturelles humaines sont inviolables comme la protection par exemple.

* + o Critias

Il critique également la démocratie et fait partie des 30 tyrans d'Athènes qui ruinent la démocratie après la défaite d'Athènes contre Sparte.

* + o Calliclès

C’est un jeune sophiste ambitieux qui défend un débat violent contre Socrate, le maître de Platon. Il défend le droit du plus fort. Il propose la violence. C’est la justice de la force qui reconnaît chacun selon sa force. Il donne l'image de l'homme fort qui est donc l'homme supérieur.

On oublie la loi et la justice car elle est l'expression des plus faibles. La loi fait toujours appel à la morale pour défendre les plus faibles.

* 1. **2- La critique de Socrate**

C’est une grande figure de la philosophie athénienne. L'un des pères fondateurs de la pensée politique. Il est différent des sophistes. Il est rapidement reconnu comme le socle de la sagesse et de la connaissance antique.

Un portrait est donné par Xénophon, un de ses contemporains puis réétudié par Platon puis Aristote. On a seulement des portraits indirects. On ne sait donc pas grand chose de lui.

* 1. a. Aristote

C’est un athénien de condition humble. Son enseignement prend la forme de dialogue : On parle de « la dialectique ». Plus précisément, il s’agit de la « *maïeutique intellectuelle ».* Cet enseignement consiste à amener des disciples à trouver des éléments qu'ils portent en eux.

* 1. b. Socrate

C’est un individualiste, insoumis et curieux. Il est proche des partisans de l'aristocratie, ce qui inquiète les défendeurs de la démocratie au Vème siècle. De ce fait, il devient impopulaire à l'Agora.

Il est accusé de corrompre la jeunesse, de ne pas respecter les divinités (impiété) et sera condamné à boire un poison mortel.

L'enseignement de Socrate peut se résumer par « *connais-toi toi-même* » : Il faut comprendre ses propres actes. Seule cette juste connaissance de soi permet un discernement politique et une participation à la cité ainsi qu'à se libérer du paraître.

Ceci est contraire aux sophistes. Le paraître éloigne de l'être.

Selon *La doxa sur le monde* : La pensée correcte n'est pas une pensée juste.

Socrate est, selon Platon, le sage d'Athènes. Il refuse toute pensée qu'il n'aurait pas examiné par lui-même. Cette **approche rationaliste** n'est pas une simple méthode mais une voie morale/éthique pour accéder au Bien et au Juste.

Socrate critique la démocratie, il affiche un scepticisme à son égard. La sagesse est le fruit de l'intelligence et il est inconcevable pour Socrate de confier des charges politiques à des magistrats élus ou tirés au sort car la démocratie se fonde sur les lois du hasard et ainsi les gouvernants peuvent tout à fait être des hommes de peu de vertu liés au caprice du peuple, désignés par des foules ignorantes.

La politique exige une excellente morale, une aptitude à rechercher le bien, à discerner le bien et le mal. Elle ne peut être confiée qu'à une élite orientée vers le bien et les artistoi sont ceux qui on la vertu. La foule se laisse aveugler.

Socrate ne condamne pas la loi établie par le peuple même si cette loi est donnée dans ce mauvais régime de la démocratie. Il voue un respect sans limite à la loi car elle est établie par les citoyens et pour leur bien.

Selon lui, il faut la respecter de façon quasi-religieuse pour permettre un respect de la cité. Ainsi la désobéissance est un crime qui vient fragiliser la cité.

* + ⎝ **C'est cette pensée qui amènera Socrate à la mort.**

Ce lien citoyen/cité et comparable au lien fils/père et au lien esclave/maître. Ce lien montre l'inégalité des conditions, la dépendance incontestée.

* 1. c. Aristophane

Il critique la démocratie et la modernité. C’est un auteur de théâtre. Il va aimer la campagne athénienne. Il écrit après la mort de Périclès (mauvais moment de la démocratie). 11 comédies sur 44 sont conservées. Il critique la vie de l'Agora, la griserie des athéniens et la ville en général. Cette critique est récurrente et violente. Des amendes en découleront.

Il va parler de l'impudence de Cléon et de Cléophon. Ils sont, selon lui, ignorants, immoraux et coquins. C’est cette rivalité entre ces 2 candidats qui va séduire le peuple : Ils vont jusqu'à se disputer que *« demos s'est mouché dans nos cheveux* ».

Ils se chamaillent et se font peu de compliments et de flatteries. Ils se traitent de « *Marchand d'andouille* » et de *« tanneur* ».

Concernant le démos, Aristophane affirme que : *« Tous les hommes te craignent comme un tyran mais tu es facile à mener par le bout du nez et tu te plais à être dupe, la bouche toujours béante devant celui qui parle ».*

Aristophane donne une définition du dirigeant du peuple, du démagogue : Un homme qui ne doit pas trop être instruits. Il faut un gueux, un voyou, un audacieux, un ignorant, un infâme.

* 1. **3- L'Histoire d’Hérodote et Thucydide**

Les grecs ont inventé l'histoire qui contribue à l'éveil du sentiment national.

* 1. a. Hérodote

Il écrit des chroniques, raconte les guerres médiques et établit des traités. Selon Cicéron : *« Hérodote, est le père de l'histoire* ». Il pense surtout à l’histoire politique. On lui doit la classification tripartite des régimes politiques.

Il cherche le meilleur type de gouvernement :

* + - **La monarchie,** selon lui, dure plus longtemps, elle est moins vite corrompue.
	+ - **Le régime oligarchique** : « *lorsque plusieurs personnes mettent leur talent au service de l'Etat, on voit toujours surgir entre elles de violentes inimitiés* ». Chacun veut mener le jeu et voir triompher son opinion et on arrive tous à se haïr.
	+ - **La démocratie** : Elle se détruit par les amitiés liées entre les profiteurs, *« les méchants qui grugent le peuple »*. Le peuple prend conscience des excès et des tromperies. Il souhaite le retour à la monarchie.
	1. b. Thucydide

C’est un athénien passionné par la politique. Athènes était, selon lui, fière de sa démocratie. C’est ce sentiment de supériorité qui la conduit à sa perte. La tyrannie des 30 va raviver le débat politique autour du terme de la liberté démocratique très chère et recherchée.

Il va faire parler Périclès, père de la démocratie : «*l'exemplarité de la démocratie est atteinte lorsque les lois sont placées au service de l'ensemble des citoyens et non d'une minorité*». La démocratie possède l'isonomia (égalité de la loi) et l'isegoria (égalité devant le pouvoir, l'Agora).

Le peuple était souverain mais l’État était en fait gouverné par le 1er citoyen de la cité. La démocratie a dégénérée, usurpée par Périclès.

Par toutes ces critiques, se prépare l'âge d'or de la philosophie grecque, l'âge de Platon et d'Aristote.

**Section 2 : Les 2 voies de la pensée : Platon et Aristote**

Ils dominent la pensée du 15ème s. Ils vont donner un socle à la politique et à la philosophie. Ils vont nourrir la pensée occidentale.

Ils symbolisent les deux voies majeures et opposées de la pensée :

* + - **La méthode du théoricien** (Platon) : Il aime l'idéal politique, utopiste, la cité idéale et juste.
	+ - **La méthode du réaliste** (Aristote) : Il observe la réalité, pragmatique et critique. Il compare pour proposer une simple réforme.

Cf. Fresque de Raphaël « *l'école d'Athènes »* : On voit Platon le doigt pointé vers le ciel et Aristote le doigt pointé vers la terre.

**§1 : Platon (427-347)**

Il connaît les malheurs de la démocratie à Athènes. Il appartient à une grande famille aristocratique d'Athènes Crodos (roi), Solon (dirigeant d'Athènes).

Platon a eu une éducation sophiste. Il va se destiner à une participation au gouvernement de la cité, à un rôle de citoyen. Il va rencontrer Socrate son véritable maître qu'il va suivre pendant 7 ans.

Il va assister aux excès de la démocratie athénienne finissante, au gouvernement des 30 tyrans (des membres de sa famille y participe : Charmide et Critias).

Il assiste à la mort de Socrate, à son acte de désobéissance. Cette condamnation est un mal politique pour Platon : C'est le mal de la démocratie qui tue et emprisonne.

C'est le scandale de l'aveuglement du peuple. Il va donc écrire contre cet aveuglement populaire et dénoncer les faux magistrats qui ne font pas de la politique mais qui usent et abusent de l'art de la flatterie.

Il va s'éloigner de cette vie publique et politique et se consacrer à la philosophie, refuge des âmes pures. Il va beaucoup voyager : Egypte, Italie, Sicile, Syracuse ou il essaie d'établir un régime philosophique idéal.

Il va se disputer avec Denis l'ancien avec qui il voulait mettre en œuvre ce régime. Denis l'ancien le met sur un bateau ennemi qui va faire escale sur l’île d'Egine ou il sera vendu comme esclave. Heureusement, il sera racheté par Anniceris (riche grec) qui le reconnait et le libère.

Platon retourne à Athènes en 387, rempli d'amertumes et meurtri. Il se consacre d'autant plus à la philosophie et fonde l'**Académie** (1ère école de philosophie) fondée dans les jardins d'Academos. Cette école va attirer beaucoup de personnes : Il y aura des élèves de toute la Grèce. C’est la Pépinière des futurs hommes d'Etat, dont Aristote (métèque de macédoine).

Platon va beaucoup écrire sur ses déceptions et ses inquiétudes politiques puis il mourra

.

Dans son œuvre, 3  dialogues sont consacrés à la philosophie politique :

* + - La République : Politeia
	+ - La politique : Politikos
	+ - Les lois : Nomoi (œuvre de l'inachevée)
	+ ⎝ **Ces 3 ouvrages montrent l'évolution de la réflexion de Platon.**

Il va étudier les défauts des régimes politiques mais également la voie de la cité idéale. Il va arriver à une vision presque réaliste bien qu'amer.

Platon va reprendre la classification traditionnelle et formelle donnée par Hérodote : Le régime selon le nombre des gouvernants. Il va décrire leur corruption possible. On retrouve l'évolution cyclique d'Hérodote. Il décrit la pathologie des régimes politiques.

* + - Le meilleur régime est, selon lui, **l'aristocratie**. Cependant, elle va se pervertir en timocratie (aristocrates se consacrent à leurs richesses) puis en tyrannie.
	+ - **La démocratie** est une perversion de l'oligarchie qui a multiplié les riches parasites et les miséreux qui, conscient de leur pauvreté, voudront devenir des hommes démocratiques et fonder une démocratie. La démocratie sera fondée sur la jalousie. C'est le gouvernement des pauvres contre les riches, du plus grand nombre victorieux de leurs ennemis qui massacrent les uns, bannissent les autres et partagent avec ceux qui restent le gouvernement par l'élection ou le tirage au sort.

La Démocratie apparaît comme la cause de tous les malheurs, règne de la sottise, de la flatterie, de l'illusion, du désordre, « du grand bazar ». Le peuple n'est pas stable, il est passionné. Les magistratures et les grandes fonctions gouvernementales ne sont pas attribuées aux plus vertueux mais au plus corrompus.

* + ⎝ **Comment bâtir l'unité politique alors que le fondement de la démocratie est la jalousie et la rivalité ?**

Or la grande valeur à rechercher est l'unité politique. La démocratie est le régime de l'incompétence, de ceux qui sont « *vides d'études et de belles occupations* », qui ne s’intéressent pas à la connaissance. La démocratie dérive vers la tyrannie car l'excès de liberté engendre l'excès de servitude.

Le peuple ne connaît plus de mesures : Si ceux qui gouvernent ne sont pas extrêmement docile et ne lui donne pas une complète liberté, il les met en accusation et les châtie comme des criminels et « *les gouvernants ont l'air de gouvernés et les gouvernés ont l'air de gouvernants. »*

* + - **La timocratie** est une perversion de l'aristocratie : C’est le régime du gros qui remplace les grands.
	+ - **La tyrannie** c’est le pouvoir dans les mains du sot qui agit selon ses caprices, ses intérêts égoïstes. Mais elle peut devenir bonne si le tyran est conseillé par un bon philosophe.

La meilleure forme est l'aristocratie, le gouvernement de Sparte, de ceux qui savent (cf. influence de Socrate). La cité est alors dirigée selon ses intérêts propres et non selon les désirs des groupes de pression, gouvernée par ceux qui savent.

Il faut un apprentissage, une connaissance de la politique. Il faut se connaître soi-même (cf. Socrate) et savoir ce qu'est la vertu. La vertu selon Platon est la connaissance (pas l'ignorance), il faut discerner les problèmes.

La cité parfaite est celle qui n’a pas de germes destructeurs. C’est une utopie. Dans la cité « sophocratiques », le pouvoir est donné à l'intelligence, à la connaissance. Elle repose sur des valeurs morales, justes et vraies.

Cette cité doit reposer sur la communauté des biens. Elle repose aussi sur une communauté des femmes et des enfants : Il y a un tirage au sort pour les mariages car le choix est lié à une liberté privée et cette liberté individuelle tue la solidarité, l'unité de la cité. Planton veut faire ce choix communautaire pour éviter les divisions. Ce communisme n’était pas une idée isolée à Athènes.

Aristophane en parlera dans l’assemblée des femmes, il se moquera de l’idée de Planton : Il imagine l’arrivée au pouvoir des athéniennes. Elles vont quitter le domicile familial en se déguisant en homme. Elles prennent des mesures sur l’Agora. Les maris les chercheront (avec des habits de femme) et s’étonnent des mesures adoptées : Mise en commun des biens, des femmes et le droit des femmes les plus laides et les plus vieilles de choisir un époux. Elles offrent ce dernier droit aux vieux messieurs. Dans sa pièce, Aristophane conclue par un banquet où est appliqué le nouvel ordre. Il montre le gout des femmes pour les **intérêts particuliers**, éloignés de l’intérêt commun.

Il y aura aussi les tentatives des pythagoriciens pour mettre en place une communauté fraternelle. Cette fraternité est fondée sur une initiation. Ces communautés de frères auraient défendu l’idée de démocratie. Ils vont se doter, à partie du Vème s, d’un mode de vie particulier. Ils veulent une vie commune. C’est une expérience communautaire. Ils vont exercer le pouvoir dans certaines cités. Très vite ils vont lasser et seront expulsés.

Platon écoute les critiques d’Aristote contre les idées communautaires.

* + - Ex : Phaléas de Chalcédoine réclame pour les citoyens des propriétés égales.
	+ - Ex : Hypodamos répartie les citoyens en 3 classes (sacrée, publique et des terres)

 Ces divers projets vont être critiqués.

Le communisme ne réclame pas un droit pour chacun à des biens semblables. Ce que veut le communisme de Platon est **l’entente entre tous.** Dans la cité idéale, la communauté des biens sera réservée aux gardiens de la cité qui ne possèderont rien en propre. Ils seront là pour montrer l’exemple et apprendre à servir. Puisqu’ils n’auront pas de propriété, ils n’auront pas de tentation. Ils se tournent vers le bien commun.

Platon explique que la propriété privée ferait d’eux *« au lieu des protecteurs de la cité des tyrans haïssant et haïes, traquant et traqués ».*

Il propose l’établissement de la communauté en 3 vagues :

* + - Les filles et les garçons recevront la même éducation
	+ - La communauté des femmes et des maris : Le but recherché est l’union. Grace à elle, il y aura toujours de l’harmonie entre les citoyens. *« C’est une communauté de plaisirs et de peines ».* Peut-on citer pour un Etat un plus grand mal que celui qui divise ? Or, ce qui unit n’est ce pas la communauté de la joie et de la douleur ? (c’est la communauté des femmes qui permet cela).
	+ - La 3° vague installe le triangle des philosophes : Le communisme de Planton est là pour installer au pouvoir la communion des philosophes. Ils ont été longuement formés, initiés. Ce communisme ne se place pas au service du peuple mais au service de l’élite qui a reçu la connaissance. Ils veulent instaurer une hiérarchie harmonieuse, acceptée par tous.

Cette cité placée sous la surveillance des philosophes va connaitre une politique d’encadrement. Elle sera surveillée par l’Etat, on glisse vers une dictature. La vie sera encadrée de façon totalitaire pour maintenir l’unité. Des magistrats seront envoyés pour surveiller (en particulier les jeunes qui boivent trop lors des fêtes) : il faut laisser boire pour voir le caractère réel des personnes.

 Il faut une cité éloignée de la mer et, par conséquent, une cité éloignée des étrangers qui sont des germes de destruction. L’idéal de Platon est Sparte. C’est une cité parfaite, rurale.

Dans cette cité, il y aura une hiérarchie entre 3 corps de citoyens qui ne sont pas fermés : On peut changer de groupe par le savoir, la sagesse, … il y a ici une idée essentielle de **hiérarchie harmonieuse**.

* + - En haut de l’échelle, il y a la catégorie des **âmes d'or**. Ce sont les gardiens parfaits, les gouvernants ayant pour vertu propre la sagesse.
	+ - La seconde catégorie est celle des auxiliaires de ces gardiens qui sont les gardiens simples ou encore les **âmes d'argent**.
	+ - Puis il y a les autres qui correspondent aux laboureurs et artisans. Ce sont les **âmes de fer** qui sont dominés par des appétits charnels.

Cette cité est gouvernée par le philosophe roi, qui est très complexe à trouver. C’est un labeur incessant, qui s’élève par différents savoir.

Cette division donnée peut servir à un totalitarisme, et c’est ce qu’il s’est passé au XIX et XXème siècle. Autrement dit, chaque classe représente un aspect de l’âme et c’est la Cité qui représente l’âme entière. Ainsi, c’est la Cité qui est juste parce que chacune de ses parties y accomplit sa fonction, et les citoyens sont justes dans la mesure de leur juste participation à une Cité juste.

Les deux dernières œuvres de Platon, qui sont marquées par plus de réalisme, ajoutent du pessimisme dans la cité idéale et Platon, en fin de vie, doute que le gouvernement du philosophe roi soit un jour connu. Il va essayer de trouver des lois plus réalisables pour encore éviter les disputes dans les cités.

Il reviendra sur le thème de la « merveilleuse unité » qui devra passer par une action politique en commun et par l’établissement de lois qui feront l’unité de la cité. Les lois prises en commun font l’unité de la cité. Pour Platon ces lois poseront des règlements pour préserver les mérites principaux de la cité. La propriété existera dans les lois mais devra être surveillée. Les terres devront être divisées de la façon la plus égale possible, les biens existeront.

Il n’y aura plus de communauté de femmes mais des « mariages dirigés et surveillés », de même pour l’éducation.

Dans ces deux œuvres, il ne s’agit plus de décrire la cité idéale, il s’agit plutôt de décrire le meilleur état à réaliser : l’Etat le moins incommode, ce qui se rapproche le plus de l’égalité. Platon parle beaucoup de Sparte dans son dernier ouvrage. Par la suite, Spartes aura d’autres admirateurs, Machiavel, Rousseau, et Hitler.

Platon insiste sur le rôle de l’éducation qui donne à chacun sa place dans la société, l’éducation permet de former une élite.

Il explique qu’il faudra essayer de mêler les divers groupes sociaux, les classes populaires et les autres de façon à ce qu’il y est le plus de concordance possible, mais on s’éloigne du communisme antique et encore plus du communisme moderne. Platon propose un régime mixte, avec un esprit profondément religieux. Ce qui est recherché avant tout c’est de pratiquer les vertus attendues par les Dieux et ne pas déplaire aux Dieux. Platon propose une solidarité des hommes pour plaire aux Dieux.

**§2 : La vie et l’œuvre d’Aristote**

Aristote est né en 384 à Stagire. Il est issu d’une famille de médecin et son père est le médecin personnel du roi de Macédoine, Anytas II. Très jeune, à 17 ans, il se rend à Athènes pour étudier. Il devient l’un des élèves de Platon à l’Académie. Il restera 20 ans à Athènes.

Il est considéré comme un métèque juridiquement, il va profiter de l’hospitalité d’Athènes, c’est un non citoyen mais pourra quand même participer à la vie politique. Platon l’appellera « l’intelligence ». Aristote est détaché de ce qu’il se passe à Athènes puisqu’il n’est pas Athénien et cela jouera sur ses écrits car il se trouve dans une situation d’observateur. Il est placé au-dessus des querelles.

Aristote va s’éloigner de Platon pour des divergences de méthodes. Platon est le père de l’idéalisme politique alors qu’Aristote est celui du réalisme politique. Aristote comparera les régimes politiques, il va partir des faits pour proposer une réflexion. Il sera plus indulgent que Platon. Aristote va être contraint de quitter Athènes et va voyager en Grèce, en Orient, en Asie mineure. Il va créer une école à Mytilène et à Assos.

En 343, il quitte son Ecole et se rend à la Cour du roi Philippes le Macédoine. Il deviendra le précepteur d’Alexandre le Grand. Aristote revient à Athènes en 335, où il fondera sa propre école de philosophie appelé le Lycée.

En 323, après la mort d’Alexandre le Grand, certains vont critiquer la primauté de la Macédoine et Aristote est obligé de quitter la cité d’Athènes car il est menacé de mort, entant un Macédonien. Aristote va ensuite s’installer à Chalcis. Il se jettera dans le bras de la mer de l’Attique. Aristote va beaucoup écrire auprès d’Alexandre. Beaucoup d’ouvrages riches en idée politique.

Durant les années de formation à Alexandre le Grand, il rédige *L’éthique à Nicomaque* ouvrage à intention pédagogique. Il y a indiqué sa méthode qui se fonde sur les observations de la réalité politique. Dans un autre ouvrage, il présente son opinion sur la démocratie à Athènes : Athenaion politéia.

Il réunit toutes ces critiques dans un ouvrage *La politique* écrit en fin de vie dans les années 320. Dans cet ouvrage, il y a une plus grande modération que chez Platon.

Aristote distingue 3 sortes de régimes possibles, qui peuvent revêtir des formes pures. Mais ils peuvent également se corrompre en des formes dégénérées.

Les formes pures ou les formes normales d’exercice du pouvoir sont conservées lorsque les affaires publiques sont gérées dans l’intérêt de tous et selon les lois.

- Il s’agit de la **monarchie** qui est le gouvernement d’un seul au bénéfice de tous : c’est le meilleur des régimes selon lui.

- Il s’agit aussi de l’**aristocratie** qui dans sa forme pure est le gouvernement d’un petit nombre qui s’identifie au meilleur citoyen qui gouverne dans l’intérêt de tous. Il n’approuve pas ce régime contrairement à Platon.

- La ‘**politéia**’ (terme intraduisible). On lui donne comme équivalent la République : Dans ce système de la politéia, c’est le grand nombre qui gouverne dans l’intérêt de tous. Un tel gouvernement est dans les mains de la classe moyenne. «*La masse quoique formée d’individus qu,i pris isolément sont sans grand mérite, peut une fois réunie se montrer supérieure à ce qui en ont (sous-entendu du mérite)* », on peut le comparer à l’art des repas. C’est le gouvernement du juste milieu « qui n’a ni l’égoïsme des grands, ni l’avidité des miséreux ».

Pour Aristote cette politéia, est le meilleur régime. Aristote écrit « le juste milieu c’est ce qu’il y a de bien ». Il devient alors le théoricien de la classe moyenne.

A côté de ces formes de gouvernement qui sont pures, d’autres **formes** existent qui sont **corrompues, dégénérées** et elles **apparaissent lorsque c’est l’intérêt particulier de ceux gouvernent qui l’emportent**.

Aristote rejoint la tradition grecque sur l’évolution des régimes politiques, il rejoint l’enseignement de son maître et estime qu’inévitablement les régimes se dégradent et la dégénérescence survient lorsque les gouvernants négligent l’intérêt général pour ne s’occuper que de leurs intérêts propres. Inévitablement les régimes politiques se dégradent.

Selon lui, 3 sortes de régimes sont dégénérés :

- **la tyrannie** forme dégradée de la monarchie, régime d’un seul dans son seul intérêt personnel.

- **l’oligarchie** corruption de l’aristocratie, gouvernement d’un petit nombre qui agit selon ses intérêts particuliers.

- **la démocratie** qui représente la forme dégradée de la politéia, gouvernement du plus grand nombre contre les riches, gouvernement de la masse exercée dans l’intérêt des pauvres les plus nombre mais ils ne représentent pas l’intérêt général car ils négligent ceux des riches.

Aristote va expliquer ces corruptions par une théorie qu’il appelle «**théorie des excès des principes constitutifs** » : La monarchie se dégrade car elle contient en germe, l’excès démesuré d’une personne. L’oligarchie représente un excès d’inégalité et la démocratie se corrompt car elle contient un excès d’égalité.

Dans la hiérarchie, la démocratie occupe la dernière place, or Aristote pour ce régime établit une distinction de quatre régimes de corruption :

* + - Le premier degré est celui de **la démocratie censitaire** fondée sur le cens électorale. Seuls peuvent participer aux affaires publiques ceux qui peuvent justifier d’un avoir, d’une richesse ou du versement d’un impôt. Ceux qui ne peuvent pas apporter cette justification, les plus pauvres, ne peuvent pas participer, ils n’ont pas la possibilité matérielle de participer à la prise de décision politique.

Ce premier degré exclut l’égalité de tous les citoyens. Aristote explique ce qui semble être de l’inégalité : Il n’y a pas d’excès d’égalité selon lui, « *il doit y avoir égalité pour ceux qui sont égaux, et non égalité pour les égaux et les inégaux*». Il ne faut pas que l’égalité devienne injuste.

Ce premier degré lui semble être le moins mauvais.

* + - Le deuxième degré de démocratie est **celui où il y a un cens d’électorat qui permet d’être élu**. Ne subsiste plus le cens électoral. Tout le monde peut participer à la vie publique. Aristote aime beaucoup moins cette forme.
	+ - La troisième forme est **celle où il n’existe plus ni cens électoral ni cens d’électorat**. Toutes les fonctions publiques sont ouvertes à tous mais, elles ne sont pas rémunérées. Elles ne sont pas assorties de gage  et seuls s’y présentent ceux qui ont une certaine fortune.
	+ - Le quatrième type, le pire, est celui de **la démagogie**: Forme la plus atroce « la plus terrible ». À ce stade, il n’y a plus d’exigence censitaire, et les charges publiques sont cette fois rémunérées elles sont donc ouvertes à tous. Dans cette forme de démocratie absolue, le démos est devenu tyrannique. Ce dernier type de démocratie est le type qui s’applique à Athènes depuis Périclès. Il s’agit donc de la forme la plus dangereuse. C’est la forme la plus dangereuse, celle qui a détruite Athènes.

Après avoir dénoncé ces excès, Aristote propose un programme : Il précise les conditions nécessaires à la condition d’une bonne république. Il propose la cité heureuse. Il veut une cité heureuse. Beaucoup plus de modération. A la différence de Platon il ne recherche pas la cité idéale.

* + - Première exigence posée par *la Politique* est que **l’intérêt général** soit la finalité, l’objectif essentiel du régime. « Les Constitutions qui n’ont en vue que l’intérêt personnel des gouvernants sont défectueuses. Ce sont des formes de despotisme. »
	+ - Deuxième exigence celle du **juste milieu**. Rien ne doit être excessif, tout doit être mesuré. La population ne doit pas être excessive, l’emplacement géographique entre mer et campagne, une bonne classe moyenne qui contient des citoyens vertueux, intelligents et énergiques, ces citoyens qui ne seront tentés ni par l’égoïsme des trop riches, ni par la convoitise des trop pauvres.

Cette classe moyenne devait être constituée d’hommes suffisamment fortunés pour pouvoir se consacrer à la connaissance, à la contemplation. Cette classe assurera la stabilité de l’Etat. Dans cette volonté d’établir une bonne classe moyenne, il n’y a pas de volonté égalitariste : « *on ne fait pas une cité à partir d’hommes semblables, et c’est tant mieux, une cité par nature est multiple ».* La propriété commune est source de dispute. Refus de l’égalitarisme, d’une mise en commun des biens, d’une forme de communisme. Il s’éloigne de Platon *« toute atteinte à la propriété privée, à la propriété exclusive, est source de différends*».

* + - Troisième exigence : la **Constitution d’une politéia adaptée à la cité qui la reçoit**. Pour maintenir cet Etat de droit, Aristote explique que 3 fonctions essentielles doivent être exercées :
	+ • celle qui délibère des affaires communes, de laquelle relève le vote des lois, des traités, le contrôle des magistrats
	+ • celle qui a trait aux magistratures, l’exercice de l’autorité
	+ • celle qui rend la justice, assurée par une série des tribunaux.

On trouve ici la première existence des trois fonctions, des trois pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. Il s’agit d’une séparation fonctionnelle promise à un grand avenir, mais absolument pas d’une doctrine de la séparation des pouvoirs.

Pour que la société soit heureuse, il faut que les trois fonctions soient en bon état. Ainsi, en décrivant cette cité heureuse, Aristote présente l’art de la politique qui est selon lui, l’art du juste, de la modération. C’est un art adapté aux hommes qui ne peuvent vivre qu’en société dans une cité, c’est un art adapté à l’humanité : Vision de l’homme animal civique, animal politique. Cet animal politique vit dans la cité, la polis, ce qui le distingue des autres animaux. Il présente une politique du mélange entre le bon et le mauvais.

La cité est ici une réalité naturelle, c’est une formation spontanée, obligatoire, nécessaire, qui n’est pas artificielle. Cette société « *n’est ni issue de la violence, ni issue d’une convention* », l’homme est destiné à vivre en cité. Il n’y a pas de pacte qui forme la société, elle n’est ni issue de la violence comme le dit Hobbes ni d’un contrat comme le dit Rousseau.

La position d’Aristote est à son époque particulièrement révélatrice. En effet, il l’a défend comme une forme naturelle de la vie humaine contre les penseurs cyniques du IVème siècle qui ne voient dans la vie politique qu’un obstacle à la « *vie naturelle* ».

Aristote décrit la cité comme une communauté qui est la plus englobante des communautés. Les Grecs n’avaient pas imaginés que la cité pouvait elle-même être englobée dans une communauté nationale. Il définit la cité comme la forme la plus parfaite de communauté humaine. C’est la communauté qui permet à l’homme de bien vivre. C’est celle qui permet à l’homme d’accomplir sa nature d’animal politique*.* Selon lui, *« L’Etat est la communauté du bien vivre ».*

Cette vision de la communauté bien vivre sera connue par la Grèce classique, quelques tentatives bien concrètes des idées d’Aristote. Après la mort d’Alexandre le Grand certains vont essayer d’appliquer les conseils d’Aristote :

* + - En 322, Antipater va introduire le cens électoral.
	+ - En 317, Démétrios de Phalère va maintenir ce moyen du sens électoral. Expériences très limitées. L’esprit des théories d’Aristote ne s’y retrouve pas vraiment.

Les grands théoriciens vont reprendre Aristote au moment de la prédominance romaine. Cicéron utilisera Aristote et cela surtout pour servir des gouvernements modérés, mixtes qui ne s’appuient pas sur une seule forme de gouvernement. Aristote deviendra la référence obligatoire, surtout chez les romains et chez St Thomas d’Aquin.

**Chapitre 2 :**

**Rome ou la Respublica**

La Rome antique incarne une expérience unique à la fois dans l’espace et dans la durée :

* + - **Dans l’espace** Rome est passé de l’étape d’une modeste cité, à celui d’un empire immense.
	+ - **Dans la durée**, la ville de Rome fondée en 753 av J-C par Romulus, et l’empire romain s’achèvera en 476. L’empire romain d’orient durera jusqu’en 1453.

Au cours de ces nombreux siècles d’histoire, Rome a connu de nombreux régimes politiques : Il y aura tout d’abord la royauté qui va durer de 753 et s’achèvera en 509 par une révolution aristocratique qui vient chasser le roi de Rome Tarquin le Superbe.

Cette révolte va instaurer une République, c'est à dire un régime où le gouvernement pourrait être la chose de tous, la chose publique.

Cette république va durer jusqu’en 27 av J-C mais ce n’était pas une démocratie, mais plutôt un régime mixte qui associe les 3 éléments décrits par les Grecs :

* +  les magistrats investis de l’autorité publique, le sénat et le peuple.

Cette République va être victorieuse mais elle sera aussi très ambitieuse ce qui entraînera sa chute. Les institutions républicaines n’étaient plus adaptées aux conquêtes de la République, à l’administration d’un vaste empire territorial. Va alors s’ouvrir le temps du pouvoir personnel qui va s’ouvrir à travers une alternance de guerres civiles, de coups d’Etats, de dictatures la dernière étant celle de Jules César. Son neveu Octave met fin à cette succession de guerre civile, de trouble.

Octave, en se faisant décerner le titre d’Auguste, va fonder en 27 av J-C la nouvelle forme romaine qui est **l’Empire**.

Entre le moment de sa fondation et celui de sa disparition, l’empire romain a beaucoup évolué. La première période est celle **du principat**, appelé aussi le Haut Empire, restera à coloration républicaine.

* +  L’empereur ne sera que le premier du peuple : le princeps. Mais la réalité politique est celle d’une monarchie, celle du pouvoir d’un seul.

L’histoire du principat a évolué vers l’absolutisme qui va évoluer avec la famille de l’empereur Sévère de 193 à 235. Après la mort de l’empereur Alexandre Sévère, le principat va s’achever sur une période de troubles, d’anarchie militaire. Le système impérial va connaître de grands désordres, il va se dérégler et sera aux mains de l’armée qui fera et défera les empereurs.

* +  En 50 ans d’anarchie militaire, 39 empereurs se succèdent. La plupart d’entre eux mourront d’une mort naturelle, les autres étant assassinés. 6 vont survivre.

En 289, le pouvoir impérial est restauré**,** il retrouve sa force avec Dioclétien qui va imposer un pouvoir fort, c’est le **début de la période du Bas Empire.**

Dans cette période, l’empereur n’est plus le princeps, il devient le maître de Rome, le dominus et pour cette période autoritaire qui commence on parle du **dominat**.

Ainsi vers la fin du IIIème s, la nature du pouvoir impérial a changé, il ne s’agit plus d’une simple magistrature civile et militaire, il s’agit d’une fonction d’essence sacrée. Cette évolution vers des origines divines va être encore plus nette lorsque l’empereur Constantin va se convertir au christianisme.

* + ⎝ C’est **une monarchie de droit divin qui s’exerce**, cela signifie que le prince sera choisi par Dieu et qui a pour mission de faire régner la justice qui est le principal attribut de Dieu.

L’empire s’effondre sous les coups répétés des invasions barbares.

Ainsi, la chronologie romaine contient des ruptures d’ordre institutionnel très marquées. Ces ruptures des institutions politiques ne correspondent pas forcément aux évolutions de la pensée politique. Elles sont plus délicates à saisir.

* +  Il faut distinguer **deux grandes périodes** :
	+ • celle durant laquelle les principes républicains ne sont pas forcément contestés
	+ • puis à partir du 1er siècle avant notre ère, s’ouvre la période qui va connaître l’éloge du renforcement du pouvoir personnel.

Même si les Romains sont avant tout des juristes, même s’ils n’ont pas eu de grands théoriciens comme Platon et Aristote, ils ont mené une réflexion politique qui va être importante pour l’occident, à la fois sur la notion de République et sur celle de monocratie.

 **Section 1 : La république ou la supériorité du régime mixte**

La pensée politique romaine s’inscrit dans un décor républicain. Nombreux sont ceux qui vont s’interroger sur le lien existant entre la forme républicaine de Rome et ses succès immenses.

Parmi eux Caton l’ancien premier auteur politique romain, Polybe qui s’interrogera sur les causes du triomphe de Rome sur la Grèce et enfin Cicéron qui va connaître les derniers temps de ce régime de la République. Ils vont tous essayer d’expliquer le triomphe de Rome par le régime mixte qui était établit à Rome.

**§1 : Caton l’Ancien ou la pensée politique fondée sur la tradition**

Caton est né en 232-233 av J-C. Son père était un plébéien et va lui laisser de la terre. Il va cultiver la terre avec beaucoup d’amour, un grand sens du devoir agricole. Il va devenir un gros fermier austère.

Il va connaître les grandes périodes de la république romaine. Il va devenir un officier, un homme d’Etat conservateur. Il accède aux plus hautes magistratures et va gravir les échelons de la carrière prestigieuse des romains, du **cursus honorum**, traditionnelle carrière des honneurs. Cette carrière va le mener en 195 au consulat et en 184 il va accéder à la censure qu’il va exercer avec une très grande sévérité.

Il va écrire de nombreux ouvrages en latin alors qu’au II et IIIème siècle on avait pris l’habitude d’écrire en grec. Ce sera l’un des premiers à oser utiliser le latin. Il rejette le grec. Son style sera très ironique. Ces moqueries seront souvent très cruelles.

On lui doit une histoire du peuple romain intitulée *Les Origines*. On lui doit aussi un grand traité d’agriculture, le *De re rustica*, et aussi de nombreux discours remplis de morale.

Cette œuvre livre la pensée de Caton qui apparaît comme très attaché à la tradition romaine, c’est pourquoi il écrit en latin. Il faut protéger la romanité. On trouve chez lui les prémisses d’un nationalisme romain mis au point pour protéger la romanité. Il représente l’idéal des vieux romains, de la Rome mythique. C’est l’idéal du soldat cultivateur, du soldat laboureur attaché à la terre. Il propose un conservatisme rigoureux qui a pour base l’austérité, la simplicité, la frugalité.

Certains le considéreront comme un aboyeur d’esprit étroit, comme trop rigoureux. Cet auteur s’oppose aux nouveautés de son siècle qu’il juge comme décadent. Il va se révolter contre les habitudes des nouveaux riches. C’est un esprit moraliste qui va défendre la grandeur romaine.

Il voudra de la pure romanité pour la religion, il voudra interdire les cultes étrangers. Il dit des statues qui sont transportées à Rome : « *Elles sont nos ennemis, croyez-moi, ces statuts transportées de Syracuse dans notre ville* ». Ce cri ne sera pas entendu puisque par la suite les rites orientaux seront introduits à Rome.

Caton va ajouter à tous ces propos une théorie constitutionnelle qui repose sur la primauté de la coutume des ancêtres, le regret du passé. Cette loi s’était formée peu à peu au fil des générations et paraissait à Caton comme bien supérieure à la loi écrite proposée par un seul homme, même si ce seul homme fut un personnage d’exception. Pour lui, l’histoire a beaucoup d’importance.

Il refuse l’éventualité d’un homme providentiel, il ne croit pas à l’homme politique charismatique. Et avec lui on se trouve dans ce conflit des anciens et des modernes, les anciens qui préfèrent les apports successifs de la tradition à la nouveauté subite apportée par un seul qui peut connaitre un échec tout aussi soudain.

Caton va donner une autre raison à cette supériorité de Rome : Il s’agissait selon lui de sa nature mixte. La République romaine empruntée aux trois régimes politiques que les grecs avaient distingué et ainsi l’autorité des consuls était de nature monarchique, la puissance du sénat était de nature aristocratique et le gouvernement qui associé tous les citoyens à l’Etat était populaire.

Cette théorie sur la nature mixte de la République romaine présentée par Caton va beaucoup plaire et fut par la suite reprise par Polybe (grec). Il reprend sa théorie alors que le conservatisme est peu à peu abandonné. Dès les années 160, les modernistes l’avaient emporté sur l’opposition conservatrice et assuraient le pouvoir. Il va écrire dans ce contexte de modernité.

**§2 : La doctrine politique de Polybe (205-125)  ou la constitution équilibrée**

Polybe est né en Grèce dans le Péloponnèse à Mégalopolis. Il est issu d’une puissante famille arcadienne. Il va recevoir une solide éducation politique et une belle formation militaire. Durant sa jeunesse, il voit les lendemains d’Alexandre le Grand. Il va être confronté à l’union des cités grecques en confédération, pour affronter la puissance romaine, et constate l’échec de cette confédération.

A la suite de son père Lycortas, Polybe va être l’un des grands meneurs de la ligue achéenne. Lors de la défaite du roi de Macédoine, Percée, face au consul romain, Paul Emile, est arrêté et envoyé à Rome en otage en 168. Son exil romain dure 17 ans.

Son séjour à Rome ne fut pas rude, il fut très bien reçu à Rome et fut traité en ami par le Consul. Il deviendra le précepteur du fils du consul de Scipion Emilien et ainsi il va découvrir Rome. Il va se passionner pour la ville de Rome, pour ses usages, pour l’histoire triomphante de Rome. Il va être un des vulgarisateurs de la pensée grecque. Il va se consacrer à l’analyse de Rome.

Pour expliquer cette histoire glorieuse, il va entreprendre la rédaction d’une œuvre sur la politique et les institutions romaines. Cette œuvre sera énorme : *les Histoires*. Ces histoires ne couvrent que la période qui va de 220 à 146. Dans cet ouvrage présenté en 40 volumes, il va démontrer les causes de la très rapide domination romaine, de son succès « *fait en moins de 53 ans sur la quasi-totalité de la terre habitée. »*

Il va expliquer ce succès par les conceptions religieuses romaines et aussi par l’excellence de la Constitution romaine. Cet argument est intéressant car il va donner une vision politique de l’histoire de Rome. Il va analyser les institutions romaines avec beaucoup de minutie, et une étude comparée des constitutions à travers l’histoire. Il s’inspire d’Aristote. Il va se poser 2 grandes questions : **Sur l’évolution de la république** et **sur la thèse des évolutions cycliques**.

Selon lui, les raisons de la suprématie romaine se trouvent dans les vertus du régime républicain. Il va d’abord regarder ce qui se passer vers l’extérieur. Ensuite, à travers Sparte et Carthage il essaye d’expliquer la force de ces constitutions puis il présente la république romaine. Cette république qui propose est un régime original, nouveau qui rend un équilibre fin et subtil entre les institutions monarchiques et les institutions démocratiques. Il montre que la république a su donner ce mélange, cet équilibre vertueux des différentes constitutions et il explique, et on retrouve dans ces explications les analyses de Caton. Le pouvoir des deux consuls renvoie à la constitution monarchique. Celui du sénat à la constitution démocratique. La représentation accordée au peuple de Rome renvoie à la démocratie.

Il dit sur ce mélange très subtil « *si nous fixons notre attention sur le pouvoirs des consuls le gouvernement apparait tout à fait monarchique. Si nous considérons le pouvoir du sénat il parait aristocratique et enfin s’il on observe le pouvoir du peuple il semble être nettement une démocratie*». Il va louer ce système qui unissait les 3 formes de gouvernement qui offraient un équilibre net, subtil, un parfait équilibre.

Pour lui, pour qu’il y ait cet équilibre il faut que chacun des pouvoirs ait besoin de l’autre pouvoir, ait besoin du soutien des deux autres et qu’aucun des trois ne puissent imposer sa volonté. C’est dans cet équilibre que se trouve le maintien de la constitution. Cet équilibre empêche toute corruption de la constitution qui pourrait glisser vers l’omnipotence des 3 institutions. Polybe dira qu’il *« faut qu’il y ait de la concorde entre les plus riches et les plus démunis ».*

Cette histoire c’est la reprise de l’idée d’Aristote, de la constitution mixte, de la politéia et la politique du modèle romain réside dans cette harmonie dans ces 3 pouvoirs dissociables mais qui sont solidaires.

Puis il va donner une autre théorie, c’est **la théorie des cycles** qui se renouvellent *« théorie de l’anacycliosis* », c’est la théorie de l’évolution cyclique. Le terme qui avait été déjà donné par Platon. Donc le régime républicain est gage de stabilité et de puissance. Or ce régime ne peut pas se réaliser naturellement, se stabiliser.

Il existe un processus de corruption, de dégénérescence, qui est naturel et qui existe dans tous les gouvernements, toutes les constitutions. Il dira que cette dégénérescence est une loi de la nature, qui est liée à des causes essentielles. C’est «*une loi de la nature comme la rouille fait partie du fer ».* Il s’inspire de l’histoire donnée par Platon, et donc de cette évolution cyclique, sans fin, qui ne s’arrêtera jamais.

Cette décadence, selon Polybe, appartient à l’histoire des cycles politiques : La forme brute est appelée à dégénérer et l’on parle de la monarchie qui est la forme brute, la forme pure qui est réglée par la justice, qui est réglée par l’intérêt des gouvernés. Cette forme se dégénère et ne peut se dégénérer qu’en tyrannie et pas en aristocratie. Elle dégénère en tyrannie dès lors que le roi, le monarque, se livre à ses plaisirs, à ses intérêts personnels. La tyrannie va être renversée et elle ne peut l’être que par les meilleurs citoyens qui font de l’aristocratie qui ne peut se dégénérer qu’en oligarchie qui oublie la justice commune et l’intérêt des gouvernés et qui se désintéresse des biens communs.

Ici la vie politique à nouveau s’abime et tous les abus profitent à la minorité gouvernée. Le peuple va être incité à une prise de pouvoir d’où la fondation de la démocratie soucieuse de l’intérêt commun, d’accorder à chacun des droits civiques.

Pour rétablir la paix, le peuple n’a qu’une issue, c’est de se donner un monarque, un roi dont la vertu est exemplaire. Donc le cycle de décadence est accompli et il se produira sans fin, à nouveau et de façon interminable. Polybe a donné ce schéma qui suit les mouvements d’une montre.

Cette pensée de Polybe est profondément déterministe. Elle ne met pas l’accent sur la complexité des déséquilibres, on a la reprise de la vision antique, donnée par les philosophes. Et la vision de Polybe idéalise la réussite romaine qui était déjà émané. Polybe a une vision idéaliste, il ne mentionne pas les crises, il ne parle pas des tensions qui agaçaient la république, qui existaient entre les grandes familles. Il ignore, les jeux d’équilibre qui existaient. Parfois c’était l’élément monarchique qui l’emportait, Polybe n’en parle pas. Il ne voit pas les périodes de profonds bouleversements que Rome a pu connaitre.

* + ⎝ L’analyse de Polybe est une analyse qui reste partielle. Elle va être poursuivie par la suite, plus tard, de façon très scrupuleuse par Cicéron, qui va donner une analyse moins liée au schéma grec.

 **§3 : Cicéron (106-43) ou l’évolution vers la Respublica**

Cicéron est son surnom parce qu’il avait une verrue sur le visage et Cicero en latin c’est pois chiche. D’où son surnom.

Il est né en 106 avant JC et est issu d’une famille de chevalier. Son milieu était un milieu aisé, cultivé, ouvert aux questions politiques. Dans sa jeunesse, il va voir la décadence romaine, les bouleversements de la fin de la République romaine. Sa pensée politique va se nourrir de cette fin de la république. C’est dans ce climat qu’il va entreprendre des études très brillante et aussi très large : Il étudiera le droit, la rhétorique, l’art de l’éloquence, la philosophie. Ces études vont être complétées par des voyages surtout en Grèce. Il se formera auprès de grands orateurs. Il va lire les philosophes grecs.

En 81, il revient à Rome, devient avocat vite renommé. Il aura une grande clientèle et commencera sa carrière politique en dénonçant la dictature de Sylla**.** Il va pouvoir véritablement entamer sa carrière des honneurs qui le porte en 63 au Consulat. Au début de son consulat, il va déjouer la conjuration de Catilina qui voulait s’emparer du pouvoir par la force. En 48 il va voir l’assassinat de Pompée, puis le meurtre de César en 44.

Il apparaît comme le sauveur de la République et reçoit le titre de « *pater patria »*. Il devient gouverneur en Cilicie. Durant sa carrière, il va écrire une œuvre très abondante faite de traités théoriques et de plaidoyers. Parmi ces œuvres, il y aura deux œuvres majeures politiques : le *De Republica* et le *De Legibus*, dans lesquels il donne sa vision de la politique qui est proche de celle des stoïciens mais aussi des philosophes grecs et en particulier Platon.

L’œuvre de Cicéron se veut être une réplique des œuvres de Platon. Il admire Platon. Il dira que : « *Platon est le plus sage, le plus savant homme qu’ait produit la Grèce* ». il n’utilisera pas la même voie que Platon, il ne s’engouffre pas dans la voie de l’idéalisme il n’utilise pas cette voie *« qui donne de rechercher le meilleur Etat en paroles* ». Il va présenter sa forme de gouvernement, la meilleure pour lui et il présente le portrait du citoyen idéal.

Il emprunte la voie du réalisme politique, voie beaucoup plus empirique que celle de rechercher le meilleur Etat dans l’histoire romaine. Selon lui, Rome a connu un régime mixte qui se rapprochait de la perfection *« la meilleure constitution politique est celle qui résulte de la fusion harmonieuse des trois genres de gouvernements purs : royauté, aristocratie, démocratie. »*

Ce régime mixte est le même que celui décrit par Caton et Polybe. Chez Cicéron, il y a une plus forte tendance vers la monarchie. *« Si cependant il fallait en choisit une à l’état pur, j’opterai pour la royauté ».* En avouant cette préférence monarchique, il donne une vision personnelle du régime mixte, différente de celle de Polybe qui voulait un parfait équilibre entre les 3 formes de gouvernement. Il voulait cet équilibre subtil, parfait.

Selon Cicéron, cet équilibre est impossible. L’équilibre de la politéia passe par un plus de monarchie, par « *une prééminence du pouvoir de commandement ».*

Cette prééminence monarchique était l’assurance de maintenir le pouvoir, de conserver le pouvoir, c’était *« le tuteur du pouvoir de la république ».*

Cicéron croit à l’homme providentiel, aux chances de l’homme providentiel. Il donne le portrait du prince idéal, prince arbitre qui doit être vertueux, respectueux de la légalité, de la loi, de la liberté due aux citoyens et au service de la cité. Ce prince idéal rappelle le philosophe roi de Platon. Ce Prince n’a rien à voir avec César. Ce ne peut être qu’un maître, qu’un dominus. Cicéron se rapproche du rêve de César qui veut être un roi Dieu. Cicéron s’imaginait dans ce rôle de Prince vertueux.

En 44 avant JC, le contexte politique change, la mort de César remplit d’espoir Cicéron. Il va croire en l’instauration d’une république retrouvée. Il croit pouvoir à nouveau retrouver la République et sa place dans cette république. Mais il n’avait pas vu ses ennemis. Marc Antoine, le lieutenant de César, revendique le pouvoir et Cicéron ne supportait pas l’ambition d’Antoine et il va écrire 14 discours contre lui *Les Philippiques* extrêmement violents dans lesquels il va soutenir Octave, l’adversaire de Marc-Antoine. Peu de temps après la rédaction de ce discours, Octave et Antoine vont se réconcilier et le prix de cette réconciliation sera l’élimination de Cicéron. Antoine exigera la mort de Cicéron. Octave va payer Herrenius pour assassiner Cicéron.

Plutarque rapporte sur les derniers instants de Cicéron *« À ce moment survinrent les meurtriers, c’était le centurion Herrenius. Ce centurion prenant quelques hommes avec lui se précipita vers Cicéron, Cicéron l’entendit arriver et ordonna à ses serviteurs de déposer là sa litière. Lui-même portant, d’un geste qui lui était familier, la main gauche sur son menton, regarda fixement ses meurtriers. Il était couvert de poussière, avait les cheveux en désordre et le visage contracté par l’angoisse. Il tendit le cou à son assassin hors de la litière. Il était âgé de 64 ans. Suivant l’ordre d’Antoine, on lui coupa la tête et les mains, ces mains avec lesquelles il avait écrit les Philippiques. »* Sa tête et ses mains devaient ensuite être exposées à Rome.

Avec cette mort, devait disparaître le dernier défenseur de la République. Devait s’ouvrir une nouvelle période : la période de l’Empire.

**Section 2 : La Rome impériale ou l’apologie de la monocratie :**

L’Empire romain a connu de nombreuses évolutions. Cette évolution est allée vers un renforcement croissant du pouvoir impérial. Deux grandes périodes peuvent être distinguées : Celle du **principat** qui s’arrête en 284 avec le règne de Dioclétien qui restaure le pouvoir impérial qui devient plus fort et plus mystique et celle du **Dominat**. Commence alors la période du Bas Empire.

 **§1 : Le principat une monarchie de droit populaire**

Octave va triompher d’Antoine sur le champ d’Actium en 31 avant JC, il va alors ouvrir la période du Principat. C’est une période très difficile à définir : Octave va tout faire pour cacher la profonde nature du régime. Et la séance du partage du pouvoir du 13 janvier 27 fut menée avec une très grande habilité. Rien ne paraissait changer dans la notion d’autorité qui avait été entrevue par les républicains. Or ce que disait Cicéron ne correspondait pas à ce qu’a fait Octave. Il va savoir se servir de l’opportunité, du discours du passé, il va s’appuyer sur des notions morales et idéologiques qui semblent liées à la tradition romaine mais qui place Octave au-dessus des autres.

3 jours après, il va attacher à son autorité des titres et pour lui le titre d’Augustus que le Sénat consacrera. L’autorité d’Auguste dépasse toutes les autres magistratures qui ne sont dotées que de pouvoir. Ce terme évoquait pour les romains l’idée d’un guide, qui par son prestige peut faire pencher sa balance du bon côté, qui peut tout entreprendre. Octave Auguste se revêt des insignes du triomphe dont César se pavanait. Il conserve l’usage des salutations après chaque victoire. Tout est là pour servir la gloire et la victoire du princeps. Puis il y aura une énumération des vertus du princeps, liées à la tradition romaine. Ex : Le bouclier d’or sera placé en son honneur à la currie pour célébrer sa force, on parlera de la clémence, la justice et la force de prince.

Octave devient Auguste, en 27 avant JC, et reprend donc la politique de César. Son nom qu’il reçoit alors est un nom réservé aux Dieux et aux temples. C’était un nom sacré.

Octave va fonder le pouvoir personnel avec beaucoup d’habilité. Il va prendre toujours soin de se poser comme le continuateur de la République. Les successeurs d’Auguste seront plus forts et ils vont consolider la monarchie et la façade républicaine va peu à peu s’estomper.

Puis le titre de père de la patrie lui sera donné. Le régime va paraitre ambigu car il reste prince au milieu des égaux. Et les républicains seront très attachés à ce terme de princeps, il les rassurera. Ce régime qui s’établie en 27 vient mélanger l’Augustus et le princeps. Les frictions républicaines vont disparaitre, s’effondrer, et cette période connait une extraordinaire mutation.

Durant cette période qui aboutit à une forme impériale, les écrits politiques se font discrets car l’Etat apporte sa protection aux écrivains et s’ouvrent la grande période du mécénat. Cela va éteindre les effervescences politiques. Il s’avait reconnaître les bons écrivains qu’il gardera dans son entourage en les comblant de terres, de villas. Parmi eux, on a Virgile, Horace, Tite-live. Ils vont œuvrer en faveur d’une mystique impériale. Ils vont favoriser les efforts d’une rigueur morale. Leurs écrits seront plutôt tournés vers un classicisme littéraire, vers une beauté à décrire. Les écrits de ces auteurs restent très proches du vieil esprit romain et ils vont être nationalistes et dynastiques. Ces écrits faits à la demande de l’empereur vont célébrer le bonheur de vivre aux champs, de vivre à la campagne, le bonheur du retour à la terre.

Parmi ces écrits, ceux de Tite-live livre une œuvre à la gloire de Rome. En embellissant les faits, il y a là une démarche politique, il veut montrer la grandeur romaine, la grandeur de la République. Il veut donner une leçon de morale et écrira *« pour la Gloire de Rome à la Gloire de Rome.* » Il exalte le sentiment patriotique. Il embellit cette histoire au détriment des nations étrangères. Il va écrire pour montrer la grandeur de la République romaine de la ville de la nation romaine. Il donne une leçon de morale à ses contemporains.

Par la suite, la littérature va s’estomper, elle devient insuffisante, le style devient plus précieux, raffiné. Ce sera une littérature de mauvais goût Tibulle et Properce. Cette littérature ne sera pas très engagée. Elle ne donnera rien de très nouveaux. Il faut attendre quelques temps pour retrouver une littérature politique.

Les premières doctrines politiques de la période impériale n’apparaissent qu’au premier siècle après JC. Ces écrits vont essayer de réconcilier l’histoire romaine avec la tradition républicaine. Ces œuvres vont essayer de rappeler quelques bons principes de gouvernement à donner aux empereurs. Cela correspond à la période du despotisme des Césars. Entre 14 et 68, se succèdent à Rome 4 empereurs de très mauvaise réputation : Tibère, Caligula, Claude, Néron. Leur vie est entaché d’actes d’horreurs, Caligula et Néron seront considérés comme des fous, des dangereux. Ces empereurs vont se piquer de littérature de façon despotique. Seuls étaient protégés les flatteurs. Ceux qui s’opposaient au pouvoir furent les victimes de ces empereurs.

Il y eu quelques exceptions, quelques auteurs vigoureux qui n’hésitèrent pas à manifester une résistance au pouvoir. C’est le cas de Phèdre qui va glisser dans ses fables quelques piques contre le pouvoir. Il écrivait dans un style moqueur. Dans *les Grenouilles qui demandent un roi*, il va demander un prince clément comme le fut Auguste. Il va dire toute sa nostalgie de la République. Il va comprendre la nécessité de l’empire mais il demandera un bon empire, un bon empereur.

L’auteur qui va le plus marquer sera Sénèque qui va s’interroger sur les problèmes politiques. Il sera suivi durant le principat par des historiens comme Tacite ou Pline le Jeune. Ils vont montrer qu’avant il y avait des libertés, que l’histoire est un champ de bataille permettant de dire des vérités au monde contemporain. Ils vont comparer le passé et le présent. C’est un jeu que vont pratiquer les historiens. Ils vont donner leurs impressions politiques à travers l’histoire. Cela sera suivi par la réflexion de Marc Aurèle qui va essayer de retrouver une voie de l’honneur pour l’empire, et va s’interroger sur les problèmes de l’Empire.

* 1. **1- Sénèque ou un essai de résistance**

Il est né en 1 et va mourir en 65. Il va recevoir dans sa jeunesse une formation partagée entre les rigueurs de la scène stoïcienne et les vanités mondaines. Il va être à la fois philosophe et homme d’action.

Ses premiers ouvrages vont entraîner la jalousie des empereurs Caligula et Claude. Claude exilera Sénèque en Corse à la demande de la 3ème épouse de Claude, Messaline. Ce sera le temps de l’ennui pour lui. Il sera rappelé par Agrippine, mère de Néron, pour devenir le précepteur de Néron. Il sera le 1er ministre de Néron. Il sera le complice de l’assassinat d’Agrippine, la nouvelle épouse de Claude.

Au moment de la mort de Claude, il va rédiger quelques satires « *Satira de claudio Caesare*» aussi appelé *« De la métamorphose en courge ou en cornichon de claude* ». Sous titre grec *« apolotiko to sis ».* Les empereurs connaissaient après leur mort une apothéose, sauf Claude qui ne s’est pas transformé en Dieu mais en cornichon, dans un état de légume, végétal. Cette satire était irrespectueuse. Sénèque décrivait l’empereur transformé en courge à cause de sa sottise, de sa bêtise.

La période qui suivra sera difficile pour lui, car elle va être soumise aux caprices de Néron. Il va rédiger son traité politique « *De Clementia »* (De la Clémence) où il précise le portrait du bon César, qui ne ressemble en rien à Néron, pour convaincre Néron à être un bon prince qui agit dans l’intérêt de ses sujets et non son intérêt personnel. Il précise que c’est celui *qui « agit dans l’intérêt de ses sujets et non pour sa gloire personnelle, le bon César doit rester dans le bon chemin qui est celui de la vertu de la clémence*. » Cette clémence est la maîtrise de soi *« c’est un penchant de l’âme à la douceur lorsqu’il s’agit de punir. »*

Le Bon César devient alors celui qui ne punit pas injustement, qui n’est pas despote dans la punition, celui qui ne verse pas le sang « *la nature n’a pas voulu qu’il soit cruel. Tout homme trouve crédit auprès de lui par sa qualité d’homme* ». Cette clémence du prince est comparée à celle du médecin, du père « *qui tantôt gronde ses enfants doucement, tantôt sur le ton de la menace*».

Dans ses comparaisons faites pour expliquer la clémence, il donne un mode d’emploi à Néron « *il y a entre le roi et les sujets la même différence qu’entre un être humain et des insectes. Comme on fait avec un insecte qu’on écrase pas s’en se souiller, le roi ne s’abaissera pas à châtier lui-même ses sujets* ».

Dans ce Traité, Sénèque livre des conseils sur le gouvernement, il dit ce qu’est le bon gouvernement. Il s’agit d’une belle leçon faite pour Néron. Cette leçon contient une véritable théorie du pouvoir qui doit être fondé sur la clémence. Sénèque commence « *nous avons tous pêché, et les Dieux, si ils étaient parfaitement justes devraient punir en permanence* ». Mais cette leçon ne sera pas retenue. Or selon lui les Dieux sont cléments « *ils ne secouent pas incessamment la terre pour punir les fautes des hommes. La terre est calme et ce calme signifie la clémence des Dieux ».* A ce niveau de la réflexion de Sénèque, il explique pourquoi les Dieux sont cléments :

* +  c’est qu’ils ont des raisons de l’être, c’est parce que la clémence montre la supériorité. « *Sauvé est le propre de la grandeur souveraine*».

Autre explication : Un châtiment implacable aboutirait à étendre le mal et n’arrêterait pas le crime. Ainsi « *trop de rigueur provoque le désespoir »,* et par conséquent la révolte. Il faut qu’il y ait une part de pêché, de mal. C’est là qu’on s’éloigne du christianisme. « *La multitude des supplices déshonore tout autant le prince que la multitude des enterrements déshonorent un médecin* ».

* +  Raisons de la clémence : La supériorité du prince. Cette clémence s’éloigne de la miséricorde chrétienne. Le pardon brise l’âme et Sénèque ne veut pas de cet abattement de l’âme qui lui semble être un excès de clémence. *« Le pardon est une perte de son compte à soi que la maîtrise doit préserver ».* Sénèque dira que la miséricorde fait misère. L’âme brisée est un vice, et le prince doit préserver son autorité. On s’éloigne de la vision chrétienne, et du psaume 51. Sénèque refuse un Dieu qui pleurera. On se trouve face à un pilier de l’absolutisme : Le prince doit savoir maitriser les violences.

La clémence est la largesse du geste princier et non la lâcheté. Avec la clémence, on se trouve face à un fondement de l’absolutisme. Le prince doit prendre l’initiative de l’arrêt des violences pour briser le cycle des vengeances, pour amener la paix publique. Seul le prince, selon lui, peut être clément car il est au dessus des lois. Seul le prince peut se permettre de n’être pas juste.

En démontrant, l’importance de la clémence, il justifie la monocratie qui permet à l’Etat de survivre*. « Le prince est l’astre qui se lève, il est au dessus des lois ».* À ces comparaisons, Sénèque apporte une nuance «  *si l’empereur est au dessus de la loi c’est pour la faire triompher* ». Il s’agit d’une nuance qui vient atténuer la flatterie du prince. En dehors de l’exercice de la clémence, le citoyen doit pouvoir compter sur la protection de la loi que le prince doit faire triompher. Pour justifier cette omnipotence des empereurs, il va se servir des exemples donnés par la nature car le pouvoir doit se régler *« sur la loi de la nature* », la lex naturae.  Il s’agit de la très célèbre comparaison faite avec les abeilles *« lorsque la mère meurt, tout l’essaim est désorganisé et disparaît ».*

Ces écrits vont influencer Néron. Durant les 5 premières années de son règne, il suit cette voie de la clémence. Il règne avec rigueur, en tant que protecteur de la loi. Par la suite, Sénèque va perdre de son influence et il va se retirer dans ses terres et va se consacrer à l’écriture de la philosophie.

Peut-être par jalousie pour ses talents et ses richesses, Néron exigera que Sénèque mette fin à ses jours. Il devra se suicider. Après cet assassinat, le règne de Néron va sombrer dans la folie. Néron va se laisser aller, il va se livrer à une foule d’atrocité et de cruauté. Cette mort sera rapportée par Tacite, et fera frémir Rome d’effroi, il écrit *« à qui la cruauté de Néron était-elle inconnue ? Il ne lui restait rien d’autre à ajouter après le meurtre de sa mère et de son frère que la mort de celui qui l’avait instruit ».*

* 1. **2- Tacite et Pline le Jeune ou l’histoire au service de la puissance absolue**

Les deux étaient liés par une très forte amitié. Ils connaissent la prospérité du IIème siècle, et sont avant tout des historiens.

 **Tacite**

Il est sûrement né vers 55 durant le règne de Néron. Il va donc subir les cruautés de Néron. Il était issu d’une bonne famille de la Gaule Narbonnaise. Sa famille appartenait à l’ordre des chevaliers, ordre équestre.

Tacite a reçu une excellente éducation oratoire, romaine. Il complètera cette belle éducation en fréquentant les grands orateurs et avocats de son époque.

Il fera un très beau mariage : Il épousera la fille d’Agricola. Tacite va beaucoup écrire sur Agricola. Ce brillant mariage devait ouvrir pour Tacite la carrière des honneurs, le cursus honorum. Cette carrière devait le mener à la très belle administration de la province d’Asie, qui était une administration glorieuse et prestigieuse.

C’est à partir des 90’s, vers l’âge de 40 ans, qu’il va commencer à écrire. Il devait composer sa grande œuvre historique qui restera inachevée. Par cette œuvre, il décrira l’affaiblissement intérieur de l’empire qui pouvait déjà être observé dans cette fin du 1er siècle, ainsi que les dangers de celui-ci.

Cette œuvre sera d’une grande teneur. Elle se compose des *Histoires* qui retracent les événements à l’auteur. Il va décrire les événements de 69 à 96 ce qui correspond au règne de Galba, à celui de Domitien.

Après avoir écrit ces histoires, il va rédiger les *Annales* qui contiennent l’histoire de la dynastie julienne qui précède les évènements rapportés dans *les Historiae*, l’histoire de Rome de 14 à 66. Seront décrits les règnes qui vont de Tibère à Néron. Son œuvre sera fidèle aux événements politiques.

C’est un bon historien car il ne déforme pas l’histoire. Mais il donne une vision pessimiste et romantique de l’histoire. Il dira « *je déteste l’histoire de cette période riche de malheurs, défigurée par des combats […] cruel dans la paix même*». Cette histoire décrite par lui ne contient qu’une suite de violences et de crimes.

Tacite donne des visions très réalistes : Il décrit par ses visions pessimistes, la vision morale de l’historien et il compare les événements entre eux : Du régime républicain au régime impérial. Pour lui, la mission de l’historien est une mission de comparaison.

Il fera l’apologie d’un pouvoir fort. La nature humaine, face à ces excès, selon lui, réclame la toute-puissance. Elle a besoin d’un absolutisme parce que l’histoire est dramatique. « *La société ne peut survivre sans une poigne de fer* ».

Le régime républicain qu’il n’a pas connu, selon lui est le régime des lois égales, c’est le régime de l’isonomie. Ce régime se perverti toujours, car l’égalité est toujours corrompu, il croit donc au jeu de la puissance. Avec la présence d’une puissance, le peuple peut être heureux.

En bon historien, il comprend qu’au IIème siècle, le principat est le seul régime viable, le seul qui pourrait rendre à Rome sa gloire et sa grandeur passées. Le régime qui préservera la splendeur romaine. Pour le IIème siècle, selon lui, la République n’est plus possible car elle conduit à la tyrannie et seul l’absolutisme ne peut être confondu avec la tyrannie. *« La tyrannie qui avilie autant le tyran que ces victimes ».* Le prince ne doit jamais devenir tyran. La tyrannie abîme autant le tyran que ses victimes. Pour éviter cet écueil de la tyrannie, il donne le portrait du prince idéal donné surtout à travers ces descriptions : C’est celui qui est fort, qui est absolu amis, qui respecte les valeurs civiques sinon il y a avilissement, c’est celui qui apporte l’unité et la paix à Rome. Il va montrer les mauvais exemples comme Tibère qui est tyrannique et obsédé par le complot, ou Claude qui est faible, ou la cruauté de Néron.

* + ⎝ **Il livre une histoire remplie de tourment.**

**Pline le Jeune**

Il est un autre témoin fidèle de ce 2ème siècle. Il est né en 61-62 peu de temps avant la mort de Néron. Il est issu d’une famille de notable du Nord de l’Italie, de la province de Côme. Il va être dans son jeune âge adopté par son oncle Pline l’Ancien, qui était également un auteur, qui meurt dans l’éruption du Vésuve en voulant décrire cette éruption en 69.

Après cette séparation très douloureuse, il va se rendre à Rome pour ses études et il va devenir orateur et avocat. Sa carrière sera celle d’un haut fonctionnaire. Ce cursus honorum le mène au consulat. Pline le Jeune se passionnait également pour la littérature. Il va beaucoup écrire. Il va composer une œuvre apologique, *Le Panégyrique de Trajan*. Ce panégyrique contient pleins d’informations historiques et politiques.

Il devait publier des lettres, *des epistolae*, pas rédigées en vue d’une correspondance mais elles avaient été rédigées dans des réunions mondaines, littéraires. Ces lettres donnaient des renseignements très précieux sur la vie à Rome, sur la vie administrative, politique et sur l’administration des provinces. Ce sont de vrais documents historiques.

Ces documents, apologie et lettres, vont servir à dresser **un éloge du pouvoir impérial**. Le prince apparaît alors comme un personnage mis à part « *comme un être divin* ». Le prince est sacralisé, c’est un être divin qui a donc des devoirs, qui doit agir comme les Dieux. Il doit être vertueux et sain. « *Il doit être vertueux, saint et tout semblable aux Dieux ».*

Ces qualités de sainteté et de vertu sont très proches de celle de l’empereur Trajan qui a été empereur de 98 à 117. Selon Pline, « *c’est le modèle de tous, qui doit rester soumis aux lois* ». On s’éloigne de la vision de Sénèque. Selon l’attitude de Trajan, le prince devait être soumis aux lois. Ce n’est pas le prince de la tradition orientale.

« *Tu t’es de toi-même soumis aux lois, César, que personne n’a écrites pour le prince. Mais tu ne veux pas avoir plus de droits que nous. C’est bien la première fois que j’entends dire que le prince n’est pas au-dessus des lois, mais que les lois sont au-dessus du prince* ».

Ce prince contenu dans l’apologie de Trajan, doit être proche des populations, il doit être attentif aux besoins des populations. Il est détourné vers l’intérêt de la population, il doit être capable d’assurer leur prospérité, il doit être attentif à leurs besoins. Le prince doit parler avec le peuple, se mêler à la foule, répondre à ceux qui l’interrogent. Pline parle ensuite de la proximité qui se fait entre l’empereur et les concitoyens. Pline va décrire Trajan dans la rue allant au forum, parlant aux passants, expliquant sa politique. Pline dira « *on peut lui parler, il se mêle à la foule, il répond à ceux qui l’interroge*».

Les lettres de Pline livraient une justification d’un principat proche des citoyens, bonne forme pour gouverner l’Etat, seul ce principat peut assurer la prospérité, la paix et préserver l’ordre public.

Après avoir présenté le principat comme bon modèle de l’Etat, il va beaucoup insister sur le mode de désignation de l’empereur. Selon lui, cet empereur modèle ne peut être ni élu, ni désigné par une succession familiale. Pline défend le système de l’adoption : L’empereur doit être adopté par son prédécesseur. Ce système fonde l’empire sur les mérites du futur prince. C’est ici, avec cette glorification du système de l’adoption, l’application de la théorie du mérite : « *qui doit commander à tous doit être choisi entre tous*. »

Cette théorie doit s’accompagner d’une compétition, une concurrence de mérite et de qualité : il faut plusieurs candidats à l’adoption. Il s’agissait d’une fiction puisque aussi bien les signes auxquels on reconnaissait ce mérite demeuraient flottants et qu’en outre le choix réel dans ce prétendu concours demeurait à la discrétion du souverain régnant. Mais cette doctrine ayant une force de persuasion considérable légitimait après coup le souverain choisi et justifiait l’obéissance qui lui était dès lors due. Il y a peu de doute qu’il n’y ait un rapport étroit entre la pratique de l’adoption et la théorie du mérite : L’une est la caution de l’autre.

* 1. **3- Marc Aurèle**

L’empereur Marc Aurèle, tout comme Trajan fait partie de la dynastie des Antonins et a été adopté par Adrien et son oncle Antonin le Pieux. Il va être comparé aux plus glorieux rois de Rome pour la prospérité et la sécurité que son système va apporter à Rome. Il a longtemps été associé au pouvoir comme César à Lucius Vérus puis il va devenir Auguste, et va avoir le temps de forger sa propre morale et règnera pendant plus de 20 ans. Son règne fut difficile car traversé par de nombreuses guerres extérieures aux frontières de l’empire.

Il va présenter son éthique politique, son idéal de gouvernement dans un ouvrage intitulé *Pensées comme à moi-même*. Il va aussi dire les qualités de ses maitres et notamment de **Rousticous** qui va lui donner la passion de la sobriété. Puis, **Appolonius**, qui lui conseille de suivre la raison et d’éviter les passions, et les souffrances. Enfin **Sextus**, lui a enseigné la bienveillance, la connaissance de la nature de ce que signifie vivre en sobriété avec la nature, mais aussi la gravité, le sérieux, d’éviter l’abondance et les excès, ainsi que l’attention au peuple, à ses proches, sa famille et ses amis. Il va aussi lui enseigner la patience. Il y aura un autre maitre qui va être applaudi par Marc Aurèle qui est **Fronton** qui lui a appris la lucidité pour ne pas être tyrannique lui-même car pour lui *« le tyran, c’est l’homme sans cœur ».*Il y a une politique libérale, au sens de la liberté et non celui donné au XIXème siècle, qui se prépare et qui sera utilisée par Marc Aurèle. Il semble vouloir définir une politique en conformité avec la nature humaine. La politique doit être définie selon la nature de l’homme qui doit être raisonnable et sobre. Il va alors en dégager une double appartenance politique : **Il sera romain, mais aussi humaniste.**

Marc Aurèle va beaucoup parler de la justice, parce que elle a une utilité sociale, il réclamera la pratique du *sun qui que* (c’est à dire à chacun son dû) qui va devenir un principe universel par la suite, et non chrétien. Il parle d’une justice exacte et bienveillante, qui se limite à sanctionner les comportements contraire à l’ordre public, à l’humanité. Là aussi il est libéral.

L’historien Dion Cassius écrira « *Marc Aurèle n’a pas eu la chance qu’il méritait* ». Il ne s’enfuit pas dans l’oisiveté, et reste à la tête de son empire malgré les difficultés que va traverser Rome. Il est peut-être le roi philosophe de Platon.

Aurèle était à la fois empereur et philosophe et il sera l’un des meilleurs représentant du **stoïcisme romain**. Il va essayer de mettre cette philosophie du stoïcisme fondée sur la maîtrise de soi en application dans sa vie personnelle et dans son gouvernement. Aux yeux de l’opinion romaine, il sera regardé comme l’anti-Néron. C’est le bon Empereur. Il livre sa politique dans *ses pensées*, à travers de nombreuses petites maximes.

Ces courtes réflexions d’éthique proposent le modèle du prince qui ne peut être qu’un stoïcien prêt au sacrifice, qui devra être un sage exemplaire, qui doit pratiquer la justice et la morale. Selon lui, le prince doit être bon et simple. Mais ce n’est pas du tout un prince chrétien, même si il ne persécute pas les chrétiens puisqu’il estime que la religion relève de la sphère du privé, de l’intime.

Exemple de maxime :

« *Comme tu es l’un des membres dont se parachève le corps social, que chacune de tes actions parachève de même la vie sociale*. *Tout action de toi qui ne se rapporterait pas au bien social désorganise la vie du tout, elle empêche d’être un*».

Avec le règne de Marc Aurèle, l’Empire est à la veille d’une crise exceptionnelle qui va emporter les tendances stoïciennes. Les empereurs vont durcir leur pouvoir face aux troubles.

 **§2 : Le dominat ou le triomphe du pouvoir monarchique**

**Dès le IIIème siècle, l’Empire romain connaît une très grave crise et le système impérial se dégrade**. Cette crise va s’amplifier et elle va contenir plusieurs aspects. Tout se dérègle, c’est une conjonction de mauvais sort pour l’empire. On va avoir une conjonction de crises. On aboutit à une autre conception politique qui sera faite de force, puis il y aura des aspects militaires parce que le pouvoir va être aux mains de l’armée qui va devoir faire face aux déchirures des provinces.

D’abord des **aspects politiques** : Le régime impérial va tomber aux mains de l’armée. Il va se durcir et apparaît durant cette période une nouvelle conception politique : C’est celle qui fera le dominat.

Cette crise contient aussi des **aspects militaires** : Les frontières de l’Empire qui paraissait solides vont être franchies à plusieurs reprises par les barbares, c’est à dire les peuples extérieurs à Rome.

L’empire va devoir aussi faire face à des **problèmes sociaux, économiques et moraux** : Le vieil esprit romain glorifiait par Caton, disparaît de plus en plus et la société souffre d’une réelle décadence. La société refuse la morale.

L’empire va rencontrer de graves **problèmes religieux** qui sont liés à l’introduction de nouveaux cultes venus d’Orient. Ces cultes magiques vont se mêler aux cultes romains. Va s’ajouter à cela l’expansion de la religion chrétienne qui se répand victorieusement dans l’Empire. Cette religion deviendra véritablement universelle (catholiki en grec) dans le cadre de l’Occident. Les Dieux romains vont être concurrencés par de nouveau cultes. (Ex : Culte du mithra, culte du baal).

* 1. A- Le renforcement du pouvoir impérial

Le régime mixte que connaissait la république, cette politéia que connaissait la république romaine, s’efface de plus en plus. Avec le règne de Dioclétien, le pouvoir des empereurs s’est amplifié, il ne connaît plus de limites. L’empereur va éliminer les pouvoirs déjà très affaiblis, les pouvoirs concurrents aux siens qui faisaient le régime mixte. Le pouvoir va se couper de ses origines populaires, va s’isoler. Les droits du peuple vont être anéantis.

Les « *comices* », assemblées populaires, vont être très affectées par ce déclin. Le seul vestige de la souveraineté du peuple ce sont les jeux du cirque. Seulement au spectacle, le peuple se sent souverain, il peut décider de la vie ou de la mort du combattant vaincu, il peut décider de l’exécuter ou de le gracier.

Le sénat, autre élément du régime mixte, connaît une très forte décadence. Il va être vidé de son importance politique. Il va être abaissé au rang de simple conseiller de l’Empereur. Par la suite, le sénat sera remplacé par une formation plus restreinte plus soumise : le **Concillium** ou **Conseil impérial**. La dignité sénatoriale qui, durant la période du principat et auparavant était une grande reconnaissance, devient une simple décoration tout comme les autres magistratures.

Selon la doctrine officielle, **l’empereur devient alors un véritable monarque, il est le dominus noster**, c’est à dire qu’il est « notre maître » pour le peuple romain. Il devient la seule source du droit et de la justice. Il sera également la source de tous les pouvoirs, tous les pouvoirs seront concentrés entre ses mains, et il les exerce sans contrôle. Il devient le seul législateur, le juge suprême, le chef de l’administration et des finances, le chef des armées, le maître de la guerre et de la paix et il se veut chef de la religion, il devient un chef spirituel. On lui reconnait un pouvoir absolu.

A cette domination, s’ajoute la sacralisation de l’empereur. Il était sacré auparavant mais il n’était pas sacralisé. Louis XIV reprendra certains signes impériaux. L’empereur sera sacralisé. Cela se fera par petites pointes durant le règne de Néron.

* 1. B- Vers une monarchie de droit divin

On pourrait également dire : vers une royauté sacrée et sacralisée avec un empereur revêtit d’un pouvoir extraordinaire d’un pouvoir surhumain. Cette sacralisation s’était faite avec le règne de Néron.

Après le règne de Marc Aurèle, cette tendance politique va se réaliser dans une théologie solaire. Elle a des origines orientales celles du culte Mithra, dieu de la lumière. Il sera très à la mode à Rome au 3ème siècle. Le culte de Mithra était très sombre, célébré dans des lieux enfermés, obscurs, avec des sacrifices humains et animaux, ce qui est paradoxal. Le sacrifice du taureau est très important : Rome sera parfois couverte de son sang.

Il avait été décrit par Sénèque « *comme l’astre qui se lève environné de flots de lumières et qui attire tous les regards* ». Néron se fera appeler le nouveau soleil.

L’empereur Septine Sévère (193-211) va se dire « *l’astre qui illumine l’empire comme le soleil illumine le* monde ».

L’empereur Elagabal (218-222) va se déclarer prêtre du Dieu soleil invaincu.

Pour renforcer ces aspects solaires, cette sacralité impériale, tout un cérémonial magique va être mis au point autour de l’empereur. Il est emprunté aux royautés orientales sauf à Israël.

Un cérémonial devra être respecté : Il est difficile d’approcher l’empereur, d’être reçu et présenté à la Cour. Lorsqu’on a pu être admis à la Cour on doit se prosterner devant l’empereur comme on le faisait auparavant devant les statuts des Dieux, on doit embrasser ses chaussures, c’est la fameuse « *proskynésis*». Les favoris, seuls, auront un traitement à part. Ils sont reconnus de nature différente. Ils peuvent embrasser la pourpre du vêtement impérial qui est un don de Dieu. Lorsque l’on s’adresse à l’empereur on le nomme « *votre tranquillité* », comme si on s’adressait à un grand pontife. Ce cérémonial est fait pour établir une distance, l’empereur n’est plus parmi les autres, c’est un être à part.

Cette distance établit entre le Basileus (c’est à dire un roi oriental) et le sujet contient l’esprit du gouvernement de la période du Dominat. Elle sera encore plus accrue par la hiérarchie établie à la Cour, qui est très stricte.

Cette hiérarchie des proches, qui est reproduite dans la hiérarchie sociale, dans la société, est établie sur les hiérarchies cosmiques qui sont données par les religions orientales. On est en plein délire cosmique.

* +  **Tous ces signes montrent le caractère sacré de l’empereur qui se prétend représentant de Dieu sur terre.**

Durant le temps du Principat, les empereurs devenaient Dieu. Là ils ne deviennent que le vicaire de Dieu, le lieutenant de Dieu. Cette idée n’est pas une idée chrétienne. Cette idée d’un roi représentant sur terre est antérieure à la conversion de Constantin au IVème siècle, et au christianisme.

Cette idée correspond à l’invention d’un monothéisme sarcastique qui a précédé la foi chrétienne. Selon ce monothéisme forgé en Orient, un seul dieu céleste existerait, il ressemblerait à une fusion de plusieurs divinités. Selon le culte établit par l’Empereur Elagabal, ce nouveau Dieu aurait à la fois les traits de l’Apollon grec, du Mithra iranien, et du Baal syrien. Ce dieu serait représentait par l’empereur romain.

Ce culte est mené par l’empereur **Elagabal**. C’était un adolescent très proche de sa mère, pervers, grassouillet qui passait ses journées à danser devant une immense pierre noire rapportée à Rome qui représentait le Dieu solaire. L’empereur se livrait à une savante chorégraphie pour célébrer ce Dieu, et le mariage du Soleil et de la Déesse Lunaire. Les auteurs vont le décrire comme maquillé outrageusement. Il était revêtu de soie rose ou rouge et après avoir dansé il passait ses journées dans la débauche la plus honteuse, il est allé jusqu’à manger des enfants. Sa vie scandalisera Rome. La foule va s’emporter contre ses excès, et envahir son palais, il va s’enfermer dans les latries et sera massacré dans ces lieux, le peuple voulait le jeter dans les égouts, mais trop gros il ne passera pas dans les tuyaux alors il sera jeté dans le Tibre.

Avec le règne d’Aurélien, le monothéisme sera attaché à la monocratie. Sa devise *« un seul Dieu, un seul Empire, un seul Empereur ».* Avec de telles conceptions, on en arrive à une monarchie d’essence divine. Elagabal sera assassiné. Cette monarchie a été instaurée dans l’Ancien Orient dans les empires babyloniens et l’Egypte pharaonique.

Des écrivains politiques vont appuyer ce culte solaire. Parmi ces auteurs il y avait Dion Chrysostome (celui qui a la bouche d’or), les néo pythagoriciens, qui seront très courus à Rome, dont Diotogène et Ecphante. Tous ces auteurs posent que l’empereur est le représentant terrestre de ce Dieu solaire, unique, qui règne sur le cosmos et qui mandate son lieutenant, qui est l’empereur, pour gouverner sans partage.

*Les traités de la Royauté* rédigé par Ecphante. C’est le Traité le plus caricatural. Il insiste sur l’harmonie qui doit exister entre le gouvernement et le cosmos, entre le gouvernement et les hommes. Cette union entre le roi terrestre et le règne cosmique éloigne et doit éloigner du peuple. Ecphante insiste sur cette idée d’une nécessaire séparation entre le roi et les hommes vulgaires. Cela en raison du fait que le roi est d’une essence supérieure « *il fut créé par le meilleur artiste* » et il peut communiquer avec des instances divines. Donc la mission du roi est une mission divine, qui est à la fois politique et spirituelle. Elle est insaisissable pour le peuple.

« *La Royauté est difficile à contempler à cause de son éclat excessif, à cause de la surabondance de divinité*». Cette lumière éblouissante qui émane de la fonction royale éloigne du peuple. Le roi est décrit comme irresponsable devant le peuple de ses actes. Seul Dieu, ce Dieu solaire créé au 3ème siècle peut le juger.

 Ecphante donne des conseils de bon gouvernement. A ses yeux, le bon gouvernement est lié à la contemplation du gouvernement cosmique. Cette contemplation révèle la soumission des astres et des planètes au soleil, au Dieu solaire, et donc à l’empereur solaire. « *Les astres obéissent à Dieu* ». Ce bon exemple donné par le cosmos, l’auteur en tire comme conclusion le devoir d’obéissance pour les sujets à l’égard du roi.

Les auteurs qui ont décrit ce culte solaire étaient nombreux. Cette doctrine sera abondamment critiquée au IVème siècle. En particulier, Synésius issu d’une fameuse famille de Cyrène. Il a fait ses études à Alexandrie et va devenir un haut notable. Il va se convertir au christianisme. Il va critiquer la sacralisation de l’empereur et va adresser un texte à l’empereur Aracadius : « *Rien par le passé n’a eu de pires influences sur les affaires romaines que la pompe et les cérémonies entourant la personne du roi, des cérémonies accomplies pour toi dans le secret du confinement, par ex proches comme s’ils étaient en train de célébrer un rituel. Le résultat est que ce souci de la majesté, cette peur que tu sois rabaissé au niveau des hommes ordinaires, si tu pouvais être vu font de toi un reclus par toi-même. Tu vois très peu, tu entends très peu, tu ne fais pas les expériences qui produisent une provision de sagesse politique. En un mot, tu vis la vie d’une anémone de mer. Tu vis la vie d’un lézard qui ne sort jamais la tête au soleil, au lieu d’être au milieu de tes troupes tannées par le soleil menant une vie virile et simple* ».

Avec les empereurs chrétiens et la convention de Constantin en 312, la situation va devenir plus complexe car même si le christianisme est une religion, et ne se situe pas dans l’ordre politique, il va apparaitre comme l’interlocuteur de l’empereur, comme un contre-pouvoir, comme un contradicteur. Le christianisme pour légitimer l’empereur, il va devenir un socle pour l’empereur.

On retrouve toutes les justifications contenues dans l’ancien et nouveau testament. On retrouve l’affirmation donné par Saint-Paul au 1er qui affirme l’origine divine du pouvoir «omni potestas adeo»= tout pouvoir vient de dieu.

Avec ces origines divines du pouvoir va s’établir un dualisme entre dieu et césar. Il y a donc une relation entre l’autorité spirituelle et temporelle. Certain évêque vont donc conclure que l’empereur a reçu ses pouvoirs de Dieu par un choix direct. C’est ici l’affirmation de la monarchie de droit divin. Cette théorie de la monarchie de droit divin qui se généralise, cette théorie au moyen âge ne devait pas être alliée à un absolutisme pervertie, abimé, tyrannique comme cela se passait à Rome.

Selon les légistes et théologiens chrétiens, si le prince est choisi par dieu, il ne doit pas agir selon son intérêt propre, il doit poursuivre une mission précise qui est de faire régner la justice et d’établir la loi de dieu. Le prince chrétien va devoir montrer le bon exemple et se soumettre à Dieu, obéir à la loi divine. Dans cette obéissance, il va devenir l’élu du dieu des chrétiens, son «bien-aimé» s’il respecte cette loi.

Les empereurs chrétiens ont conservé ce que le bas empire avait fourni c’est à dire le régime monocratique de droit divin, mais ils convertiront ce régime au christianisme.

**Chapitre 3 :**

**L’occident chrétien ou l’héritage médiéval**

Ce socle reste tout à fait étranger au mystique grec. C’est un socle original. Même si ce socle est surtout de nature religieuse, il aura, par son refus du mal, une influence politique très nette. Il va modifier le sens de l’histoire et orienter l’histoire vers le mieux. Il va donner une vision transcendantale de l’histoire et non plus cyclique vers un idéal de bien. Ainsi la pensée chrétienne va modifier l’empire romain même si elle se glisse dans les institutions romaines. Elle va modifier l’empire sans bousculer les institutions. Elle va dominer pendant le moyen âge, même si il existe le faut mythe du moyen-âge universellement chrétien.

La chrétienté va être déterminante pour les idées politique, la réflexion. Elle va devenir le socle de l’occident. Ces racines de la chrétienté sont doubles. Elles sont contenues dans le prophétisme biblique partagé entre les textes de l’ancien testament et le nouveau testament. Il y aura une très forte opposition à la mystique magie orientale.

**Section 1: L’héritage biblique**

**§1 : La pensée politique dans l’ancien testament**

Dans l’ancien testament, les idées politiques sont présentées dans le pentateuque (5 premier livre de la bible, attribué à Moïse) puis dans les livres historiques. La première grande question est celle de la valeur, primauté de la loi.

* 1. A- La primauté de la loi

 Le terme hébreu pour loi est «torah» qui a une signification très large, moins strictement juridique que les termes «nomos» (grec) et «lex» (romain). Ce terme est celui donné par les juifs au pentateuque (livre dicté par dieu à moïse), il s’agit donc d’un enseignement donné directement par dieu aux hommes pour régler leur conduite. Cet enseignement contient tout à la fois des lois morales, privées comme publiques. Cette loi est donc de nature divine.

 Cette loi déborde sur la vie d’Israël. Elle vient dire la volonté de Dieu, c’est une loi sacrée. Cette idée de loi divine donne au peuple juif un destin privilégié. C’est de cette idée que découle la nature élu du peuple juif. Ce peuple serait le peuple de dieu car il a reçu la loi divine par moïse, c’est le peuple qui est directement gouverné par Dieu (dieu qui est seul et vrai Roi). Il y a ici une véritable vision nationaliste.

Les exigences reçues par le peuple juif sont très rude car leurs finalités sont supérieures à celle de loi positive. Cette loi vise à éduquer Israël, vise à faire de son peuple un peuple sain. C’est un code de sainteté. Israël est un peuple à la nuque raide, qui doit se soumettre à la loi de Dieu pour être heureux/sain. Cette loi est une loi fondamentalement divine et religieuse car elle est confiée au prêtre, au représentant de Dieu qui ont la garde de la loi et qui doivent l’interpréter. Si le peuple oublie les commandements de dieu, il s’expose à la malédiction naturelle car la loi divine est conforme aux aspirations de la nature. Si il y a un irrespect de la loi divine, il y a aura une révolte de la nature.

Pour les juifs cette loi est unique et en Israël, il n’y a pas d’autre loi que les commandements de Dieu. Aucun législateur humain, même à l’époque des Rois (David, Salomon), ne peut remplacer ou ajouter son autorité à celle de Dieu. Si un roi ne respecte pas la loi de Dieu, il devient tyran. On peut tuer le tyran s’il ne respecte plus la loi de Dieu. (Assassinat du Roi Eglon par Ehud, celui de Absalon par Joab, Holopherne qui était un général ennemie d’Israël et qui sera tué par Judith, elle va s’introduire après un festin, dans la tente d’Holopherne. Elle le fera boire et lui fera sauter la tête. Elle ramènera cette tête et la plantera à l’entrée du camp d’Israël).

Cette justification du tyrannicide conduite à un idéal de gouvernement qui est radicalement différent de celui qui se pratiquait dans les monarchiques voisine d’Israël, qui elles pratiquent la royauté. La royauté fait corps avec la mythologie et les cultes polythéiste. Le Roi devient le médiateur entre les lois et les dieux. Les monarchies orientales sont aux yeux du peuple d’Israël, des monarchies centralisées, guerrières et bureaucratique. Tous ces exemples vont entrainer une défiance contre la monarchie

B- défiance contre la monarchie en Israël

Vers 1200 avant JC, Israël ne veut pas être confondu avec les peuples qui l’entourent (monarchie polythéiste). Elle dit son statut du peuple élu. Selon Israël, la royauté n’est pas une institution qui lui est propre, endogène. La royauté devient un mauvais emprunt fait aux royautés voisines. Le livre des juges va raconter l’histoire de la mort d’Eglon *«la graisse couvrit le poignard et le ventre dégoulinant d’excréments».*

Jédéon va refuser de devenir Roi d’Israël conformément au peuple d’Israël *«ce n’est pas moi qui serait votre Roi, que le seigneur soit votre souveraine».* Au départ de l’histoire d’Israël, la royauté n’est pas une bonne forme politique. Que des hommes règnes sur d’autre homme, c’est un mal. Il faut que chacun s’occupe de ses propres affaires et que seul dieu soit Roi.

On retrouve cette idéal dans une fable contenu dans le livre des juges chapitre 9 histoire abimelek, fable des arbres. Les arbres représentent le peuple (l’être humain enraciné). On voit dans cette fable les arbres qui se mettent en route pour joindre un Roi qui règnerait sur eux. Les arbres vont consulter l’olivier lui demande de régner. L’olivier répond *« faudra-t-il que je renonce à mon huile qui fait honneur aux dieux et aux hommes pour aller me balancer au-dessus des arbres».* Il refuse donc (en se balançant au-dessus des arbres, il allait être déraciné). L’olivier est le symbole des rois, mais c’est aussi l’homme sage, donc le roi sage. Ils vont donc aller voir le figuier. *« Faudra-t-il que je renonce à mon fruit et à ma douceur pour que je me fatiguer à gouverner les arbres?»* Le figuier est la richesse, l’excellence. Le Figuier représente de façon symbolique l’aristocratie. Les arbres vont aller voir la vigne pour qu’elle soit leur roi. *«Faudra-t-il que je renonce à mon vin qui réjouit les dieux et les hommes, pour aller me balancer au-dessus des arbres*?  La vigne est plus basse. Elle représente l’abondance, le groupe de fruit. Elle représente donc le peuple. La vigne représente les hommes intelligents, ceux du peuple. La vigne refuse. Les arbres vont alors de tourner vers le buisson d’épine. «*Si c’est de bonne foi, que vous m’élisez pour régner sur vous j’accepte*» (= celui qui blesse les arbres, qui ne porte pas les fruits, qui ne donne aucun bien. Le buisson représente le pis-aller, le mauvais). Tous les bons arbres, ceux qui portent des fruits ont refusé. Celui qui va prendre le pouvoir sera un assassin (le buisson d’épine à éliminer ses 70 frères dans le livre).

Ce buisson est appelé dans la bible d’un nom «*Athad*» qui par l’addition des lettres signifie «*le joug cacher à la porte*». Le buisson d’épine est un aventurier, qui a les mains pleines de sang. Plus tard dans le nouveau testament, le christ ira chercher la brebis qui s’est enfoncé dans le buisson d’épine. Le buisson d’épine est donc celui qui fait verser le sang. Il veut des sujets dociles, et ceux qui le contesteront pourront être brûlés. Le buisson a de l’ambition.

* + ⎝ Cette fable vient livrer un message antimonarchique. Cette résistance au pouvoir va persister en Israël. Elle va persister dans le nouveau testament. Mais on doit également respecter le pouvoir.

 Certains auteurs chrétiens présenteront le pouvoir comme un mal, la royauté comme une mauvaise institution. Comme Guillaume d’Evreux, moine, est-ce chose sainte que la royauté, qui l’a faites, dieu, le peuple, le diable? Il dira qu’elle est la part des trois. Le diable parce qu’il a soufflé l’ambition au cœur des hommes.

Au temps du prophète Samuel, c’est à dire en 1030 avant JC, la royauté va être instaurée et Dieu accède à la demande de son peuple de mauvaise grâce, sans aucun enthousiasme, à ce désir du peuple qui veut être gouverné par un Roi. Dieu ne veut pas instituer une royauté car il sait que «*vouloir être gouverné par un Roi, ce n’est plus vouloir être gouverné par Dieu*». Dieu est triste car il a compris les infidélités de son peuple. Le peuple demande qu’on lui établisse un Roi pour qu’on le juge. C’est une volonté de soumission.

Le premier livre de Samuel contient une critique très vive de la royauté. *«Ce Roi que vous voulez va vous voler vos fils pour les mettre à ses chars, prendra vos filles pour des parfumeuses, il va prendre vos champs et vos meilleur serviteur. Il va prélever la dîme». L’impôt est le signe la soumission. «Vous même vous deviendrez ses serviteurs».*

Il y aura des limites données au Roi. La royauté humaine va devoir se soumettre à la royauté de la loi divine. Elle va devenir une institution de cette théocratie de l’alliance. Un roi va alors être désigné. Le premier Roi sera Saül qui sera sacrée par Samuel avec de l’huile. Saül sera destitué car il a préféré séduire aux hommes que respecter la loi divine. Son successeur sera David.

Samuel rejette tous les frères ainés de David. Il le choisit car c’était le dernier qui s’occupait du troupeau. Il était parmi ses brebis. Avec ce choix de David, la monarchie va être renforcée, mieux établit. Elle va devenir dynastique. Dieu donne une maison à David (qui était donc auparavant SDF). La gloire de Dieu habitait dans cette arche. David veut construit un temple à Yahvé. Dieu lui donne une dynastie, il se soumet donc à la volonté des hommes qui ont choisi la royauté. La royauté devient alors une institution permanente pour Israël par la dynastie. Le Roi va alors devenir le messie de Yahvé, de Dieu.

Le Roi reçoit l’onction avec de l’huile. Le Roi devient ainsi un personnage sacré à qui l’on doit manifester du respect. Dieu fait alors du Roi son fils adoptif (Donc un SDF orphelin!). Le Roi est là pour accomplir la volonté divine. Il est établit également à la tête de tous les rois de la terre. Si ce Roi respecte la loi divine, Dieu lui promettra sa bénédiction. Dieu assurera la prospérité de son peuple par des victoires et de bonne récolte.

A travers le livre de Samuel et l’instauration de la royauté, on voit apparaitre le portrait du bon Roi. Le bon Roi est celui qui est juste, pacifique, qui fait régner la justice sur son peuple, qui se soumet à la loi divine. Avec David, c’est une monarchie de droit divin qui se met en place, une monarchie soumise à la loi de Dieu. Cette tradition va ensuite passer en occident. Dès le 5ème, les monarchies sacreront leurs Rois tout comme était sacrée les Roi d’Israël (pépin le bref).

Dans l’ancien testament, la présentation de l’expérience monarchique est double. Si le Roi répond à la loi de Dieu, les prophètes en font l’éloge. En revanche s’il suit le mauvais exemple, s’il se tourne vers les idoles des monarchies voisines, les prophètes vont le dénoncer et il sera défait. Cette expérience royale pour Israël va s’arrêter en 587.

C- La fin de la royauté pour Israël

 Une fin messianique est annoncée. Les derniers temps sont annoncés, cette fin verra le règne de germe de David animé par l’esprit de Yahvé. Cette attente revêt un caractère politique très net. Le roi messie attendu par le peuple d’Israël doit libérer Israël de ses oppresseurs. Pour les chrétiens, ce Roi chrétien est le christ. Or avec la venue du Christ, ne se réalise pas l’attente, l’espérance juive. Il ne le reconnaisse pas comme le messie. Les juifs attendent toujours l’arrivé messianique. Pour les juifs de l’époque de jésus, l’attente était temporelle, de politique positive. C’était de voir la restauration institutionnelle du royaume de David, ce retour par le messie.

Le christ affirme dès le début que son royaume n’est pas de ce monde. Cette attitude du christ avait été annoncée par les prophètes. Ezéchiel qui annonce un messie différent des Rois de la terre, qui sera un simple prince au milieu de son peuple, qui confèrera le vrai gouvernement à Dieu*. «Ainsi parle le seigneur Yahvé: voici que j’aurais soin moi-même de mon troupeau et que je m’en occuperais (ici dieu dit sa volonté de redevenir Roi de son peuple)».*

Par ces versets, Ezéchiel vient fortement dévaluer l’état, la hiérarchie humaine. Les prophètes vont livrer la vision d’un état limité. L’état va devenir une réalité relation dont on peut se passer aisément et dont il ne faut pas faire un absolu car seul dieu est absolu selon Ezéchiel. Selon lui, l’état va disparaitre lorsque la loi qui avait été inscrite au début de l’histoire gravé sur des cœurs de pierres s’inscrira sur des cœurs de chair. Il y aura donc une intériorisation de la loi divine. Cette intériorisation viendra remplacer la contrainte extérieure, l’état ne sera donc plus utile puisque que la loi sera inscrite dans la conscience humaine.

**§2 : Le nouveau testament**

 C’est vers l’an 30 que le Christ va commencer sa vie publique. Sa première prédiction est celle du discours (sermon) sur la Montagne, discours des béatitudes : « *Heureux, ceux qui ont une âme de pauvre car le royaume des Cieux est à eux ».*

Ce discours représente la réalisation de ce qui avait été annoncé, il ne donne pas l'espoir de miracle politique, de transformation extérieure. Dans ce serment le christ ne donne aux juifs aucuns moyens de transformation extérieure. Ces transformations extérieures ne peuvent venir que par une conversion intérieure, qu’après ce cheminement vers le cœur. De ce discours, découle tout de même une théorie sur le pouvoir temporel. Ici le christ ne cède pas à l’enthousiasme des foules qui ont compris que le messie était là, car cet enthousiasme était trop lié aux attentes politiques. En effet, lorsque les juifs veulent le faire roi, le christ s’enfuit dans la montagne qui, dans la symbolique biblique est le lieu de l’intériorisation, le lieu de la conversion intérieure, le lieu de la prière et de la relation au seigneur.

Au moment du procès du christ, il va refuser la royauté temporelle qui lui est proposé par ponce Pilat : *«Si ma royauté était de ce monde, mes gardes auraient combattu pour que je ne sois pas livré».* Il ne nie pas le pouvoir temporel : *«Rendez à césar ce qui est à césar et à dieu ce qui est à dieu».*

Le christ n’appelle pas à la destruction de l’état. Il vient séparer le politique du religieux. La seule fois où le christ se dit Roi, c’est lors de son entré triomphante à Jérusalem. Lorsque qu’il rentre sur un ânon (signe de la monarchie dans les monarchies orientales), cet ânon symbole la royauté spirituelle. Les ânes étaient réservés aux Roi et les chevaux aux guerriers dans les monarchies orientales.

Ces attitudes du christ ont donc donné le rôle de chacun entre césar (pouvoir temporel) et dieu (pouvoir divin). On a une séparation qui est faite entres les deux domaines. Il y a un respect qui est fait, un principe de neutralité. Cette neutralité est là pour permettre une reconnaissance réciproque entre dieu et césar, il ne doit pas y avoir d’empiètement d’une sphère sur l’autre, mais un dialogue entre les représentants de dieu et de césar. Dans cette répartition des rôles, il y a une indépendance qui est prêché. La vie politique doit être indépendante tout comme la vie spirituelle. Ici est proposée la construction d’un pouvoir purement spirituel. Cette construction d’un pouvoir purement spirituel est devenue possible au début du 1er dans les sociétés romaines devenu laïque.

Le christianisme ne propose pas un irrespect pour l’état, il ne conteste pas sa légitimité. Il n’y a pas de mépris pour le pouvoir temporel, car maitriser césar, ce serait mépriser l’homme. L’apôtre pierre, va être désigné comme le pasteur de son église. Pierre va inviter les églises chrétiennes à prier pour l’empereur. Paul va développer cette question des relations entre dieu et césar. César doit dialoguer avec Dieu.

Paul est né en 10 après JC, dans la ville de tarses en Silicie au Sud-Est de l'Asie mineure. Au départ, il s'appelait Saul et était juif. Il était citoyen romain de naissance et il a été élevé dans un milieu hellénistique. Saul va prendre part à la persécution des chrétiens. Vers l’an 35, Paul va se convertir sur le chemin de Damas. Il va se consacrer à l’évangélisation les peuples non chrétiens. Au début de son évangélisation, personne n’avait confiance en lui. Il va fonder plusieurs église parmi les païens, parmi les gentils (= nation païenne).

Sur le pouvoir politique, l’enseignement de Paul est net. Il reprend l’enseignement du christ. Il faut rendre à chacun ce qui lui est due. Il va ensuite exhorter au respect du pouvoir temporel. *«Esclave obéissait en tout à votre maitre d’ici-bas».*

Il faut être soumis aux autorités et pratiquer l’obéissance. Ce n’est donc pas une théorie révolutionnaire. Il invite à prier pour les Rois afin que le peuple soit heureux, tranquille. Il insiste beaucoup sur l’obéissance. Il va justifier ce conservatisme en reprenant la réponse que le Christ à faites à Pilate au moment du procès du Christ (Kénose) *« tu n’aurais aucun pouvoir sur moi si il ne te l’avait donné d’en haut».* Il affirme donc l’origine divine du pouvoir.

Donc tout pouvoir vient de Dieu «omni postestas adeo». Avec cette formule s’établit un équilibre entre le spirituel et le temporel. Les deux domaines sont distingués. Cette doctrine qui se fonde sur la séparation, révèle les façons d’agir du dieu des juifs et des chrétiens, qui ne supporte pas le chaos et agit par séparation. Dans le récit symbolique de la création, Dieu sépare les éléments, les eaux du firmament, le jour de la nuit, l’homme est séparé de la femme pour que l’homme et la femme ne soit pas en fusion mais en relation.

Le christ dans le domaine politique, sépare dieu de césar, l’église naissance de césar. Cette séparation est là pour empêcher la fusion entre dieu et césar, pour permettre la différence. Cette séparation est là pour permettre la réciprocité, les relations, l’alliance. Pour que cette alliance soit viable, il faut que les deux entités soit différentes et libre. Il ne faut pas l’uniformité. Cette doctrine paulinienne va être reçue par la communauté chrétienne qui va prier pour l’empereur. Elle va également se retrouver chez les auteurs chrétiens.

Théophile d’Antioche *«je rendrais hommage au Roi non pas en l’adorant mais en priant pour lui, j’adore le vrai dieu vivant, celui par lequel le Roi a été établit».* Adorer est un terme réservé à Dieu. L’amour est pour les hommes donc le Roi.

Théophile dit encore «*pourquoi n’adores tu pas le Roi»* lui demande t’on *« Car le roi a été institué non pour qu’on l’adore mais pour qu’on lui rend un légitime honneur»* : Chacun son due. *«Honore donc ton Roi mais en l’aimant, en lui obéissant, en priant pour lui».*

Cette soumission paulienne à césar, ne vas pas empêcher les persécutions à Rome. (Paul sera martyrisé en 67 sur ordre de Néron). Cette jeune église va connaitre 9 vague de persécution jusqu’à la conversion de Constantin en 312. La question politique se posera alors différemment. La nouvelle église est reconnue comme licite par l’édit de milan en 313. C’est la fin des persécutions. L’église et l’empereur était unie dans une même foi. Le risque n’était plus celui de la persécution mais de la trop grande proximité, l’ingérence de césar. La pensée des pères de l’élise sur ces thèmes politiques allait être différente.

**§3 : La pensée politique des pères de l’Eglise**

Ce sont les auteurs chrétiens des origines jusqu’à la fin du Vème siècle qui vont donner une réflexion politique. A partir de 312, avec la conversion de Constantin, une nouvelle doctrine va s’établir et quelques évêques vont alors poser les bases de la monarchie de droit divin. Ils feront ensuite Ecole : Ils vont donner tous les auteurs de l’absolutisme. A côté, d’autres vont continuer à bien assurer cette rupture entre le pouvoir spirituel et temporel.

Parmi les auteurs qui vont servir le pouvoir impérial, il y a Eusèbe de Césarée qui a vécu les persécutions contre les chrétiens. C’est le premier historien véritable de l’Eglise. Selon lui, le roi est choisi par Dieu et tout pouvoir découle de Dieu : Le roi est inspiré par Dieu. C’est un temps d’urgence et de crise, ils nous montrent comment vivre la crise et Eusèbe ne va pas aller dans le sens de la majorité.

En 311, il devient évêque de Césarée et va beaucoup écrire. Il va rédiger des écrits politiques. En 337, au moment de la mort de Constantin, il va rédiger une Vie de Constantin. Il sera décrit par Eusèbe comme le fondateur de l’empire chrétien, celui qui est l’adversaire des pouvoirs païens.

Eusèbe va présenter une théorie de la monarchie de droit divin. Il va fonder sa théorie sur la formule paulinienne *« Tout le pouvoir vient de Dieu* ». Pour laver l’Empire de toute souillure passée, Eusèbe précise que Dieu a suscité volontairement les persécutions pour éprouver les chrétiens.

Pour gouverner, le roi doit prendre modèle sur Dieu qui est la source de l’autorité. Eusèbe va décrire le pouvoir de Dieu, il donne l’image politique de Dieu : *« la voûte des Cieux est son trône, Dieu est éclatant de lumière, source de lumière, il est entouré de la Cour céleste, il a donné une loi unique et son fils unique le Christ, est son co-gouvernant. »*

Après avoir donné cette vision, Eusèbe fait l’apologie de la monarchie qui sera le meilleur des régimes car c’est la reproduction du régime céleste. Ainsi la monarchie du Ciel devient, pour lui, le modèle. Sur terre, il ne doit y avoir qu’un seul roi, humain, désigné par Dieu. Une seule loi, celle donnée par ce prince désigné par Dieu, une seule religion celle établie par l’Empereur et ainsi le Christianisme devient religion d’Etat.

Par ses écrits, il va au-delà de la pensée paulinienne puisqu’il a écrit que c’était Dieu lui-même qui désignait les titulaires du pouvoir. Ce roi idéal reçoit l’inspiration de Dieu. Selon Eusèbe, le roi inspire la création de Dieu qui est le mauvais miroir de Dieu. La cité de Dieu se mêle à la cité des hommes.

Ces écrits d’Eusèbe ne seront pas repris par les écrits des pères de l’Eglise, c’est à dire par les écrits de St Ambroise de Milan, St Jean Chrysostome et St Augustin. Ces pères de l’Eglise vont peu à peu constituer une véritable doctrine politique qui va s’opposer, s’éloigner des sollicitudes du pouvoir temporel, qui vont s’opposer aux mélanges des deux cités, du ciel et de la terre. Ce mélange risque d’entraver les libertés de l’Eglise naissante.

Les écrits d’Eusèbe ne seront pas repris par les autres pères de l’Eglise. Ceux-ci vont s’opposer au pouvoir qui se mêle à la religion, au spirituel qu’il faut réserver à Dieu. Le mélange n’est que source de chaos. Il faut une distinction entre le monde du ciel et celui de la terre.

Au moment du Concile de Nicée, en 325, Hosius de Cordoue reprend cette idée de la séparation et met en garde l’empereur contre ces interventions. Avec une telle doctrine, l’autorité de l’Eglise devait se renforcer avec St Ambroise de milan.

* 1. **1- Saint Ambroise de Milan**

Il est né en 339 et meurt en 397. Il est issu d’une très bonne famille et puissante de l’Empire. Ambroise est né à Trèves, son père était un important administrateur d’Empire. Il a reçu une excellente éducation qui devait lui ouvrir une excellente carrière administrative. Ambroise va recevoir une très bonne éducation juridique et sera pétri de droit romain. Il sera influencé par les principes politiques romains, par des idées modernes étatiques. Il sera d’abord avocat puis en 370, il deviendra gouverneur de la Haute Italie où le siège se situe à Milan.

En 374, à Milan, l’évêque de la ville, Auxance, meurt. C’était un arien, c'est-à-dire qu’il refusait la nature divine du Christ, il ne voyait dans le Christ que l’homme. Homme en qui la parole de Dieu serait incarnée. Ambroise est alors élu évêque de la ville par acclamation populaire. Il était jeune chrétien pas encore baptisé. En effet, il était fort courant que les jeunes chrétiens attendent l’âge adulte, voire même la veille de la mort, pour recevoir le baptême qui était un rite de purification.

Il se met alors à étudier les écritures Saintes et les premiers pères de l’Eglise pour se donner une culture religieuse dont il était totalement dépourvu. Avec ces doubles connaissances, il va devenir l’une des grandes personnalités de l’époque, les plus éminentes de son époque. Il sera souvent consulté.

Les empereurs vont prendre l’habitude de séjourner à Milan, grand siège de proximité du pouvoir. Ambroise va se mêler, du fait de son siège épiscopal et des circonstances mouvementés, aux débats politiques de ce 4ème siècle. Il va connaître la succession de cinq empereurs qui connaissent des politiques religieuses différentes. Il deviendra l’interlocuteur obligé de ces empereurs et leur servira d’ambassadeur.

La personnalité et la vie de ce père de l’Eglise apparaissent très riches. Elles vont donner une doctrine complexe touchant plusieurs domaines : la politique et la liberté religieuse.

Il va prêcher l’obéissance à l’empereur pour les choses profanes. Il va rappeler que les choses divines ne sont pas soumises au pouvoir impérial. Il ira assez loin car il va développer l’idée qu’en tant que chrétien l’empereur reste soumis à l’Eglise, que l’empereur est en elle. Il n’est pas au-dessus de l’Eglise.

Ambroise écrira en parlant de l’Empereur *« Qu’ai-je entendu ? Des laïques se mêlent de juger les évêques, c’est aux évêques qu’il appartient de juger des laïques et non aux empereurs de juger les évêques ».* Il va ainsi dire son opinion sur les relations entre l’Eglise et l’Etat.

Sa première intervention a eu lieu en 384 par rapport à l’affaire éclatée à l’occasion d’une dispute à propos de l’Autel de la Victoire où il va devoir séparer les frontières entre l’Eglise et l’Etat.

Le préfet de la ville de Rome, Symmaque, était un païen très attaché aux Dieux de Rome. Il avait officiellement demandé à Valentinien II le retour, dans l’enceinte de la curie sénatoriale, de cet Autel de La Victoire, monument sur lequel les sénateurs par l’encens et les sacrements prêtaient serment de fidélité. Symmaque réclame la restauration des subventions pour que soient remis en place les sacrifices publics en faveur de l’Etat. Par la bouche de Symmaque, le Sénat demandait le rétablissement du paganisme comme religion d’Etat.

Les raisons pour fonder ce retour étaient diverses : A la fois d’ordre juridique, philosophique sur le socle de la tradition. Selon Symmaque, en particulier, si la tradition n’était pas respectée la Victoire abandonnerait Rome. Les crises romaines, en particulier la famine de 383, fut expliquée par Symmaque par l’oubli des idoles. L’empereur, Valentinien II, va hésiter et essayer de plaire à Symmaque. Ambroise va alors profiter de ces hésitations. Il va rédiger deux mémoires consécutifs qu’il adresse à l’empereur.

Dans ses mémoires, il repousse tous les arguments présentés par Symmaque en faveur du rétablissement du paganisme :

* + - **Par rapport à l’argument juridique** formulé par Symmaque, sur le respect du droit ancien, Ambroise affirme que l’empereur n’est plus soumis à ce droit. Ce droit ne doit plus le retenir. L’empereur est au contraire placé sous l’autorité de Dieu seul.
	+ - **Par rapport à l’argument philosophique** présenté par Symmaque selon lequel *« par un seul chemin, on ne peut parvenir à un si grand ministère*» (à Dieu), seule la philosophie permettait d’accéder à Dieu. Ambroise va dire qu’il n’y a qu’un seul chemin et répondre en utilisant l’argument de la révélation directe par Dieu. Cette révélation, qui, par l’incarnation du Christ, abolit désormais le recours aux voies philosophiques pour connaître Dieu. Pour contrer l’argument de la tradition, Ambroise rappelle à ce peuple romain que cette tradition romaine ne pouvait tenir dans un monde en pleine évolution, marquée par la grande nouveauté du christianisme, du Salut.

Ambroise écrit *« c’est une cause religieuse, évêque j’ai le droit de me faire entendre* ».

Il intervient une nouvelle fois lors de l’affaire des Basiliques. En 386, c’est une période de crise car l’empereur Valentinien II et sa mère Justine séjourne à Milan accompagné de grosses troupes de barbares. Ambroise est souvent bousculé, menacé d’exil et de mort.

La loi 23 janvier 386 promulgué par l’empereur Valentinien II inspirée par Justine rendait la liberté du culte des Ariens. Justine professait l’arianisme. En conséquence à cette loi, l’empereur ordonna que l’une des basiliques de Milan soit transférée aux ariens, la Basilique Neuve.

Ambroise va s’opposer à cette saisie « *l’empereur ne peut disposer de ceux qui est à Dieu. Les choses divines ne sont pas sujettes à la potestas de l’empereur* ».

Puis il ajoute qu’un empereur ne peut laisser faire une telle chose, et que lui, en tant qu’évêque, ne pouvait livrer un temple de Dieu surtout pour les hérétiques. Ce refus venait opposer le domaine religieux et temporel. Le droit canonique fut opposé au droit romain. L’évêque niait ouvertement le droit de propriété éminente de l’empereur sur les biens cultuels des chrétiens. Les ministres de l’Eglise étaient juges de tous les chrétiens y compris de l’empereur.

Ambroise aura beaucoup d’habilité dans cette affaire. Il va convaincre les soldats qui étaient venus pour saisir la Basilique. Les soldats vont refuser d’exécuter les ordres de l’empereur. Quand Valentinien II va apprendre la rébellion de ces troupes, il va être furieux et commencer à voir dans Saint Ambroise un dangereux adversaire, un concurrent à son pouvoir.

Les relations seront tendues entre la Cour royale et le parti catholique.

Ambroise va utiliser cette concurrence. Il va comparer les deux pouvoirs aux troupes par des gestes symboliques de façon très simple. Il va montrer aux Milanais d’un côté la garde impressionnante de l’Empereur et d’un autre côté, il va montrer quelques reliques de martyres, ossements qui avaient donné lieu à de nombreux miracles. C’est un geste très symbolique. Il va par ce geste signifier que sa garde d’évêque était celle des Saints et des Martyres. L’empereur va très bien comprendre le message qui lui était adressé par Ambroise. Il n’a pas intérêt de dépouiller un évêque de ses basiliques qui dirigeait une armée de Saints qui venaient de faire des miracles. Face à ce discours, l’empereur renonce aux basiliques qu’il laisse à l’évêque de Milan.

Une autre affaire éclate : C’est celle de la Synagogue de Callinicum. En 388, les moines de Syrie avaient été insultés à l’occasion d’une procession. Ils vont être maltraités par les juifs de Callinicum et des ariens. En réponses aux insultes, ils ont brûlés à une petite synagogue de la ville et le temple des hérétiques. L’empereur Théodose exige alors que les moines soient châtiés et que l’évêque reconstruise la synagogue.

Ambroise refuse de reconstruire car le patrimoine Chrétien ne doit pas servir à bâtir une synagogue, un culte étranger pour les hérétiques. Rebâtir une synagogue équivaudrait à la victoire aux israélites qui n’ont pas reconnu le Christ. Saint Ambroise rappela que des hérétiques avaient brûlé la maison de l’évêque de Constantinople et qui n’avait pas été contraint de la rebâtir. Il ne va pas hésiter pour obtenir la clémence à attaquer, en pleine Eglise, l’empereur Théodose qui venait de s’installer. Ambroise va même arrêter la cérémonie jusqu’à ce que l’empereur s’excuse. Théodose finira par céder.

Théodose va rencontrer Ambroise et il lui dira « *vous avez prêché contre nous* » Ambroise lui répondra « *j’ai prêché pour vous ».*

Sa dernière intervention concernera le massacre de Thessalonique en 390 : Une émeute éclata. En effet, un cocher des jeux du cirque avait été arrêté par les Romains. La population, passionnée par les jeux, s’énerve et, dans ces rebellions, le commandant de la garnison locale Botheric est tué avec d’autres fonctionnaires romains. Théodose va éclater dans une immense colère. Il châtie les populations de Thessalonique.

Ambroise et d’autres évêques essayent de le calmer et Théodose promet qu’il ne châtiera pas la population. Il revient sur ces promesses de calme et ordonne le massacre d’une partie de la population de Thessalonique. Plus de 7 000 habitants furent enfermés et massacrés dans le cirque de Thessalonique.

Cette nouvelle arrive à Milan alors que les évêques étaient réunis en Concile. Les pères du Concile vont demander à Ambroise d’excommunier l’empereur. L’empereur devait être puni car il avait pêché. En effet, il avait commis un homicide. Ambroise va suivre ses évêques et il va interdire l’entrée de l’Eglise à Théodose par son excommunication.

Théodose va faire une pénitence de plusieurs mois. Une confession publique va suivre cette mise en épreuve. Il sera alors réintégré. Ambroise écrira *« l’empereur se dépouilla de tout insigne royale, il pleura publiquement dans l’Eglise sur son pêché, ces familiers rougissaient de son humiliation mais, lui, ne rougit pas de faire publiquement pénitence* ».

Avec une telle pénitence, l’empereur reconnaissait sa subordination spirituelle en tant que laïc, il se fit baptisé ainsi il était prince chrétien et il n’était plus libre d’agir contre les chrétiens.

Dans les gestes des Saint Ambroise, la justice divine interférait avec la justice laïque et même la contredisait.

C’est à cette période que la jeune Eglise commence à douter de la loi civile et qu’elle ne va plus respecter la séparation dans ce domaine. L’évêque de Milan écrira *« la loi (civile) condamne le fait, elle ne condamne pas le mal ».*

Durant ce quatrième siècle, un autre père de l’Eglise va donner les rapports de la vision de l’Eglise et de l’Etat : Jean Chrysostome.

* 1. **2- Jean Chrysostome ou Jean d’Antioche**

Il est né à Antioche à une date inconnue entre 344 et 354, et est mort en 407 près de Comana. Il reçoit une excellente formation par le célèbre orateur et professeur de rhétorique Libanios. Il voulait être ordonné prêtre à Antioche et très vite l’évêque d’Antioche va lui donner le ministère de la prédication.

Ses serments vont vite devenir célèbres et cette célébrité va le conduire à l’épiscopat. En 398 il va devenir évêque de Constantinople, qui était le plus prestigieux siège épiscopal. Il va déplaire à cause de son caractère rigoureux et de son refus de la compromission et il va inquiéter le clergé et aussi la Cour et en particulier l’impératrice Eudoxia aelia, épouse d’Acardius.

Ses ennemis qui étaient nombreux vont l’envoyer en exil après l’avoir déposé. Il va en profiter pour beaucoup écrire : *« Aux rois ont été confiés les corps, aux prêtres les armes. Les rois remettent les dettes pécuniaires, le prêtre celle du péché. L’un possède des armes matérielles le roi, l’autre garde en son pouvoir des armes spirituelles, l’un fait la guerre aux barbares et l’autre lutte contre les démons ».*

Mais après avoir réparti à chacun sa chose, il affirme la supériorité du sacerdoce *« ce principat est plus grand que l’autre. Le roi incline la tête sous la main du prêtre*» et il finit en parlant de la cérémonie du sacre : *« nous voyons partout que dans l’ancien testament les prêtres oignaient les rois ».*

* +  **Il établit donc une séparation. Mais malgré cette séparation faite en Orient, la pratique ne va pas suivre.**

En Orient, s’établit une confusion des pouvoirs temporels et spirituels, une véritable osmose entre l’Eglise et l’empire et cela va donner un « césaropapisme », qui sera néfaste à la fois pour César et pour l’Eglise. Cette confusion peut être réalisée par le souvenir des royaumes orientaux qui avaient pratiqués ce mélange et qui avaient établis des monarchies sacrales. Ce néologisme, forgé au XIXème s, désigne l’absorption par l’empereur, souverain temporel, des responsabilités spirituelles de l’Eglise et de son chef.

 En Occident avec la ruine de l’empire romain, aucun Etat nouveau ne parviendra à mettre en tutelle l’Eglise qui devient alors très puissante et cette puissance de l’Eglise et son indépendance sera servie par la doctrine de St Augustin.

* 1. **3- Saint Augustin et la doctrine des deux cités**

A ce moment l’Afrique appartient à l’Occident, c’est une partie chrétienne. Il est né en 354 et est mort en 430. Sa vie va se dérouler dans un décor continu de crise.

 Avec lui, la doctrine politique chrétienne va servir de socle. Il devient l’un des piliers de la doctrine politique. Il est parvenu à formuler les questions sur ce qui agitait la chrétienté et il est parvenu à opposer la doctrine chrétienne à la tradition antique, païenne. Son père était un païen, sa mère va devenir sainte : Sainte Monique. Il fait partie des petits notables secoués par la crise.

Augustin va faire des études brillantes et va devenir professeur de rhétorique à Carthage puis ensuite à Rome et il va chercher des réponses spirituelles : il va adhérer au manichéisme (conception dualiste du bien et du mal), puis par la suite au néo-platonisme.

Puis arrivent pour lui le temps de la crise spirituelle et le temps de la rencontre avec Ambroise de Milan et de sa conversion dans un jardin de Milan qui sera pour lui un moment d’illumination. Il raconte cela dans ces Confessions rédigées en 397.

 En 387, il va être baptisé des mains de St Ambroise et il est ordonné prêtre. Il va recevoir le ministère de la prédication en raison de la brillance de son éloquence. Il a une vision au moment de sa conversion.

 Puis en 396, il devient évêque d’Hippone et en même temps qu’il assure ses charges épiscopales, il va accomplir une œuvre doctrinale énorme. Il s’intéresse aux questions philosophiques, théologiques et peu aux questions politiques même s’il donnera des solutions politiques.

Toutefois, la situation politique qu’il doit affronter n’est pas la même que celle connue par ces prédécesseurs et en effet, jusqu’à la fin du IVème siècle, les auteurs chrétiens voyaient dans l’Empire un instrument de christianisation. La religion chrétienne et l’empire étaient unis. L’empereur et les évêques allaient dans le même sens.

 En 410, au moment de la prédication de St Augustin, Rome est mise à sac par les Wisigoths d’Alaric et les païens vont attribués la responsabilité de ce désastre aux chrétiens qui prêchent le pardon. Selon les païens, les Dieux anciens ont été abandonnés, et le Dieu des chrétiens n’a pas pu su protéger la ville ni donner la victoire à Rome.

Face à ces accusations, St Augustin va donner une réponse : il va composer vers 417 un ouvrage intitulé La cité de Dieu. Il compose cela pour expliquer et ne pas laisser accuser les chrétiens. Cet ouvrage contient une doctrine à la fois politique et historique et il va connaître un très grand succès. Cette œuvre dépassa rapidement les limites d’un écrit polémique pour devenir une réflexion sur l’Histoire et sur la Cité. Il pose les thèmes de la caducité radicale des civilisations et celui de la vocation surnaturelle de l’humanité.

C’est un témoin de la fin d’un monde, mais aussi un auteur qui va méditer sur ces crises. Le christianisme va alors s’épanouir parallèlement à la crise de Rome. Selon l’auteur, il existe deux mondes qui sont côte à côte depuis l’origine et ces mondes ont été séparés. L’un de ces mondes à pour fondateur Caïn, l’auteur Abel. Caïn a fondé la cité terrestre, cité mortelle, et Abel de la cité céleste qui est en pèlerinage sur la terre. *« Deux amours ont bâtis deux cités, l’amour de soi jusqu’au mépris de Dieu fit la cité terrestre, l’amour de Dieu jusqu’au mépris de soi fit la cité céleste ».*

 Cela correspond pour Augustin aux deux offrandes faites par les deux frères. Chez lui, les deux cités ne correspondent pas à la distinction Etat/Eglise. Cette idée n’est pas nouvelle, elle était contenue, en germe au moins, dans la tradition paulinienne et chez Origène. Saint Augustin va lui donner vraiment sa forme et sa valeur explicatives. Dans sa doctrine, elle commande et éclaire toute l’histoire.

Mais, par la suite, dans la pensée chrétienne du Moyen Age, on trouvera cette confusion faite entre l’Eglise cité de Dieu et le pouvoir temporel, cité terrestre. Saint Augustin n’avait pas fait cette assimilation. Chez lui les deux cités sont à la fois entreposées et mêlées.

 Pour répondre à la défaite de Rome et aux accusations faites contre les chrétiens, il va présenter une histoire générale et linéaire de l’humanité. Il rejette ici l’évolution cyclique donnée par les philosophes de l’Antiquité. Cette théorie cyclique est selon lui « *fausse et trompeuse*», il n’y a pas d’issue pour l’homme « *seuls les impies tournent en rond* ». L’histoire n’est pas une rumination que ce soit pour les civilisations, ou les personnes.

L’histoire chrétienne ne peut être cyclique, elle ressemble à une ligne droite reliant la terre au ciel, qui va vers le haut, qui a pour origine la chute initiale (Adam et Eve) et qui va jusqu’au salut, jusqu’à la rédemption finale.

Après avoir donné cette vision linéaire de l’histoire, il affirme que les événements de 410, même s’ils sont terribles et regrettables, sont sans importance et font partie d’une logique romaine car ils sont la semence de l’Empire. Ces événements appartiennent aux vicissitudes de la cité terrestre « *aux mille ans de pillage et meurtres qui constituent l’histoire de Rome* ». Il ne faut donc pas en accuser les chrétiens. Depuis les victoires sur Carthage, les romains, se sont amollis et ne doivent donc pas s’étonner. Cette prise de Rome n’a aucune importance sur l’histoire de l’humanité. « *Les événements païens sont des leurres et l’empire païen n’est qu’un repère de brigands qui connaît une fin violente ».*

Il ira jusqu’à dire qu’il n’y a véritablement jamais eu de République romaine, que Rome n’a jamais connu de véritable respect de la chose publique. Le véritable événement historique serait la conversion de Rome. Cette conversion ouvrirait la voie à une véritable République.

Ici, Augustin va donner une logique de la politique *« les nations ont le bonheur ou le malheur qu’elles méritent »*, et Rome n’est pas tombée à cause des chrétiens mais à cause de son pêché de ces meurtres, elle est tombée *« à cause des anciens Dieux Romains qui sont infâmes et bien incapables de protéger la ville. »*

L’évêque d’Hippone complète sa réponse par une autre idée «*dans la cité, des hommes ne peuvent légitimement commander à d’autres hommes que si eux-mêmes obéissent à Dieu ».*

Devant Dieu, et par droit de nature, il n’existe aucune hiérarchie : La subordination d’un homme à un autre homme, l’homme n’a pas d’autorité sur l’homme. Il ne peut être source d’autorité et elle ne peut donc avoir qu’une origine surnaturelle, divine. C’est la reprise de la formule paulinienne, omni potestas adéo (= tout pouvoir vient de Dieu).

* +  Pour expliquer cela, Saint Augustin dit *« Dieu a voulu que l’être raisonnable (l’homme) fait à son image ne dominat que sur des êtres irraisonnables sur les poissons, les reptiles, les oiseaux. Non pas l’homme sur l’homme mais l’homme sur la bête. »*

Même si le pouvoir vient de Dieu, c’est sur la terre que se choisissent les gouvernants, les formes politiques. Il dresse le portrait du bon roi chrétien. Ce roi doit être un roi religieux, un prince chrétien comme le furent l’empereur Constantin mais aussi l’empereur Théodose Ier. Il va faire un éloge grandiose de Théodose Ier ce qui peut et a pu étonner. Il propose Théodose comme modèle des empereurs, c’est celui qui est inspiré de Dieu. Ici, Augustin s’éloigne d’Ambroise parce qu’il était un provincial et il n’avait donc qu’une vision idéalisée des empereurs alors qu’Ambroise les fréquentait et connaissait leur péchés.

Augustin n’approuve pas cette pénitence au moment du massacre de Thessalonique. La vision donnée par Augustin découle d’une double doctrine du pouvoir politique, de l’autorité. Sa vision de l’autorité exercée sur terre, va découler une double doctrine du pouvoir : D’abord comme punition des pêcheurs et comme action de la providence.

* +  **Le pouvoir est punition des pécheurs** : C’est la conséquence du péché. Augustin va reprendre l’histoire de Rome, la défaite de Rome qui est la logique des péchés de Rome.
	+  **Ensuite, Le pouvoir est l’action de la providence** car Dieu ne se désintéresse pas de l’humanité, car il est l’auteur et le régulateur de toute chose. « *Il est impossible que Dieu ait voulu laisser les royaumes de la terre en dehors des lois de sa providence ».*

 Face à cette double doctrine donnée par Augustin, le destin du chrétien qui habite à la fois la cité terrestre et la cité céleste, se mêle à la fois de soumission, c’est à dire d’un devoir d’obéissance et de conscience, c’est à dire d’un devoir de résistance. Le chrétien doit obéir au prince impie car « obéir à dieu s’est obéir à César » car « il faut obéir aux deux ».

 Mais l’obéissance du chrétien est limitée par sa conscience qui se fonde sur les ordres de Dieu. Si les commandements du prince sont injustes, Augustin reconnaît le droit de résistance. Le christianisme selon St Augustin ne peut être solidaire des pouvoirs humains, des formes passagères de la politique car il doit aspirer à la cité de Dieu. Augustin rappellera *« Rome n’est pas éternelle, César n’est pas éternel parce que seul Dieu est éternel ».*

La réponse qu’il fait aux romains pour expliquer la crise de 410, contenait une philosophie des temps de crise. Cette réponse était d’une admirable habilitée car elle permettait de dégager les chrétiens de toute responsabilité et aussi d’affirmer les origines divines du pouvoir, et par là, la puissance de Dieu.

Cette philosophie de St Augustin va être, par la suite, utilisée durant le Haut Moyen Age et le premier à utiliser ces écrits sera Charlemagne pour dresser le miroir du bon prince, son miroir. Cette théologie politique va par la suite être amplement déformée selon les besoins.

 **Section 2 : La difficile dualité des pouvoirs spirituels et temporels au Moyen Age**

St Augustin avait distingué la Cité terrestre de la Cité de Dieu. Cette opposition était complexe, et selon lui, seul Dieu pouvait faire cette distinction et seul Dieu savait de quelle cité relavait chacun des hommes : Caïn ou Abel. Il n’y avait pas de communauté de purs, pas de cité de Dieu déjà pleinement réalisée sur la terre.

Or, par la suite, avec un Moyen Age qui commence et qui ne comprend pas l’abstraction, tout va être simplifié au risque de rendre les idées de St Augustin caricaturale.

 Durant le Haut Moyen Age, la cité de Dieu est réduite à l’Eglise, et la cité terrestre est l’Etat. Cette vision très simple, qui correspond aux temps de triomphe de l’Eglise et de faiblesse de l’Etat, ne va cesser de progresser jusqu’au XII et XIIIème siècle. Ce triomphe de l’Eglise s’explique par les événements : l’Eglise durant le Moyen Age a remplacé l’Etat laïc et elle apparaît comme la seule institution qui rassure, solide pour ces temps de crise, pour ces temps bouleversés. Ces temps connaissent aussi une simplification de la pensée : La papauté reste le pouvoir universel qui rappelle en ces temps de peur César, c’est à dire le prestige ancien.

 Face à cette Gloire de l’Eglise, des doctrines vont être élaborées et vont soumettre les Etats aux contrôles et à la puissance de l’Eglise qui est là pour protéger. Ces doctrines appartiennent au courant de l’augustinisme politique. Ce courant aura ses contradicteurs au sein même de l’Eglise, il connaîtra des difficultés d’application. Il y a eu de grands débats intellectuels qui se sont opposés à cet augustinisme politique.

**§1 : L’augustinisme politique et sa mise en œuvre**

L’expression d’augustinisme politique est récente. Elle est utilisée pour la première fois au XXème siècle. Sous cette expression sont regroupées les doctrines théocratiques qui dominent l’occident jusqu’à la chute de Rome. Or ces doctrines ne méritent pas d’être appelé augustinisme car elles ne sont qu’une déformation de la pensée de St Augustin, pensée qui était plus compliquée et plus nuancée et qui surtout ne voulait pas de cette supériorité théocratique.

Lorsqu’il écrit La Cité de Dieu, l’empire romain était encore très puissant, l’Eglise apparaissait comme très jeune. Il n’a pas envisagé une supériorité de l’Eglise car elle était encore trop récente. Il était, pour lui, impossible de prévoir une théocratie menée par une Eglise trop jeune qui ne pouvait contenir l’empire *« absorber les rayonnements de l’empire* ».

Toutefois, il affirmait la supériorité de la justice surnaturelle sur la justice naturelle. C’est à partir de cette idée que se développe la réflexion politique du moyen âge.

* 1. **1- La réflexion des papes et des évêques du Haut Moyen Age**

Des royaumes barbares se forment un peu partout et un démembrement se produit. Le christianisme en sort renforcé. Dès le milieu du Vème siècle, le Pape Léon Ier commence à parler de la plénitude du pouvoir pontifical qui est conférée à l’évêque de Rome a qui été considéré comme successeur de Paul.

 Cette tendance à la primauté romaine se poursuit et le Pape Gélase Ier, de 492 à 496, interprète cette thèse augustinienne des deux cités dans un sens favorable à Rome. Il donne cette interprétation dans une lettre adressé à Anastase et il distingue l’autorité sacrée des pontifes et le pouvoir royal.

Ces deux pouvoirs, le pape les dit séparés et selon Gélase Ier chacun des deux pouvoirs est souverain en son domaine, et chacun dans le domaine de l’autre est subordonné. Il ajoute que les deux pouvoirs sont nécessaires à l’ordre divin.

Toutefois, cette séparation va être atténuée par un ajout : Il ajoute de suite la prééminence du clergé, l’auctoritas (l’autorité) des pontifes l’emporte sur la potestas (le pouvoir) des rois. Cette distinction avait été faite par St augustin qui avait évoqué les relations entre auctoritas et potestas. Selon St augustin l’auctoritas représentait la capacité de guider les nations, alors que la potestas relevait du domaine de l’exécution du domaine de l’application.

Gélase Ier explique que cette supériorité est donnée aux pontifes par leur devoir : *« les pontifes qui devront au jugement dernier rendre compte à Dieu des rois eux-mêmes*». Ils seront responsables des rois et puisque les rois sont inférieurs au pape, ils doivent baisser la tête devant lui, car ils reçoivent de lui les sacrements et le salut.

Dans ce Vème siècle, les idées de Gélase n’ont rien d’exceptionnelles mais elles seront remaniées par la suite, avec beaucoup d’habilité par le pape Grégoire VII pape dans les années 1080. Il va utiliser ses idées pour servir la théocratie pontificale. Ces idées domineront l’occident pendant 8 siècles et elles créeront des difficultés entre le pouvoir royal et pontifical. Le gallicanisme est une réaction face à cette théorie pontificale.

Grégoire Ier, Grégoire Le Grand sera pape en 590 jusqu’en 604. Il est issu d’une excellente famille romaine sénatoriale. C’était, avant de devenir pape, un haut fonctionnaire romain, il sera préfet de la ville de Rome.

Quand il va devenir pape, il connait bien les institutions administratives, il va donc utiliser ses connaissances pour encore plus élever la pensée pontificale. Il va reprendre l’idée de la séparation, mais aussi de la soumission du pouvoir temporel au pouvoir spirituel, le pouvoir spirituel s’occupant des âmes.

Mais, même les plus grands des fidèles doivent se soumettre au roi et au prince, au pouvoir temporel. Il voit dans le dirigeant exécrable une punition de la providence infligé au mauvais peuple, et vice versa. Et il justifie ça en prenant l’exemple de David, qui refusera de se dresser contre Sahul qui était un mauvais souverain en raison de l’origine divine du pouvoir. C’est dans l’œuvre de ce pape que l’on puise la justification de cette obéissance. Sa pensée va être nourrit des idées de St augustin.

Cette obligation va être doublée par le fait que le pouvoir temporel doit protéger le pouvoir spirituel. Il y a, là encore, des relations entre les deux et toujours pas de confusion. En revanche, il ne dit pas dans quelles conditions cela va se dérouler, cela aurait été trop dangereux.

A l’égard de l’empire d’Orient encore puissant, Grégoire le Grand se méfie des rayonnements de l’empire. Son attitude sera différente à l’égard des jeunes royaumes barbares, il affirme la supériorité de l’Eglise avec une volonté de bien faire, volonté de les ramener à une meilleure civilité. En effet, il conserve pour l’Empire un respect traditionnel qui l’amène à formuler sa pensée avec diplomatie, parfois avec humilité, mais sans jamais se départir d’une grande fermeté. Il envisage même l’excommunication et la destitution d’un roi qui s’opposerait aux pouvoir et constitutions pontificales. « *Si quelqu’un parmi les rois, connaissant cette constitution revêtue de notre autorité, tente d’y contrevenir qu’il soit déchu de sa puissance de son honneur et de sa dignité, qu’il soit séparé du sang et du corps de notre divin rédempteur. »*

Le pape utilise l’arme temporelle : La déposition, et l’arme spirituelle qui est l’excommunication. Il va continuer dans cette pensée, dans ces conseils, il va donner son idéal du roi. C’est un idéal chrétien : « *C’est de conduire les sujets au salut* ».

Il va expliquer cette idée dans une formule devenue célèbre : « *Etre roi cela n’est rien en soi de merveilleux puisque d’autres le sont ce qui importe c’est d’être un roi catholique. »*. Avec ce miroir du roi catholique, la cité terrestre est englobée par la cité céleste. L’ordre politique est confondu avec l’ordre moral et spirituel. Il va conseiller les rois de son époque.

Il écrit à la reine *« si on signale à la reine des violences, des adultères, des voleurs, des hommes adonnés à toutes formes d’iniquité qu’elle se hâte de les corriger pour apaiser la colère divine ».* La colère divine consiste à la privation du salut. Après ce pontificat de Grégoire, les papes vont multiplier les ingérences en bousculant de plus en plus ces rois barbares qui ne pensent qu’à faire la guerre.

En 751, le pape Zacharie va favoriser la déchéance du dernier roi mérovingien Childéric II. Cette déposition a été organisée par le pape. Peu à peu émergea l’idée que le pouvoir temporel n’était que le bras séculier de l’Eglise.

Pour le pape, il fallait réunir toutes les jeunes communautés chrétiennes dans un large état chrétien soumis à l’Eglise. Le signe le plus clair de cette politique pontificale fut l’institution du sacre des rois. Ce sacre était imité de l’onction des rois de l’ancien testament. Ce rituel va devenir la marque de la subordination des rois au pouvoir de l’Eglise car une idée va être livrée par Rome : Celle que le sacre faisait le roi et par conséquent que l’Eglise faisait le roi. S’il n’y a pas de prêtres, il n’y avait pas de roi.

Le premier à avoir recours au sacre sera Pépin le Bref, et va s’engager à défendre l’Eglise. Il sera donc sacré deux fois, la 2nde par le pape.

A partir du Vème siècle, il y eu un développement des conceptions augustiniennes. On peut alors remarquer un renversement des thèses de St augustin. En effet, il avait séparé les deux cités pour protéger l’Eglise qui était une institution récente, fragile. Les deux cités avaient été séparées pour protéger les chrétiens qui étaient peu nombreux.

A partir du VIème siècle les chrétiens sont nombreux. La doctrine de la séparation des deux sphères sert un nouveau dessein : Celui de la suprématie de l’Eglise sur tous les autres pouvoirs, celui de la suprématie d’une église devenue alors triomphante. L’augustinisme va servir une Eglise plus forte, mais ce n’est pas encore le triomphe de l’Eglise. Elle reste encore fragile et gênée par les ambitions de chaque seigneur qui avait, chacun, sa chapelle et son monastère. Elle est surveillée par les seigneurs, et le clergé était soumis à ceux qui les désignaient, c'est-à-dire les seigneurs.

Cette nouvelle conception va ouvrir plusieurs siècles de conflit. Elle va être également favorisée par la pensée des évêques, et en particulier par la pensée de Jonas d’Orléans qui sera évêque d’Orléans à partir de 818.

Il dit que le roi doit se préoccuper du bien de ses sujets, doit choisir des administrateurs compétents. Il confirme la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel.

En 831, il va composer un ouvrage : « L’institution royale ». Il s’agit d’un ouvrage médiocre, et dans cet ouvrage il décrit la vie terrestre remplie de malheurs comme secondaire par rapport à la vie céleste. Et puisque la vie terrestre est secondaire, découle ainsi une hiérarchie des pouvoirs. Le raisonnement est très simple : La royauté n’est qu’un ministère selon lui.

Un autre évêque Agobard de Lyon va participer à ces idées. Il veut une unité de la foi et de la loi en Occident. Elle va se retrouver triomphante au XVIIème siècle pendant le règne de Louis XIV. Il veut l’unité de l’Empire. Cette unité terrestre annonce la réalisation de l’unité céleste, de l’unité de la cité de Dieu. Cette fusion désirée va se manifester avec les missi dominici, il y avait un comte et un évêque pour surveiller la moralité du clergé et celle de l’Empire, mais aussi la morale et la pratique religieuse.

Un autre évêque va beaucoup œuvrer à ce triomphe Hincmar de Reims : il sera archevêque de Reims en 855. Il a glorifié, auréolé le baptême de Clovis. Il va donner une grande ampleur aux conceptions augustiniennes. Mais cette fois, ce ne sont pas les pontifes qui seront au premier chef de ces écrits mais les évêques, qui sont les gardiens de la chrétienté et ils doivent surveiller le roi. « *Les évêques doivent s’unir pour diriger et corriger les rois* ».

Cette théocratie développée par les papes dès le Vème siècle, reprise par les évêques va s’amplifier avec la période féodale, temps d’affaiblissement des royautés.

* 1. **2- La suprématie pontificale du XI au XIII**

La suprématie pontificale connaît un temps d’affaiblissement et un temps de progrès du pouvoir royal. Il est toujours très clair que le domaine spirituel est indépendant du domaine royal. L’inverse n’est toujours pas vrai car les rois ne sont pas toujours indépendants dans leur domaine.

Certains papes vont affirmer que le Christ, en remettant à St Pierre la responsabilité de l’Eglise, a également confié le salut de tous, le salut des rois et celui de sujets. Or un roi peut par ses mauvaises actions compromettre le salut de son peuple.

A qui revient-il de déposer le roi ? C’est la question qui se pose, à qui sinon au pape qui est comptable des âmes devant Dieu. Par conséquent, le pape est le chef de l’Occident et il peut bousculer ou excommunier un roi qui serait tyrannique et exécrable. On trouve l’expression de cette doctrine dès la fin du XIème siècle dans les écrits du Pape Grégoire VII, il va succéder à Alexandre II. Avec ce pontificat élu en 1073, nous sommes introduits complètement dans la révolution papale. Là, la dynastie commence à s’établir.

Avant, Léon IX avait entrainé l’Eglise vers une autorité renforcée. C’était une réforme pour nettoyer et moraliser l’Eglise qui s’enfonçait dans la débauche. Cette révolution devait marquer un véritablement tournant dans l’histoire de l’Eglise, dans l’histoire de l’Occident. Ce mouvement qui fut d’abord un mouvement doctrinal contenait beaucoup de chose : Une réforme morale du clergé qui était nécessaire, une réforme des structures ecclésiastique pour protéger contre l’ingérence des laïques et d’affirmer la primauté de la papauté.

Cette affirmation de la primauté pontificale, qui est la réforme Grégorienne, va se faire en plusieurs étapes :

* + - Tout d’abord va être déclarée la primauté romaine sur l’ensemble des Eglises.
	+ - Puis cette œuvre doctrinale devait s’attacher à détacher l’Eglise de l’emprise du pouvoir impérial et de l’emprise des laïques.
	+ - A la fine pointe de cette doctrine, elle va donner à la papauté la direction suprême de l’Occident chrétien.

Mais il y a toujours un énorme écart entre ce qui est annoncé et ce qui par la suite se fera vraiment : Cette affirmation avait déjà été faite par le Pape Léon IX. Pour asseoir cette primauté, il s’était servi d’un document appelé la « Donation de Constantin ».

Selon les juristes ecclésiastiques, ce document était un faux mais pas entièrement puisqu’il reposait sur une légende en partie vraie. En effet, l’empereur Constantin, guéri miraculeusement de la lèpre, aurait fait donation au pape Silvestre de l’Empire d’Occident et par conséquent le pape serait devenu le dominus de ce monde occidental. Après cette donation, Constantin se serait retiré en Orient pour fonder une nouvelle Capitale Constantinople (aujourd'hui Istanbul). (Istanpolis, du grec « la ville » : Les grecs appelaient Constantinople ainsi en passant le Bosphore pour ne pas dire Constantinople devant les turques).

Avant de quitter Rome, l’empereur donnait au pape le palais du Latran. Il lui transférait les insignes impériaux et il reconnaissait la primauté romaine sur l’Orient.

Cette idée d’une primauté du pape sur l’Occident sera reprise par Grégoire VII. Il va donner à cette idée toute son ampleur. Le pape remet en cause la vieille idée carolingienne de sacralité royale. Selon les carolingiens, cette sacralité royale se trouvait sur un plan d’égalité de la sacralité ecclésiastique, spirituelle. Cette sacralité justifiait la désignation des évêques et des abbés par les rois. Charlemagne avait livré l’idée de l’empereur représentant de Dieu sur terre.

* +  **Les enjeux de la réforme grégorienne son très important : on va débattre alors pour savoir qui de l’empereur ou du pape doit dominer le monde, c’est le concept du dominum mondi.**

 Selon la théocratie pontificale, l’empire et les royaumes ne sont que des fiefs de Rome. Le pape parle au nom d’une seule Eglise, d’une Eglise universelle qui est prisonnière des habitudes politiques de la féodalité dont il faut absolument tirer de cette emprise. Il faut élever l’Eglise. Avec ce pontificat va commencer un conflit avec l’Allemagne impériale. Au cours de ce conflit, la papauté va affirmer cette doctrine de la théocratie pontificale.

En 1075, Grégoire VII va s’engager contre l’Empire qui continue à nommer aux évêchés et abbayes. Il promulgue un décret faisant «*défense à quiconque de recevoir de la main de quelques personnes laïques un évêché ou une abbaye ».* Par cette expression de « *quelques personnes laïques* » contenue dans le décret, ce sont les rois et surtout l’empereur qui sont visés.

 L’empereur Henri IV va tenir ce décret pour lettre morte, il méprise ce décret et continue, comme par le passé, durant cette année 1075 de nommer les évêques et les abbés. S’ouvre alors le grand conflit appelé la querelle des investitures. L’attitude de l’empereur entraîne la fureur du pape qui ne supporte pas sa désobéissance et il va riposter au mépris en formulant les Dictatus Papae. Ce texte contient 27 propositions doctrinales sur la primauté romaine. Ce manifeste pontifical a été rédigé très rapidement durant le printemps 1075. Ce manifeste énumère des formules brèves qui expriment les principes de la réforme grégorienne. Les cours européennes feront tout pour ignorer le texte qui ne sera nulle part publié.

* + • **Le premier principe** donné par ces formules c’est celui de la **primauté du siège romain**.

*« L’Eglise romaine a été fondée par Dieu seul* », cela tout d’abord signifie la supériorité romaine sur les autres Eglises et en particulier sur le patriarcat byzantin. Cette supériorité est universelle et par conséquent l’Eglise romaine est catholique. Cela signifie que ces décisions s’imposent à tous. L’Eglise est universelle, infaillible, s’impose à tous. Elle ne s’est jamais égarée car elle est conduite par le Christ. Explication donnée dans la 22ème proposition : les décisions de l’Eglise sont infaillibles. De là devaient découler des implications politiques et les autres propositions vont amener à des privilèges politiques.

* + • **Les privilèges politiques définis dans les Dictatus Papae** :

Le pape est le premier de l’Occident. Selon la 8ème formule : *« seul le pape peut employer les insignes impériaux* » : la mitre, la chlamyde, la tunique écarlate, les sandales de pourpres et le cheval blanc. C’était pour faire enrager Henri IV.

Lorsque Grégoire VII parle de ces insignes, il ne se réfère pas, comme l’avait fait Léon IX, à la donation de Constantin, et ainsi il est très agile. Il agit ici avec beaucoup de finesse et de prudence. Cette donation de Constantin était difficile à utiliser car il établissait le souvenir d’une concession, d’une donation faite par l’empereur au pape. Cette concession pouvait à tout moment être retirée. Dans l’esprit de Grégoire VII, le terme de concession était agaçant car traduisait une supériorité du pouvoir temporel sur le pouvoir spirituel. Par ce terme, c’était avouer que le pape tenait ses pouvoirs de l’empereur et ainsi il ne pouvait être directement le vicaire du Christ mais celui de l’empereur. Avec cette donation, son pouvoir dérivait de celui de l’empereur, il était par conséquent de même nature et puisque le pouvoir était de même nature le pape ne pouvait prétendre à la primauté universelle.

* + • **A côté de ses insignes impériaux, il y a la 9ème proposition :** *« Que tous les princes doivent embrassés les pieds du seul pape ».*

On avait entrevu ce cérémonial avec le dominat. Il s’agissait d’un rituel emprunté aux monarchies orientales et au culte impérial du Bas Empire. Le pape reprend cet usage. Son pouvoir est successeur de Pierre, il lui a été donné par le Christ. Le pape est regardé comme le législateur suprême : il est source de la loi, source de l’autorité *« il possède seul le droit de faire de nouvelles lois* », cela signifie que le pape est devenu et qu’il se veut l’arbitre de toute législation, et non que c’est le seul législateur. Aucune loi ne peut recevoir force canonique sans son consentement.

* + • **Le pape est mis au sommet de la double hiérarchie spirituelle et temporelle.**

**Tout d’abord**, il placé à la tête de la hiérarchie ecclésiastique. Plusieurs propositions affirment un véritable absolutisme pontifical. Cet absolutisme avait déjà été affirmé mais il était gêné par les interventions des laïques qui faisaient les évêques. Le pape devait organiser une véritable centralisation de l’Eglise et ainsi lui seul pouvait établir ou déposer les évêques, lui seul pouvait déplacer les évêques, modifier les circonscriptions épiscopales, les diocèses. Par son magistère, seul le pape pouvait convoquer un concile.

En matière de juridiction, le pape devenait source de justice, il représentait l’instance arbitrale suprême de l’Eglise et disposait du droit de régler les différends qui venaient agiter la hiérarchie pontificale. La 19ème proposition affirmait « *le pape ne peut être jugé par personne*». Il ne rendait des comptes qu’à Dieu.

**En second lieu**, il est au sommet de la hiérarchie temporel : Les Dictatus déclarent que le pape a autorité directe sur l’empereur et les rois et par conséquent ces Dictatus viennent établir le principe d’un royaume théocratique avec comme différence le pape à la tête d’un royaume chrétien. Il disposerait de deux pouvoirs : Celui de déposer les empereurs et celui de délier les sujets du serment de fidélité prêté à leur seigneur, à leur roi. Ces formules n’affirment pas que le pape exerce un pouvoir temporel et par conséquent la séparation des deux cités est respectée.

* + ⎝ **Attention** : Le pape n’exerce pas le pouvoir temporel, donc la séparation est respectée, il ne règne pas à la place des rois et empereurs.

 Ces thèses consacrent l’idée de la pleine autorité confiée au pape. Selon cette thèse, le pape est vicaire du Christ, il tient donc son pouvoir de Dieu et il exerce ce pouvoir en tout domaine, c’est à dire à la fois sur le spirituel et sur le temporel.

 En revanche, les rois n’obtiennent pas leurs pouvoirs de Dieu, ils ne tiennent leurs pouvoirs que d’un accord passé avec leurs sujets dans le respect des lois chrétiennes et avec une telle vision, on a d’un côté un pouvoir de source divine, et de l’autre un pouvoir de source humaine. On débouche alors sur une étroite subordination du pouvoir politique au pouvoir spirituel. Le pouvoir spirituel confié directement par Dieu et le pouvoir spirituel qui a pour mission de montrer au roi la voie chrétienne.

Ainsi, Grégoire VII ne reconnaît l’autorité des rois comme légitime qu’à condition qu’elle s’exerce dans l’Eglise et pour l’Eglise. Les rois doivent être des « *auxiliaires dociles* », des serviteurs dociles de l’Eglise.

 Si par une grande mauvaise volonté, les rois ne remplissaient pas leur devoir, ils devenaient justiciables du pape, ils étaient soumis à la justice du pape. Avec une telle subordination, c’est tout l’édifice de la théocratie pontifical qui est posé. Cela ne plaira pas aux autorités laïques.

 Henri IV va poser le principe opposé, il définira de son côté, le principe de la théocratie impériale et pour affirmer ce principe il va agir : En 1076, il fait déposer le pape Grégoire VII. Ce dernier répond en excommuniant l’empereur et le déposant. Formule utilisée pour cet anathème *« J’interdis au roi Henri qui par un orgueil insensé c’est élevé contre votre église de gouverner le royaume d’Allemagne et d’Italie, je délie tous les chrétiens des serments qu’ils ont contracté envers lui. »*

Henri IV s’en voudra et viendra faire pénitence pour obtenir le pardon du pape. Le pape lèvera l’excommunication et Henri IV recommencera et rentrera à nouveau en conflits avec Grégoire VII et le chasse de Rome.

La suite de ces conflits va être à la défaveur de ses successeurs qui vont devoir se soumettre pour conserver le trône impérial. L’issue de ce conflit servait au peuple, et devait consacrer le principe de primauté pontificale. Ce conflit allait vider le ministère royal de sa souveraineté pour renforcer la souveraineté pontificale.

 Mais dans ce conflit, Henri IV ne fut pas seul, il aura des partisans qui vont déployer une doctrine de théocratie impériale. Ils vont parler des origines divines du pouvoir impérial. Henri IV à leurs yeux était l’oint du seigneur alors que le pape était tout le contraire : le pape n’était pas un vrai pape. « *Le pape était un moine sorti de la synagogue de Satan*. » selon Pierre Crassus.

Parmi les partisans, il y a Pierre Crassus qui avait rédigé un pamphlet : De la défense du roi Henri IV. Cet ouvrage contenait une très forte atteinte contre le pape. Selon lui, défendre le pape revenait à offenser Dieu. Il sera le plus virulent de ceux qui ont défendu la cause impériale. Il va proclamer l’indépendance de ces deux pouvoirs. Pour lui, défendre le pape c’est offenser Dieu.

Il y a eu aussi Henri de Trêve et Guy de Ferrare : Ces théoriciens vont montrer l’irrégularité du pontificat de Grégoire VII qui était irrégulier et illégitime car selon eux le pape n’avait pas attendu le consentement de l’empereur pour monter sur le trône de pierre. L’empereur qui a reçu l’onction du seigneur ne peut être dépossédé de son trône. Puisque Grégoire VII n’est pas un véritable pape, il ne peut monter sur le trône de Pierre.

 En revanche les auteurs ne vont faire que dire des injures contre le pape, et ne s’avancent pas sur la séparation des pouvoirs, ils ne s’y intéressent pas et regardent seulement l’irrégularité du pouvoir. C’est un face à face entre la bonté et l’irrégularité.

Parmi les œuvres qui vont défendre le pouvoir impérial il faut citer L’anonyme de Rouen qui va donner une œuvre anti-grégorienne, remplie d’injures contre le pape. La réflexion de cette œuvre devait renforcer l’autorité des royautés occidentales. Elle donnait l’image d’un roi chrétien imitateur du Christ, d’un roi christomète. Par ce roi reflet du Christ, les pouvoirs royaux devenaient supérieurs à ceux du pape qui n’est pas un imitateur du Christ, et fauteur de guerre.

Malgré ces théories contraires, les papes qui vont suivre le pontificat de Grégoire VII, vont tous développer les thèses romaines et ils furent tous convaincus de leur primauté selon laquelle ils pouvaient faire et défaire les rois. Ils vont assurer le triomphe de cette œuvre grégorienne.

Par ailleurs ces théories vont trouver une nouvelle confirmation dans la Doctrine des deux Glaives qui seront particulièrement décrite par Bernard de Clairvaux (1091-1153) : Il va écrire un traité appelé « De la Considération ». C’était un moine cistercien de l’ordre de Sîtaux premier abbé de l’abbaye de Clairvaux. Il va se rendre célèbre par toutes ses interventions dans la doctrine, il s’oppose aux audaces des défenseurs du prince en prenant parti dans le sens de l’Eglise, et va affirmer que les deux glaives appartiennent à l’Eglise.

* 1. **3- La symbolique des deux glaives**

Elle est fondée sur les évangiles : Lors de la Cène, le christ sait qu’il va être arrêté « Ce qui me concerne touche à sa fin ». Les apôtres effrayés lui répondent « Seigneur il y a ici justement deux glaives. » Le Christ répond « cela suffit ». Selon certains traducteurs cela signifierait plutôt « cela est assez », et selon St Bernard « cela est trop » ce qui viendrait ruiner la théorie des deux glaives.

 Il faut citer une autre scène évangélique : le Christ se rend au mont des Oliviers où va se tenir son arrestation. Judas est là pour montrer aux gardes le Christ. Les apôtres se tournent vers le Christ et lui demande « Faut-il frapper du glaive ? ». Pierre n’attend pas la réponse du Christ, il frappa le serviteur du grand prêtre et lui enleva l’oreille droite. Le christ l’arrête et dit « Restez-en là ». Il venait arrêter la violence et demandait de ne plus faire couler le sang.

St Bernard est l’une des plus grandes personnalités du XIIème. Il va donner une interprétation symbolique qui va aller dans le sens de la primauté pontificale. Selon lui, les deux glaives représentaient les deux pouvoirs le temporel et le spirituel qui sont laissés aux mains de l’Eglise. Il affirmera que le « *pape tient les deux glaives* » :

* + - Le glaive du temporel représente le pouvoir de punir, le pouvoir de cœrcition,
	+ - Le glaive du spirituel représente le glaive de la parole, de l’annonce de l’évangile de la prédication.
	+ ⎝ L’un est dégainer pour défendre l’Eglise, et l’autre pour la parole est dégainé par l’Eglise.

 Dans l’Evangile de St Jean, il écrit : La parole est un glaive à double tranchant. C’est aussi le glaive de l’excommunication, le pouvoir de délier sur terre confié à St Pierre.

 Toutefois, cette Eglise qui tient les deux glaives au moment de la scène au mont des oliviers, ne peut faire couler le sang puisque le Christ a arrêté le glaive du temporel. Ce Glaive doit être délégué à l’autorité laïque, traduit par une formule latine « *ecclesia abhorret a sanguine* » l’Eglise abhorre le sang.

St Bernard écrit au pape Eugène III qui avait fait couler le sang puisqu’il avait envoyé les troupes pontificales au combat : Les deux glaives, le spirituel et le matériel, appartiennent à l’Eglise. L’un est utilisé par l’Eglise, l’autre est utilisé pour l’Eglise. Il veut une utilisation dans l’entente des deux pouvoirs.

 Selon St Bernard, le prêtre combat avec le glaive de la parole, le roi combat avec le glaive matériel celui qui peut faire couler le sang pour protéger l’Eglise. Se trouve une critique faite au pape qui avait envoyé ses troupes au combat en leur disant qu’il était possible pour les troupes laïques. Cette théorie affirme la supériorité de l’Eglise et donne la vision d’un prince qui n’est qu’au service de l’Eglise et le pape est au-dessus de tout cela.

 Puis St Bernard va écrire au roi pour lui dire qu’il doit punir le méchant, défendre le pauvre, rendre justice à ceux qui ont subi l’injustice pour se comporter comme un dirigeant sinon ce qu’il possède d’honneur risquera d’être retiré.

 A la suite de ce traité de St Bernard, il y eut de grands débats sur cette théorie des deux glaives. Cette image devait recevoir de nombreuses interprétations et devait se poser la question de l’égalité ou de l’inégalité des deux glaives. Devait aussi la poser de l’indépendance des deux glaives ou de leur solidarité. Ces débats devaient durer plus d’un siècle et demi.

Quelques théologiens vont s’opposer à la tradition suivie par St Bernard. Parmi eux il y aura le moine Gratien qui fut plus prudent, plus modéré que St Bernard. Il va proposer une vision dualiste des deux glaives. Il rappellera que le prêtre ne doit pas user du glaive du temporel, d’ailleurs le Christ l’a refusé à Pierre.

Au XIIIème siècle, la querelle devait s’amplifier et aggraver la position de St Bernard, celle qui donnait la primauté au pape devait l’emporter. Cette querelle devait enflammer tous les débats européens des XIV et XVème siècle.

**§2 : Les débats du XIII et XIVème siècle**

Ces débats seront très violents. Ils mettaient d’un côté le pouvoir temporel et de l’autre la hiérarchie ecclésiastique avec à son sommet le pape.

Au XIII, ce sont les partisans de l’empereur Frédéric II, mais aussi les conseillers du roi de France Philippes Auguste qui vont s’engager contre le pape Innocent III, l’un des papes les plus politiques et ambitieux de son époque. Il va se définir comme *« médiateur entre Dieu et l’homme. En deçà de Dieu mais au-delà de l’homme. »*

 Cette position donnait au pape un rôle d’arbitre dans les litiges qui opposaient les rois, les princes temporels. Il va utiliser la théorie des deux glaives mais il va livrer une symbolique nouvelle celle de la tiare qui unit et qui rassemble la mitre qui est le pouvoir spirituel et la couronne des rois qui symbolise le pouvoir temporel. Cette symbolique va être par la suite augmentée par l’entourage pontifical.

 Ces affirmations du pape vont trouver un fort écho chez quelques grands théologiens sacerdolitistes : il y aura un Anglais Roger Bacon qui a vécu de 1220 à 1292. Il va soumettre toute activité humaine à l’autorité du pape. Il vient politiser à l’extrême le message chrétien.

Or à côté de cette théorie favorable à Rome, vont se développer d’autres idées, des idées de contestations au sein de l’Eglise.

* 1. **1- La querelle à l’intérieur de l’Eglise**

En effet, au commencement, au début du XIIIème siècle va se développer un courant qui s’oppose au triomphalisme romain théocratique qui vient au contraire restauré un idéal de pauvreté évangélique.

Auparavant, et très souvent dans la littérature laïque, à cause de l’enrichissement de l’Eglise, les personnages des religieux, des nobles et des juifs étaient confondus en un seul personnage mauvais, diabolique *« coupable de cupidité, avide de puissance, un personnage d’égoïsme ».* Avec cette vision critique de la vision négative de la richesse, la puissance du Christ ne pouvait être que spirituel. « *Ce royaume n’était pas de ce monde, ce royaume ne pouvait être temporel ».*

 Cette volonté de refaire l’Eglise primitive va devenir très forte au XIIIème siècle liée à l’apparition des ordres mendiants fondés d’abord par St François d’Assise et par St Dominique de Guzman. Ces ordres furent très dynamiques au XIIIème siècle et par leur refus des richesses vont être à l’origine du communisme moderne et de la pensée de Thomas More et de Thomaso Campanella.

* + • **L’ordre des Frères Mineurs** :

Il fut fondé par François d’Assise, appelé le pauvre. Cet ordre sera approuvé par le pape Innocent III en 1210.

François d’Assise est né en 1182, il est né à Assise et il est issu d’une famille de très riches marchands drapiers. Le drap était une source de la richesse. Il va commencer sa vie par une jeunesse dissolue, rendue facile par l’argent de la famille.

Une guerre éclata entre Assise et Pérouse. Les jeunes d’Assise vont participer à cette guerre. Au cours de celle-ci, il est fait prisonnier et tombe malade. Ces épreuves seront à l’origine de sa conversion. Il ne veut plus faire la guerre et décide alors de se mettre au service de Dieu et des pauvres. Cette conversion va être l’occasion d’un très grand conflit avec son père et d’une rupture avec sa famille et le luxe de la famille. Il rompt avec son père en 1209.

 Quelques disciples viennent le rejoindre dans sa pauvreté. Ils vont former une petite communauté. Leur idéal contraste énormément avec une église très dominatrice fondée sur les doctrines de la théocratie pontificale. Contre cette Eglise, des réactions se manifestent avec les hérésies Vaudoises et Cathares.

 En 1210, le pape approuve le principe de la règle des Frères mineurs. Ces Minores, les pauvres des plus pauvres, donnaient un idéal de détachement qui contrastait avec la richesse de l’Eglise, avec la puissance de la papauté et des ordres monastiques traditionnels. Il va former un idéal de pauvreté fondé sur le détachement.

 Les Franciscains vont pousser très loin l’idéal de pauvreté. François d’Assise rejette l’idée de propriété individuelle. Ils devaient vivre comme les pauvres des plus pauvres. Les membres devaient vivre sans réserve de nourriture et d’argent. Pour vivre, ils devaient travailler, en cas de pénurie de travail et en dernier recours ils devaient mendier. Pour les franciscains, la mendicité était un moyen de subsistance qui exprimait une foi absolue dans la providence et une volonté d’humilité.

 A côté de la volonté de refuser la propriété individuelle, il y a aussi un refus de la propriété communautaire qui pouvait être une propriété commune de biens ou de couvents au nom de l’ordre. Cette propriété communautaire ne pouvait entraîner que de la violence. « *Si nous possédions des biens, il faudrait les défendre ».* Donc il y a un double refus de la propriété qui s’explique par la peur du péché d’avarice.

 Puisqu’il refuse la propriété, François d’Assise dressera l’éloge de *« dame pauvreté »* qu’il propose d’épouser pour atteindre Dieu. La pauvreté devient indispensable au bonheur et elle est incompatible avec les idées politiques de l’époque. Elle est liée à la royauté du Christ dans le domaine temporel. Cette condamnation de la théocratie découle sur un refus du pouvoir.

Le Cardinal Jean de Saint Paul et le pape Innocent 2 vont lui prouver que son idée est irréalisable. Les frères se lasseraient d’une existence aussi dure et austère. Ils se lasseraient de cette pauvreté permanente. C’est la grande critique des frères mineurs. L’absence de ressource n’allait-elle pas amener ces religieux d’un type nouveau à se préoccuper constamment des choses temporelles ? Cette recherche de la nourriture n’allait-elle pas devenir obsessionnelle ? Ce risque n’était pas imaginaire. L’histoire des franciscains va le prouver.

François avait prévu un antidote qui allait rendre la vie des plus pauvres satisfaisante. La contrepartie de la pauvreté, l’assurance de la peur des lendemains s’était alliée dans la fraternité. L’antidote est la vie fraternelle. Les frères mineurs ne devaient jamais être seuls, jamais livrés à eux-mêmes. Ils devaient pouvoir compter totalement les uns sur les autres. Il y a un aspect communautaire très fort. Vivre dans la communauté des frères mineurs c’est refuser richesse et pouvoir, ce qui implique d’être soumis à tous et pas à un seul. Selon François d’assise, *« plus on est minor, plus on est frère des autres* ». L’idéal n’est pas de chercher de se suffire à soi-même. C’est partager et accepter d’avoir besoin des autres frères, même s’ils sont insupportables.

* + ⎝ Cette pauvreté vient établir un nouveau type de relation par rapport aux richesses mais aussi par rapport aux personnes : Il y a une solidarité qui se crée. Le souci des autres va être la préoccupation de la communauté.

Dans le Document de base de cette communauté, il est dit que si un frère se trouve dans une grande situation de détresse, on pourra, pour l’en sortir, utiliser de l’argent. On pourra rompre avec la pauvreté car *« la nécessité n’a pas de loi* ». Ceci était le pilier d’appui des frères, au moins d’un point de vue économique. Pour assurer ses fonctions, il fallait que toute la communauté soit dans le même mode de vie.

François d’assise va alors distinguer 3 types de frères : les **prédicateurs**, les **orants** et les **travailleurs**. Cette distribution des rôles se retrouve dans la féodalité. On retrouve ces 3 ordres hiérarchisés. Entre ces 3 catégories que distingue François d’assise, il n’y a pas de distinction hiérarchique, pas plus qu’entre les clercs et les laïcs. Il y avait un tour de rôle.

Ce tour de rôle va être confirmé dans la *« règle des ermitages* ». Pour les frères qui veulent vire reclus, par groupe de 3 ou 4, il y aura les frères qui sont appelés les *mères*. Ils auront le rôle de marte, ils vont s’occuper de la cuisine, … De l’autre côté, il y aura les *fils* qui s’occuperont de la prière. Au bout de certains temps, les rôles changent. « *Les fils assureront l’office des mères à leur tour* ». François d’Assise a voulu ne pas établir ces distinctions entre les moines de cœur, les plus prestigieux, et les autres. Tous ceux qui participaient à cet ordre devaient vivre sur un pied d’égalité et devaient assurer le bon fonctionnement de la communauté.

 On voit que la communauté franciscaine est différente des autres communautés. Il n’y a pas de pouvoir, pas de violence et pas de hiérarchie.

Cela ne signifie pas que les communautés n’étaient pas organisées. François d’Assise a valorisé certaines structures comme *« le chapitre générale* ». Il l’instaurera à travers toutes communautés. De plus, toutes les communautés seront dirigées par un ministre. Mais, dans le ministère, il y a la notion de service et de petitesse. Le ministre signifie le serviteur. Le ministre n’est pas le petit chef de la communauté. Dans la règle de 1221, toutes les mesures sont prises pour qu’il n’y ait pas une dérive de la part des ministres : « *Que nul ne soit appelé prieur mais que tous soient appelés frères mineurs et qu’ils se lavent les pieds les uns aux autres ».* L’usage de cette autorité ne doit être que temporaire.

Les frères avaient le droit de refuser d’exécuter les ordres donnés par un ministre si ces ordres étaient injustes ou contraires à la règle.

Les franciscains vont développer le thème de « jésus notre mère ». Ils mettent l’accent sur le modèle de jésus. La maternité était plutôt une intention vigilante, de la part des responsables, aux nécessités et aussi aux déviances des frères. La liberté existe dans ces communautés franciscaines. Cette liberté reposait sur l’obligation d’existence. La cohésion de la communauté repose sur la spontanéité de l’obéissance qui doit être parfaite. L’obéissance est l’enjeu fondamental pour la survie de son œuvre. Vivre dans l’obéissance, c’est écouter l’autre plutôt que d’agir selon sa propre initiative, par ses propres moyens. On rejoint ici l’idée de fraternité. Il y a une attitude de bienveillance mutuelle. François d’assise a beaucoup insisté sur cette bienveillance mutuelle qui est l’obéissance dans la charité. Ils donneront des ordres à tour de rôle.

François d’assise sera toujours respectueux de ce qui se passe ailleurs. Il se refuse de faire la morale au clergé de Rome même si parfois «*le sujet voit des choses meilleures et plus utiles »*. Dans la vie pratique, la fraternité se verra mise en place : Les franciscains ne voyagent jamais seuls par exemple. Si un frère hurle de faim, tous mangeront pour éviter une sorte de honte pour celui qui meurt de faim. Que celui qui ne mange pas ne juge pas celui qui mange.

Tous vont être marqués par le rayonnement de la fraternité franciscaine. J de Vitry dira que « *leur façon de vivre et la primitive église* ». Il dit « *la foule des croyants ne forme qu’un cœur et qu’une âme* ».

* + • **Les frères prêcheurs**

Le modèle de la communauté va être repris par Saint Dominique en 1216. Il va fonder l’ordre des Frères Prêcheurs qui a beaucoup de point de commun avec l’ordre des franciscains mais il y a tout de même des différences.

Dominique Guzman est né à Burgos, en Espagne, ver 1070. Il vient d’une famille noble et va faire ses études à Palencia. Très vite, il va se passionner pour le savoir et la lecture de l’écriture sainte.

 En 1205, se produit l’épisode de la mission prévue pour le Danemark : Il devait aller chercher une princesse danoise qui devait revenir en Espagne. Or, le roi d’Espagne devait mourir avant que St Dominique n’atteigne le cœur de la France. En arrivant dans le midi, il va être choqué par le développement de l’hérésie cathare qui va anéantir le christianisme.

Il va se rendre à Rome et va rencontrer le Pape Innocent III qui être très choqué, lui aussi, par le désastre du Sud français. Il envoie Dominique dans les régions du Languedoc. St Dominique devait rejoindre les cisterciens chargés de lutter contre l’hérésie. Elle était dangereuse car elle ne prônait aucun respect de la vie humaine, du corps. C’était aussi une hérésie très simpliste qui se fondait sur un manichéisme : D’un côté il y a le bien et de l’autre le mal. Cette hérésie venait nier le christianisme qui annonçait la victoire du bien, le salut pour tous et la victoire sur le mal donné par le Christ. C’est la rédemption.

Selon les Cathares, pour vaincre le mal, il fallait être parfait. Il fallait se soumettre à une ascèse. Seule une élite pouvait se soumettre à cette rigueur. Les « catharos » sont l’élite. Ils ne se réincarnaient plus, il avait fini son acheminement sur Terre. Le catharisme prévoyait une purification sous plusieurs formes animale ou humaine. C’est pourquoi il fallait s’abstenir de manger de la viande animale, au cas où il s’agirait d’un être réincarné. Cette doctrine avait un grand succès auprès des populations ignorantes.

 Le catharisme faisait l’apologie du suicide : Ceux qui étaient devenus parfaits pouvaient se suicider. Cette doctrine plaisait beaucoup dans le midi, en effet, la population avait été mise en doute par un clergé très médiocre. Cette hérésie était complètement étrangère au christianisme qui annonçait, non une réincarnation mais une résurrection, un salut accordé par la foi et par la grâce et non par le mérite, les privations.

 Rome va beaucoup s’inquiéter de ce succès. Les moines cisterciens utilisaient des moyens qui reflétaient beaucoup trop la puissance de l’Eglise. Etaient envoyés des missionnaires en grande pompe ce qui choquait beaucoup les populations et les portaient encore plus à admirer l’austérité des cathares.

 Les cisterciens vont abandonner leur mission. Dominique prend la tête de cette évangélisation. Il va multiplier les prédications et avec ses compagnons, il va témoigner par l’exemple du pauvre et des prières. « *Prêches par ta parole et par ta vie ».* Il a refusé toute propriété individuelle ou collective et il va condamner la richesse ecclésiastique.

 Il y a aura dans sa vie une anecdote qui se situe dans un hiver de grande famille. Il va vendre tous ces livres et ses habits pour fonder une maison d’accueil pour les pauvres. Il dit *« je ne veux pas étudier sur des peaux mortes alors que des êtres humains meurent de faim ».* Dans l’ordre qu’il fonde, une large place est faite à la pauvreté recherchée comme une vertu évangélique et comme une condition de la liberté pour annoncer la parole de Dieu.

 Dans cette double volonté de pauvreté et d’annonce de la parole, les Frères prêcheurs vont refuser de vivre dans des cloîtres qui représentaient à la fois la propriété et l’isolement. Les dominicains n’en veulent pas et cela va les amener à vivre dans le centre des villes. Cela facilitera d’autant plus l’enseignement. Cela a aussi pour but de soulager les misères.

La particularité de cet ordre sera le souci de la formation à donner. L’ordre va accorder une grande place à la vie intellectuelle, ils vont alors négliger les travaux manuels qui étaient une occupation obligatoire des ordres traditionnels. Il va beaucoup dénoncer l’ignorance du clergé qui fut à l’origine des peurs et des hérésies. Il insiste sur la nécessité des études *« de jours et de nuits* ». Il fallait s’adonner aux études pour enseignement. Ce travail permettait, selon lui, une véritable prédication qui devait assurer l’essor de cet ordre.

Au XIIIè s, ces deux ordres mendiants vont s’installer dans les grandes villes notamment à Paris, dans le quartier latin. La prédication de ces ordres plait beaucoup aux foules. Par leur témoignage de vie, ils eurent vite la ferveur des populations.

------ à revoir -------

 La monarchie avec St Louis va beaucoup apprécier ces deux ordres qui proposaient, au regard du roi, une règle de vie conforme à ses exigences morales et spirituelles. St Louis va s’entourer des conseils de ces ordres, il fréquentera beaucoup St Thomas d’Aquin.

 Or ce succès va être critiqué. Les professeurs de l’université de Paris qui étaient riches critiquèrent ces frères mendiants. Ce fut le clerc Guillaume de St Amour recteur de l’université de Paris, qui va se faire le porte-parole de cette vague de critique contre la mendicité. *« La mendicité qui conduit à la fainéantise* ». Pour ce clerc, la mendicité donne lieu à la paresse. Il dit : *« cessez donc de nous dicter cette fausse morale*». Il rappellera que les pères de l’Eglise avaient condamné la mendicité et ils obligeaient que les moines vivent du travail de leurs mains. Ces frères des nouveaux ordres devenaient « *de faux frères », « des lourds rapaces* ».

 En réponse à ces attaques, les frères expliquèrent la mendicité comme une manière de tendre la main à l’autre pour deux raisons : Pour que cette main soit remplie en signe de la solidarité des hommes, mais pour que cette main qui riche de Dieu soit saisie par celui qui ne connaît pas Dieu.

Rutebeuf, va se déchaîner contre les frères mendiants et va avoir beaucoup d’ironie contre eux, contre leur pauvreté, leur saleté. Pour lui ce sont de la *« vermine* ». Il critiquera aussi les Dominicains.

 Ces querelles qui éclatent à Paris donnent lieu à de très fortes violences, des grèves, … Il y aura Jean de St Gide et Alexandre d’Halès, ils enseignent à Paris puis à Toulouse. Ces maîtres mendiants furent très bien choisis et mieux que les maîtres issus du clergé séculier. Ils attiraient les étudiants. Leur succès devait provoquer une diminution des ressources des professeurs issus du clergé séculier parce que leurs cours étaient gratuits. Comme chaque professeur formait et désignait son successeur, toute chair occupée par un mendiant restait acquise à son ordre.

 A partir de 1252, les professeurs séculiers interdirent, pour ces raisons de jalousie, aux ordres d’avoir plus d’une chair chacun. En 1253, une bagarre éclata à Paris et opposait les étudiants au sergent de la ville, elle fit un mort. Cela va beaucoup choquer. L’université se mit en grève et invita les frères mendiants à se joindre à cette grève. Ces derniers posèrent une condition à leur participation à cette grève : Ils demandèrent qu’on leur garantisse une libre possession de leur chair. Cela fut rejeter par les séculiers. Face à ce refus, ces maîtres franciscains et dominicains continuèrent leur cours. L’atmosphère devint terrible.

 En 1256, le conflit redoubla de violence lorsque le recteur s’attaqua au contenu de l’enseignement des ordres mendiants. Guillaume de St Amour montra au pape les dangers de ces thèses, de la mendicité, qui venait indirectement entamer la puissance pontificale. Il accusa les frères mendiants d’être des « *destructeurs de l’Eglise* ». Cette dénonciation fut écoutée et suivie à Rome. Le pape Innocent IV révoqua un grand nombre de privilèges accordés aux frères mendiants.

Or, cette victoire emportée par les séculiers avec leur tête le recteur, devait être de courte durée. A l’université de Paris, face à ses séculiers très attachés à leurs privilèges, les frères mendiants opposèrent deux jeunes théologiens remarquables, **St Bonne Aventure** et **St Thomas d’Aquin**. Face à leurs enseignements, le nouveau pape, Alexandre 4, devait annuler la bulle de son prédécesseur et devait exiger la réintégration dans l’université des frères franciscains et dominicains dans l’université parisienne.

* 1. **2- Vers la sécularisation de la politique**

 Cette sécularisation va être amorcée dès le XIIème siècle par Jean de Salesbury dans son œuvre le « polycraticus » qui était un grand théologien. C’était un érudit du XIIème siècle : Il a vécu de 1115 à 1180.

 Cet auteur va jouer un rôle très important en politique et en diplomatie. Il va rédiger un traité *Le Polycraticus* qui signifie le livre du dirigeant. C’est un ouvrage immense qui se fonde sur des auteurs païens ainsi que sur les écritures saintes. Il va connaitre un immense succès.

Selon l’auteur, doit être refusée l’idée d’une soumission naturelle du pouvoir temporel au pouvoir spirituel. L’harmonie universelle doit reposer au contraire sur un effort de dialogue, d’union, entre le roi et le clergé. Il écrit en faveur du roi en utilisant ces sources grecques et romaines. Le représentant du pouvoir temporel, de la communauté politique ne peut être que le roi. Le roi est le ministre du commun profit, de l’intérêt public. Le pape ne peut le représenter. Il va donner une image d’un corps humaine, le roi est la tête de ce corps. Cette image représente la société. Le roi, tout puissant, n’est lié à son peuple par aucune convention.

 Jean de Salesbury vient apporter une limite : Selon lui, il y aura possibilité d’atteindre le roi, s’il devient injuste et la théorie du tyrannicide ira bien au-delà du simple droit de résistance. Jean de Salisbury n’envisage pas le tyrannicide si le roi opprime seulement les sujets. Dans ce cas, la solution qui s’impose aux sujets et de se résigner et de prier. Cette solution de la prière est une solution donnée par des hommes de foi qui croyaient en la prière.

 Chez lui, le tyrannicide n’est prévu qu’en cas de péché contre Dieu ou la religion. Le roi doit être déposé et tué dans ce cas. Le tyran est une image de Lucifer, il doit être tué. Il est marqué par le contexte anglais qui donne beaucoup plus d’indépendance au pouvoir temporel que sur le continent.

Il ouvre les positions politiques contenues dans la théologie du XIIIè s. Ses idées vont vers une sécularisation du pouvoir. Au XIII ès, ces tendances vont se renforcer, on peut évoquer comme signe le « *Roman de la Rose »* qui a été composé en langue vulgaire par Jean de Meung, surnommé Jean le Boiteux.

 Ces tendances sont favorables à une laïcité et s’oppose au clergé. Il s’oppose au roi. Il donne une vision pessimiste du pouvoir : Le pouvoir ne peut venir que du mal. Il s’éloigne de la pensée d’Aristote, les rois et les seigneurs se sont placés au service du mal.

Il s’oppose à la fois à l’Eglise et au monde féodal. Il va donner une vision pessimiste du pouvoir qui ne peut venir que du mal. Les principes sociaux de base, chez Jean de Meun, sont foncièrement communautaires.

Pour lui, les richesses n’existent pas pour être possédées, mais pour être mises en circulation.

 Il explique l’origine de la royauté : elle ne vient pas de la volonté de Dieu et elle ne procède pas du droit divin, il s’éloigne de la formule paulinienne. La royauté vient du socle populaire, les hommes tiennent le roi dans leur dépendance.

 On s’éloigne de la symbolique des deux glaives. Au sujet de la dépendance du roi à son peuple, Jean de Meun dit « *quand ils voudront leur aide au roi retireront et le roi tout seul restera si tôt que le peuple voudra ».* C’est le peuple qui décide.

 Pour lui, les princes et les rois, comme les juges, ne sont que les serviteurs du peuple. En effet, ni les richesses, ni les gouvernements ne sont de droit divin. Seule la perversité des hommes les a rendus possibles ou nécessaires, et ils ne sont là que pour assurer la subsistance matérielle des hommes ou empêcher que ceux-ci ne s’entre-déchirent.

 Ce poème est un signe de ces tendances profanes qui viennent envahir le moyen âge chrétien.

* + • **St Thomas d’Aquin ou une sécularisation accrue de la politique**

Sa vie fut très simple. Il va mener une vie consacrée à l’étude, à l’enseignement, une vie très discrète. Il ne parlera pas beaucoup. Derrière cette vie discrète il y a une activité intellectuelle immense.

Il est né en 1224 en Italie méridionale et est issu d’une grande famille féodale. Très vite sa formation commence. Il fut placé à 5 ans à l’abbaye bénédictine du Mont Cassin. Il va poursuivre ses études à l’université de Naples.

 En 1244, il va entrer chez les dominicains, dans l’ordre des Frères prêcheurs, contre l’avis de sa famille qui voulait qu’il soit bénédictin. Il va aller à Paris, il apprendra la philosophie avec St Albert le Grand qui va traduire les textes d’Aristote. En 1259, St Thomas devient maitre en théologie et devient professeur à l’université de Paris et sera très proche de St Louis. Il revient en Italie où il enseigne à Naples.

 En 1268, au moment de la grande querelle de l’aristotélisme, il revient à Paris et durant ce séjour va beaucoup écrire. Il va composer l’œuvre majeure de sa vie *La somme théologique*, qui contient des aspects politiques, entre 1266 et 1274. Il va mourir en Italie en 1277.

 Sa pensée est très difficile. Elle est imprégnée à la fois des pères de l’Eglise et de la pensée d’Aristote. « *Avec St Thomas, Aristote est de retour* ». C’est une synthèse entre « *le croire* » et « *le comprendre* ». C’est, par conséquent, une réconciliation des deux cités des Cieux et de la Nature. St Thomas aura l’audace de faire confiance aux sources païennes. Cette audace va marquer la fin de la théocratie médiévale, la fin de la pensée grégorienne, source de renouveau politique. Il va réaliser une révolution philosophique. Pour lui, le spirituel serait supérieur au corps.

Avec St Thomas, on s’éloigne de St Augustin qui considérait le pouvoir temporel comme la conséquence de l’éclatement du mal dans le monde, le pouvoir temporel serait une malédiction pour l’humanité qui avant le péché originel était libre de tout pouvoir humain. Depuis le péché, l’humanité subit le pouvoir de l’homme par l’homme. Aristote n’avait pas donné cette vision du pouvoir. Il avait défini le pouvoir comme une réponse donnée aux tendances naturelles de l’homme à vivre en société.

St Thomas va reprendre cette idée dans un petit recueil « *Du Royaume »* écrit vers 1265.

**Aristote**

**Platon**

**Caton**

**Ciceron**

**Tradition du pouvoir dans les textes testamentaires**